

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Section : INSPECTORAT DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DES SPORTS

**Accès des jeunes
aux ressources financières :
contribution du Fonds National
de Promotion de la Jeunesse**

MONOGRAPHIE

Présentée par:

Maimouna KEBE

Sous la direction du Professeur:

M. Amadou Ibrahima DIA

M003-17

Année académique : 2002 – 2003

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Section : INSPECTORAT DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DES SPORTS

**Accès des jeunes
aux ressources financières :
contribution du Fonds National
de Promotion de la Jeunesse**

MONOGRAPHIE



Présentée par:

Maïmouna KEBE

Sous la direction du Professeur:

M. Amadou Ibrahima DIA

Année académique : 2002 – 2003

AVANT-PROPOS

Les modalités, les programmes et les conditions de préparation et d'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'Inspecteur de l'Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports sont institués et fixés par les dispositions du décret 81-870 du 31 août 1981.

Conformément à ces dispositions, l'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport (INSEPS) demande aux étudiants de présenter une monographie sur un sujet ayant trait aux domaines de l'éducation populaire, de la jeunesse ou des sports.

C'est dans ce cadre que cette monographie a été réalisée en vue de contribuer à la réflexion sur les questions ayant trait à la jeunesse, et en particulier, à son insertion socio économique.

REMERCIEMENTS

Pour la réalisation de ce travail, j'ai bénéficié de l'appui et de l'assistance de différentes personnes que je voudrais remercier, à travers ces quelques lignes.

Je tiens tout d'abord à témoigner ma reconnaissance à

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et à l'ensemble de son équipe ;
- Monsieur le Directeur, au corps professoral et à l'ensemble du personnel de l'INSEPS ;
- Monsieur le Directeur, et à l'ensemble du personnel du CNEPS ;
- M. Amadou Ibrahima DIA qui a accepté de diriger ces travaux.

Je voudrais, au préalable, réserver une **MENTION SPECIALE** à **Monsieur Baba BA**, Secrétaire Général de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar ainsi qu'à Oumy GUEYE et Ousmane DIEDHIOU du secrétariat de la Faculté .

Je voudrais témoigner ma reconnaissance à ceux qui m'ont aidée dans la collecte des données :

- Les responsables des réseaux de mutuelles qui m'ont accueillie et ont mis gracieusement à ma disposition les informations sur leurs structures (**ACEP**, PAMECAS, CMS, PAME - AGETIP, UMECU et RECEC / FD) ;
- Les responsables de la mutuelle de l'Unacois DEF de Thiès qui m'ont accueillie à bras ouvert et ont mis à ma disposition toutes les informations nécessaires ;

- L'Administrateur et l'ensemble du personnel du Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ) ;
- L'Administrateur et l'ensemble du personnel du Service Civique National ; en particulier à Madame Magatte KA, et au Capitaine Moussa LEYE ;
- M. Erick Amah EKUE chargé de Mission pour la Réglementation et le Développement de la Micro finance à la BCEAO ;
- Monsieur Mamadou NDIAYE, de la Direction du Crédit de la BCEAO ;
- M. Moussa DIENG de la Cellule d'Assistance Technique aux Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (AT/CPEC)
- Les jeunes qui ont été interrogés.

Je tiens à remercier ceux qui ont contribué à la rédaction de cette présente monographie :

- Monsieur **Ababacar Amar DIAGNE** (CADEM Technologies)
- Monsieur Khali SAMB, (CNEPS)
- Monsieur **Abédine DIAGNE** (M.INT)
- Monsieur Bachir DIOUF (UCAD)
- Monsieur Wahid KANE (INSEPS)
- Monsieur Abdoulaye DIENG (INSEPS)
- Monsieur Maguette NIANG (MEF)

Je voudrais également remercier, pour leur appui technique :

- **Dr KOBENAN Kouamé Boye**, Conseiller Technique à la CONFEMEN ;
- Le Secrétaire Général et l'ensemble du personnel de la **CONFESJES** ;
- La Directrice et l'ensemble du personnel du CDEPS de Dakar ;
- Monsieur Baye Cheikh Seck (CNEPS) ;

- Madame Safiétou DIOP Conseillère Technique au Ministère de la Jeunesse ;
- Monsieur Ousmane SANE, enseignant à l'INSEPS ;
- Le Chef du Service Régional de la Jeunesse (SRJ) de Thiès et l'ensemble de son personnel
- M. Gabriel Luciano PREIRA, Inspecteur chef du SRJ de Louga ;
- Monsieur Mbaye Boubacar CAMARA, à Médina Dakar ;
- Madame Fatou CISSE à Thiès ;
- Monsieur Télémaque SOW, Directeur des Cités Universitaires de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar ;
- Monsieur Cheikhou GASSAMA, à la Direction de la Prévision et des Statistiques du Ministère de l'Agriculture.

Je réaffirme toute ma gratitude à

- Monsieur Nassardine AIDARA, Directeur Général de Construction et Développement (CED);
- tous les étudiants des 9e, 10e et 11e promotions d'Inspectorat avec qui j'ai partagé des moments exceptionnels

Merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin, à la confection de ce document.

DEDICACES

Qu'il me soit permis de dédier ce modeste document à

- Mes parents si loin mais si proches de moi
- Mon " wassila" Serigne Cheikh Ahmed Tidiane SY Maktom
- Mes frères et sœurs
- Mes enfants qui me témoignent des marques indélébiles et profondes d'affection et à qui je voudrais dire que le travail paie toujours
- Toute ma famille
- Mes ami(e)s

SOMMAIRE

AVANT PROPOS

DEDICACES

INTRODUCTION

Page 9 : I PROBLEMATIQUE

Page 11 : II ELUCIDATION DES CONCEPTS

CHAPITRE PREMIER :

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Page 15 : I METHODE DE COLLECTE ET
D'ANALYSE DES DONNEES

1-1°/ Grille d'analyse

1-2°/ Collecte des données

Page 20 : II CHOIX DE LA POPULATION

Page 22 : III CONTRAINTES

CHAPITRE DEUXIEME :

STRATEGIES D'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE MISES EN ŒUVRE

PAR L'ETAT

Page 25 : I PROBLEMATIQUE DE L'INSERTION
SOCIO-ECONOMIQUE

Page 24 : II INTERVENTION DE L'ETAT

2-1 °/ STRATEGIES D'INSERTION MENEES PAR
LES DEPARTEMENTS MINISTERIELS

2-2 °/ CONTRIBUTION DU FNPJ

CHAPITRE TROISIEME :

ACTION DES SFD DANS LE FINANCEMENT DES PROJETS DE JEUNES

Page 69 : I PRESENTATION DES SFD

1-1°/ Performances

1-2°/ Impact

Page 78 : II PRESENTATION ET ANALYSE

DES RESULTATS

2-1 °/ Résultats de la Pré enquête auprès des jeunes de Thiès

2-2 °/ Rapport des focus groupes

2-3 °/ Résultats de l'enquête auprès des jeunes de Dakar

2-4/ Résultats de l'enquête auprès des SFD

Page 135 : CONCLUSION GENERALE

ANNEXES :

- **Page 2** Présentation des Résultats des enquêtes menées auprès des jeunes de Thiès et de Dakar
- **Page 14** Questionnaires adressés aux jeunes de Thiès
- **Page 19** Questionnaires adressés aux jeunes de Dakar
- **Page 27** Questionnaires adressés aux SFD
- **Page 39** LISTE DES ABREVIATIONS
- **Page 41** LISTE DES TABLEAUX
- **Page 43** LISTE DES GRAPHIQUES
- **Page 44** LISTE DES PHOTOS
- **Page 45** REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET CYBEROGRAPHIQUES
- **Page 50** RESUME
- **Page 51** SUMMARY

Introduction Générale

I PROBLEMATIQUE

« Le facteur le plus sensible de l'adaptation d'une société à son économie est l'emploi. Il apparaît que les incidences des problèmes de l'emploi sur la situation de la jeunesse vont être d'une particulière acuité et qu'il est très urgent de les étudier et de proposer des solutions. »(1) Telle était la conclusion d'un rapport d'une réunion régionale en Europe à propos de l'incidence de la situation économique sur l'accès des jeunes à l'éducation, à la culture et au travail.

Les problèmes de l'emploi, et de manière plus globale, ceux de l'insertion des jeunes, se posent avec une particulière acuité puisqu'ils sont, pour l'essentiel, à la base de l'exode rural, de l'immigration, de la délinquance, des troubles psychologiques...

Des politiques et programmes ont été mis en œuvre au Sénégal à travers d'une part, des actions ponctuelles telles que les opérations « maîtrisards », « kiosques à pain », « magasins témoins » et d'autre part des outils durables d'intervention comme le Groupement Opérationnel Permanent d'Etude et de Concertation (GOPEC) ou le Comité National d'Exécution et de Suivi du Plan d'Action Décennal de la Jeunesse (CNES/PADJ).

Puisque les résultats jusqu'ici obtenus n'ont pas concrètement répondu aux attentes, il était nécessaire de trouver d'autres stratégies pour mieux faire face à la demande sans cesse croissante.

L'Etat du Sénégal a ainsi décidé de mettre sur pied le FNPJ qui, entre autres, octroie des crédits aux jeunes à travers les Systèmes de Financement Décentralisé(SFD).

DIOP, Moussé Dior, " De la Problématique de l'Insertion économique des jeunes au Sénégal ", cours de 1ère année inspectorat 2001-2002.

Quelles stratégies faudrait-il mettre en œuvre pour contribuer, de manière plus efficiente, à l'accès des jeunes aux ressources financières ?

Déjà en 1994, après une première analyse sur la Caisse d'Épargne et de Crédit des femmes de Grand Yoff ⁽²⁾, nous avons ouvert des pistes de réflexion sur les stratégies de développement de ces mutuelles au profit de la jeunesse.

Par la suite, nous avons soumis au Ministre de la Jeunesse une contribution relative à l'implantation de mutuelles de jeunes, pour faciliter leur accès au crédit⁽³⁾.

A présent, au regard de la paupérisation croissante des couches juvéniles, malgré leur rôle social, leur dynamisme et leur importance numérique, il nous paraît impérieux de participer à la réflexion sur les stratégies mises en œuvre pour leur insertion et particulièrement sur l'utilisation de la micro finance comme outil de développement socio-économique de la jeunesse.

C'est pourquoi, nous nous sommes fixés comme objectifs de (') :

- déceler les obstacles liés au fonctionnement des SFD qui en limitent l'accès aux jeunes
- apprécier l'apport des financements du FNPJ en direction des jeunes
- apprécier l'impact socio-économique de l'action des SFD en direction des jeunes
- Définir les conditions nécessaires à un partenariat efficient entre le FNPJ et les SFD en vue de l'amélioration de l'accès des jeunes aux ressources financières.

² KEBE, Maïmouna, « Les Caisses Populaires. Etude de cas : la Caisse d'épargne et de crédit des femmes de Grand-Yoff », 1994

³ KEBE, Maïmouna, « Projet d'implantation d'un réseau de mutuelles d'épargne et de crédit de la jeunesse du Sénégal », mai 2001

Dans cette perspective, après un essai de clarification du concept de SFD, nous comptons retracer, dans un premier chapitre, la méthodologie de recherche adoptée.

Dans un second chapitre, nous aborderons les Stratégies d'insertion socio-économiques mises en œuvre par l'Etat, avant de présenter, dans un troisième et dernier chapitre, l'intervention des SFD dans le financement des projets de jeunes ainsi que l'état des lieux sur leur partenariat avec le FNPJ.

II DEFINITION DU CONCEPT DE SFD

Les **Systèmes de Financement Décentralisé (SFD)** regroupent une variété de structures d'épargne et / ou de crédit, différentes de par leur taille, leurs moyens financiers et leur mode de fonctionnement.

Ils sont identifiés sous trois formes :

- les organismes ayant comme activité unique ou principale la distribution du crédit, encore appelés organismes de crédit direct
- les organismes pour lesquels l'octroi du crédit est une activité accessoire, dénommés projets à volet crédit
- les institutions d'épargne et de crédit ou mutuelles qui sont mises en œuvre par les populations qui y jouent un rôle important en terme de participation à la gestion et aux prises de décision, dans l'optique de leur auto promotion économique et sociale.

Ces SFD se sont développés à travers l'histoire, en réponse à la marginalisation des « petits crédits » qui, aux yeux du système de financement des agents économiques ont un

coût de gestion trop élevé et ne présentent que peu d'intérêt. Dès lors, les exclus de ce secteur se sont tournés vers d'autres structures plus accessibles pour eux et plus adaptées à leurs besoins.

L'histoire de la micro finance connut ses premiers jalons, dès la fin du 19^{ème} siècle, à travers la naissance des premiers SFD, dans les pays industrialisés d'Angleterre, d'Allemagne et du Canada. Les SFD avaient pour objet, à l'époque, de proposer une alternative à une masse de petites entreprises, victimes de la révolution industrielle.

Par la suite, cette expérience s'est étendue en Asie puis en Afrique. En Afrique de l'Ouest, elle poursuit un processus d'institutionnalisation depuis les années 90 après avoir évolué dans le système de crédit informel composé de réseaux de distributions tels que les tontines mais également de prêteurs jugés usuriers. En effet, devant l'importance grandissante de ce secteur, les autorités monétaires de l'UMOA ont conduit les Etats à réglementer le secteur.

C'est ainsi qu'au Sénégal, les Institutions Mutualistes sont régies par la loi 95-03 du 5 janvier 1995 tandis que les structures non mutualistes, sont tenues de signer une convention cadre avec le Ministre de l'Economie et des Finances avant d'exercer toute activité de collecte d'épargne et / ou de crédit.

Les institutions mutualistes occupent une place prépondérante dans le secteur de la micro finance. Elles ont des appellations variables, d'un pays à l'autre, et parfois au sein d'un même territoire. Elles sont ainsi connues sous les vocables de Coopérative, Caisse Populaire, Caisse d'Epargne et de Crédit et depuis l'avènement de la loi de 1995, le terme "mutuelle" semble plus en vogue.

Ces mutuelles d'épargne et de crédit sont des associations de personnes physiques et morales, munies de leurs capacités de création, leur détermination, leur besoin de solidarité, qui épargnent ensemble, s'octroient des prêts les uns les autres ainsi que divers services financiers en fonction de leurs besoins.

A côté des mutuelles « classiques », se développent des expériences qui utilisent, dans des proportions variables, des ressources extérieures au milieu, pour financer les crédits ; ce qui permet de pallier la faiblesse de l'épargne des couches défavorisées.

Le système non mutualiste intervient également, mais dans une moindre mesure, dans le financement d'activités économiques au profit des populations défavorisées.

L'évolution des SFD semble ainsi justifier le point de vue selon lequel la micro finance constitue un outil d'insertion socio-économique.

chapitre premier :

Méthodologie de Recherche

I COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES

Il s'est agi de construire une méthodologie de travail et de concevoir les outils de recueil et d'analyse des informations aptes à guider et à approfondir l'étude.

1-1°/ GRILLE D'ANALYSE

Nous avons utilisé les éléments du Cadre d'Analyse de HARVARD ANALYTIC FRAMEWORK ⁽⁴⁾. Cette grille a constitué un outil important de collecte et d'organisation des informations. Elle a permis d'identifier le type de données à collecter et la démarche d'analyse à suivre.

Conçue comme outil d'approche genre, elle est surtout utilisée pour étudier « les relations de pouvoir inégales entre hommes et femmes au sein de la société et de reconnaître qu'elles sont victimes d'un partage inéquitable des ressources, des responsabilités et du pouvoir entre femmes et hommes.

Cet outil est aisément adaptable à l'analyse de la situation des jeunes, considérés comme une catégorie insuffisamment prise en compte dans le processus de développement. Ceci se justifie d'autant plus que l'approche genre ne se limite pas aux relations entre hommes et femmes. Elle doit plutôt s'appliquer dans l'analyse des différences, des complémentarités, synergies et conflits potentiels entre les catégories sociales.

A partir du profil des activités productives et de l'accès aux ressources ainsi que des facteurs d'influences, ce cadre nous a permis de recueillir et d'analyser la prise en compte des besoins et des intérêts stratégiques des jeunes dans les SFD.

⁴ www.iged-madagascar.org/approche/cadres_ana.htm

Il a été également tenu compte des interventions de l'Etat, en direction des jeunes notamment sous l'angle de leur insertion socio-économique.

Les critères utilisés ont servi de guide pour vérifier la prise en compte des besoins pratiques et des intérêts stratégiques des jeunes dans ces interventions. Les besoins pratiques concernent la sécurité alimentaire, le logement, les revenus, la santé... Les intérêts stratégiques ont trait, entre autres, à leur participation aux prises de décision, au contrôle des ressources, et à l'accès à l'information.

La prise en compte des besoins pratiques des jeunes a pour objet de favoriser leur participation et d'améliorer leurs conditions de vie. La satisfaction des intérêts stratégiques, quant à elle, leur permet de devenir de véritables acteurs dans cette dynamique de développement.

C'est pourquoi, nous avons porté une attention particulière au critère relatif au bien-être qui nous a permis d'apprécier l'impact des SFD et l'apport du FNPJ dans l'insertion socioéconomique des jeunes. Il a également permis de vérifier les formes d'exclusions et les aspects du fonctionnement qui y contribuent. En dernière analyse, des conditions pour l'amélioration de l'accès des jeunes aux ressources financières ont pu être définies.

1-2°/ COLLECTE DES DONNEES

1-2-1°/ CADRE GEOGRAPHIQUE DE COLLECTE DES DONNEES

Des entretiens étaient programmés pour se dérouler dans trois régions du Sénégal. Les lieux ont été fixés après concertation avec des responsables de SFD et de leurs structures d'appui technique. Dakar, Thiès et Saint-Louis ont été choisis, compte tenu de l'expérience accumulée dans ces régions en matière de financement décentralisé.

1-2-2°/ TECHNIQUES DE COLLECTES

A partir de la grille d'analyse tirée du cadre de Harvard, nous avons effectué une recherche documentaire complétée par des entretiens collectifs et individuels avec des membres et des responsables de SFD ainsi que de leurs structures d'appui et de contrôle.

La recherche documentaire s'est déroulée tout au long de l'analyse. Elle a permis de préparer les entretiens et de disposer de plus d'informations sur le sujet.

Les outils utilisés pour la recherche documentaire sont constitués de (') :

- ouvrages généraux
- documents Internet
- statistiques existantes
- mémoires et rapports
- journaux

Des questionnaires ont été administrés aux

- responsables des SFD sélectionnés pour cette étude
- jeunes membres de SFD
- Jeunes bénéficiaires de financement du FNPJ
- Responsables du FNPJ

De plus, des entretiens ont été organisés, en amont et en aval, avec divers acteurs. Il s'agit des responsables des structures suivantes :

- Cellule d'Assistance Technique aux Mutuelles d'Epargne et de Crédit (AT/CPEC)
- Mission pour la Réglementation et le Développement de la Micro finance (MRDM) de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)
- Mouvements nationaux de jeunes
- Structures d'appui aux SFD

En outre, des focus groupes ont été organisés à Thiès avec des jeunes commerçants des marchés central et de Grand Thiès. Parmi eux, il y avait des jeunes figurant sur la liste des bénéficiaires des financements du 2^{ème} comité de gestion du FNPJ.

Un focus groupe a également été animé avec des femmes du marché de Grand Thiès qui accompagnent des jeunes dans leurs activités commerciales en leur rétrocédant une partie des financements dont elles bénéficient auprès de la Mutuelle de l'UNACOIS / DEF à Thiès et en leur inculquant les rudiments nécessaires à leur réussite dans ce domaine.

Par ailleurs, la participation à différentes rencontres ayant trait à la question des SFD a permis d'enrichir la recherche. Nous pouvons citer l'assemblée Générale de la Mutuelle de l'UNACOIS/DEF à Thiès et le dîner-débats organisé par le Ministère de l'Artisanat à " Terrou Bi " sur la question.

1-2-3°/ OUTILS DE COLLECTE

1-2-3-1°/ RECHERCHE DOCUMENTAIRE

La grille de collecte pour la recherche documentaire a concerné essentiellement les axes ci après :

- Titre du document
- Sous-titre
- Auteur
- Editeur
- Année de Parution
- Objectif de l'Etude
- Identification des SFD cités dans l'étude
- Identification des aspects du fonctionnement (adhésion, épargne, crédit ...)

- Identification des structures d'appui aux SFD et aux jeunes
- Identification des appréciations portées sur les financements du FNPJ

1-2-3-2°/ QUESTIONNAIRE

Trois grilles, conçues sous formes de questionnaires, ont été adressées successivement aux jeunes membres de SFD et aux SFD sélectionnés.

A l'issue de la pré-étude, réalisée à Thiès, le questionnaire adressé aux jeunes a été réaménagé. Un questionnaire mieux adapté a été conçu et présenté aux jeunes de Dakar.

Les trois modèles de questionnaires figurent en annexes.

Les informations recueillies ont porté essentiellement sur :

- l'Identification
- le Fonctionnement
 - Conditions d'adhésion
 - Système de mobilisation de l'épargne
 - Sélection des activités à financer
 - Système de crédit (crédit SFD / crédit FNPJ)
 - Système de gestion et de contrôle du crédit
 - Système de suivi-évaluation des activités financées
 - Système de communication avec les bénéficiaires
- l'Impact
 - Situation économique créée par les activités du SFD
 - Impact sur l'aptitude des jeunes au leadership
- Identification des structures d'Appui
 - Structures d'appui au SFD
 - Structures d'appui spécifique aux jeunes

- les Atouts et les contraintes
 - o liés au fonctionnement du SFD
 - o liés aux financements du FNPJ
- les Démarches préconisées pour lever ces contraintes

Ces questionnaires sont complétés par un guide d'entretien utilisé dans les focus groupes.

Les informations ont été recueillies en partant des interrogations concernant :

- les motivations de leur adhésion
- les services offerts dans le SFD
- la concordance entre les services offerts et les besoins des jeunes
- les besoins que le SFD ne peut pas satisfaire
- les obstacles à une responsabilisation des jeunes dans les SFD

II CHOIX DE LA POPULATION

Pendant la pré-étude effectuée à Thiès, le choix s'est porté sur la Mutuelle de l'UNACOIS DEF qui était le seul partenaire du FNPJ dans la localité. A ce titre, il semblait être l'interlocuteur potentiel en matière de jeunesse parmi les SFD de Thiès.

Après un entretien avec les membres de la Mutuelle, il s'est avéré que les bénéficiaires des financements du premier comité de gestion du FNPJ étaient très peu représentatifs pour constituer un échantillon. En effet, il s'agissait de 2 jeunes.

De plus, le premier aurait détourné le financement reçu pour voyager. Nous n'avons pas pu rencontrer le second bénéficiaire du fait de sa très grande mobilité.

Devant cette contrainte, le choix a été orienté vers 15 jeunes membres de la Mutuelle, dont 8 de sexe masculin. Deux d'entre eux étaient bénéficiaires du financement du 2^{ème} comité de gestion du FNPJ.

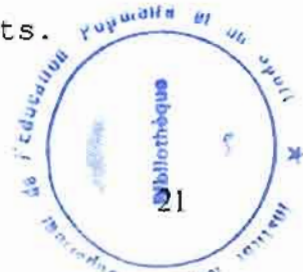
La particularité de cet échantillon c'est qu'il est composé essentiellement de commerçants. Compte tenu de leur représentativité dans le secteur informel dont l'ampleur croît de manière vertigineuse dans le système économique du pays, ils constituent une frange importante des jeunes entrepreneurs. Aussi, leurs propos pourraient-ils traduire dans une certaine mesure, des préoccupations d'une partie importante des cibles du FNPJ.

A Dakar, 5 jeunes bénéficiaires des financements du premier comité de gestion du FNPJ ont été sélectionnés sur un total de 15 pour la région ; leurs financements sont passés par l'Union des Mutuelles d'Epargne et de Crédit de l'Unacois (UMECU) Développement Economique et Financier (DEF).

En outre, 6 SFD ont été enquêtés à Dakar, ce qui nous a amené à élargir notre sujet qui initialement devait se limiter aux Mutuelles d'Epargne et de Crédit. L'expérience de PAME Médina, SFD non mutualiste, spécialisé dans le crédit direct nous a paru intéressante à prendre en compte dans les politiques de refinancement au profit des jeunes.

Sur les 191 SFD comptabilisés comme ayant communiqué des informations financières conformes aux prescriptions réglementaires, les 6 SFD ont été choisis de manière raisonnée.

En effet, dans les banques de données publiées par la BCEAO, ces SFD figurent au premier rang pour ce qui concerne les flux financiers, en terme de crédit et de dépôts. Ils figurent également parmi les 10 SFD les plus importants.



III CONTRAINTES

Malgré des atouts certains dans toutes les étapes de la recherche, quelques obstacles se sont dressés tout le long du parcours.

Les contraintes ont été relatives à divers facteurs.

Il s'agit d'abord de l'administration des questionnaires aux SFD.

A ce niveau, si des responsables de SFD nous ont accueillis et informés dans les délais avec tout le professionnalisme nécessaire, des difficultés notoires se sont manifestées, dans certains cas, notamment par une méfiance dans la mise à disposition des données. La transparence ne semble pas être une donnée effective des politiques de communication des SFD, si tant est qu'ils en disposent tous.

La disponibilité des interlocuteurs n'a pas toujours été effective, surtout devant un questionnaire aussi fouillé. Les responsables se montrent généralement très occupés, et surchargés par un lourd paquet d'activités.

Une contrainte de taille a été notée au niveau des données disponibles dans les SFD car les réseaux produisent des statistiques globales sans intégrer une distinction du "membership" par âge. Ce qui n'est pas le cas pour les statistiques concernant le genre. Le seul SFD qui nous a fourni des informations relativement complètes à ce niveau, l'ACEP, a commandé les statistiques pour les besoins de l'étude. Ceci laisse augurer de la place accordée aux jeunes dans ces systèmes.

De surcroît, nous avons été confrontés à des blocages réels devant l'accès aux informations du principal Réseau qui a collaboré avec le FNPJ : l'Union des Mutuelles d'Epargne et de Crédit de l'UNACOIS (UMECU). Après plusieurs rendez-vous manqués, remis au lendemain ou entrecoupés, et devant la non

mise à disposition d'informations relatives aux réponses attendues pour certains éléments-clés du questionnaire, le calendrier de l'étude a été lourdement perturbé. Les entretiens initialement prévus pour une période de quatre mois (de juillet à octobre), se sont déroulés du mois de juillet au mois de mars. Ce qui a réduit de manière drastique le temps réservé à l'analyse des données ainsi qu'à la rédaction et à la saisie du document.

Pour ce qui concerne les questionnaires auprès des jeunes, leur administration a été confrontée à une très grande mobilité de certains bénéficiaires. Malgré une lettre d'introduction signée du Directeur de l'INSEPS et les explications préalables fournies pour justifier les enquêtes, certains jeunes se sont montrés méfiants, par moment. Cela s'est vérifié surtout pour ceux qui ont des arriérés de paiement et qui se demandent si c'est le FNPJ ou l'Unacois qui envoie ses espions.

Il s'y ajoute les contraintes liées au calendrier de formation de l'INSEPS qui ne prend pas en compte le temps nécessaire à un travail de recherche acceptable.

chapitre deuxième :

**Stratégies d'Insertion Socio - Economiques
mises en oeuvre par l'Etat**

I PROBLEMATIQUE DE L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

Le chômage et la pauvreté sont, à juste titre, considérés comme les formes les plus sévères de marginalisation sociale. Celle-ci se manifeste par l'impossibilité de satisfaire les besoins primaires tels que l'alimentation, le logement ou l'habillement, d'accéder aux services sociaux de base portant sur la santé, l'éducation, l'accès à un environnement sain, à l'information et à un emploi convenablement rémunéré.

La marginalité entraîne chez les jeunes une entrée tardive dans la vie adulte, des troubles psychologiques dont les moindres ne sont pas le sentiment d'être inutiles et d'avoir son avenir incertain. Elle est la source de déviations multiples et dégradantes (alcoolisme, drogue, délinquance...), de déséquilibres (exode rural, immigration, explosion sociale lors des grèves récurrentes de déflatés, enrôlement des jeunes dans les bandes armées ou zones en conflits, révoltes en tout genre.)

Le Sénégal, pays sahélien, durement éprouvé par sa dépendance aux conditions climatiques généralement marquées par des pluies rares et mal réparties, est peuplé d'environ 10 000 000 d'habitants, dont plus de 52% ont entre 14 et 35 ans ⁽⁵⁾ La situation particulière vécue par les populations sénégalaises, est marquée par le chômage et le sous-emploi qui affectent 40% des jeunes de la tranche d'âge de 20 à 35 ans. ⁽⁶⁾

Avec les conséquences des plans d'ajustement structurel et de redressement économique et financier des années 80, les fermetures d'entreprises et la limitation des effectifs du

⁵ Moussé Dior DIOP, *De la Problématique de l'insertion économique des jeunes au Sénégal*, cours de 1^{ère} année Inspectorat

⁶ Présentation du Sénégal site [WWW.un.org.sn/html/quoi de 9.htm](http://WWW.un.org.sn/html/quoi_de_9.htm)

secteur public, influent sur son rang de 145^{ème} pays sur 162 selon le Rapport sur le Développement Humain de 2001 (7).

Cette situation est durement ressentie par toutes les catégories juvéniles, quoique de manière différente. En effet, d'après les Statistiques de 1999 du Ministère du Travail et de l'Emploi (8), près de 63% des chômeurs se trouvent en zone urbaine.

Par ailleurs, les problèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'emploi de plus en plus délicats se sont accrûs avec l'exode rural. Dakar, la capitale, étant le principal pôle d'attraction de ce flux vers les villes, abrite une bonne frange des chômeurs jeunes

L'augmentation du taux de croissance au cours de la deuxième moitié de la décennie 90, n'a pu conforter la thèse selon laquelle « des mesures propres à accélérer la croissance économique permettraient de résoudre rapidement les problèmes généralisés de pauvreté et d'emploi des pays en voie de développement »(9)

En effet, l'augmentation de la richesse nationale ne s'est pas traduite par une amélioration du niveau de l'emploi, en particulier pour les jeunes, ni par le recul de la pauvreté pour la majorité de la population.

Il semble dès lors incontournable d'intégrer la dimension équité dans la répartition du revenu et de la richesse.

Divers acteurs (pouvoirs publics, secteur privé partenaires de la coopération...) sont intervenus pour l'insertion harmonieuse des jeunes dans le tissu économique et social du Sénégal.

⁷ Présentation du Sénégal site [WWW.un.org.sn/html/quoi de 9.htm](http://WWW.un.org.sn/html/quoi%20de%209.htm)

⁸ Site du Gouvernement

⁹ BIT, « L'emploi, la Croissance et les besoins essentiels : problème mondial : conférence mondiale tripartite sur l'emploi, la répartition du revenu, le progrès social et la division internationale du travail », Genève : Atar, 1976.

Il s'agit d'un processus, au terme duquel doivent être réunies les conditions minimales de consommation privée, d'accès aux services sociaux de base et de participation aux instances de prise de décision.

Dans cette perspective, l'accès à l'emploi et / ou aux ressources financières constitue, semble-t-il, le nœud gordien à défaire pour permettre aux jeunes de se réaliser.

Ainsi l'Etat a-t-il mis sur pied le FNPJ.

II INTERVENTION DE L'ETAT

2-1 °/ STRATEGIES D'INSERTION MENEES PAR LES DEPARTEMENTS MINISTERIELS

Devant l'ampleur prise par les problèmes socio-économiques des jeunes, l'Etat a mis en œuvre différentes actions, articulées ou non autour de programmes. Les différents départements ministériels concernés sont intervenus, de manière isolée ou en concertation avec d'autres acteurs (Ministères, Société civile, partenaires au développement,...)

Nous évoquerons dans un premier temps les projets , programmes et actions menés par le Ministère de l'Emploi et celui de la Jeunesse.

Dans un second temps , l'analyse sera réservée à la démarche du FNPJ , administration rattachée au Ministère de la JEUNESSE

Nous n'abordons pas ici les démarches adoptées par les autres départements ministériels, ni celle de structures comme l'AGETIP.

2-1-1°/ NATURE DES INTERVENTIONS

Les interventions en direction des jeunes sont centrées autour d'actions ponctuelles d'une part et d'outil permanent d'autre part. Il s'agit essentiellement de (') :

- Mesures d' incitation fiscale
- Inventaire (Recensement des demandeurs d'emplois)
- Stages (Apprentis ,diplômés, ...)
- Création de GIE
- Incubation
- Subvention
- Crédit
- Formation au profit des bénéficiaires, du personnel d'accompagnement et du personnel d'appui à la recherche

2-1-2°/ ATOUS DES INTERVENTIONS

Les stratégies mises en œuvre par l'Etat :

- Plusieurs programmes et actions initiés et mis en œuvre
- Des ressources humaines, matérielles et financières mobilisées (pour la réussite de ces programmes)
- Renforcement des capacités des ressources humaines intervenant dans l'insertion : par exemple la formation et le perfectionnement en Entrepreneuriat par la CONFESJES
- Jeunes insérés dans le cadre de l'emploi salarié et non salarié.
- Budgets accrus surtout depuis l'alternance
- Dimension plus importante accordée à la formation des jeunes

2-1-3°/ LIMITES

Les résultats des programmes menés ne sont pas bien connus. Toutefois, à la mesure de l'ampleur du chômage des jeunes, ils semblent très faibles.

Certaines limites peuvent être relevées en matière d'insertion socio-économique des jeunes, parmi lesquelles :

- l'absence de ligne directrice claire et coordonnée guidant la stratégie de l'Etat
- l'absence d'harmonisation des interventions qui sont dispersées
- les difficultés de gestion et de mise en œuvre des programmes
- la primauté accordée aux palliatifs plutôt qu'aux solutions véritables,
- les politiques d'ajustements structurels, et le contexte économique difficile
- le clientélisme politique
- la faiblesse institutionnelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports aggravée par la primauté accordée au secteur sportif au détriment du secteur jeunesse jusqu'en 2000
- L'insuffisance ou la gestion défectueuse des ressources affectées à la réalisation des programmes et actions.
- La défaillance dans le suivi et l'évaluation des actions
- Des cadres et un personnel de l'Etat insuffisamment préparés à la prise en charge de la dimension insertion socio-économique des jeunes
- Tendance à calquer les expériences des métropoles comme la France pour résoudre des problèmes qui se posent dans un contexte de pays en développement.
- Démultiplication des Fonds pour les mêmes cibles
- La démultiplication des agences depuis l'Alternance

Pour une présentation claire et succincte les réponses ont été notées dans les tableaux ci-après.

2-1-4°/ PRINCIPALES REPONSES APORTEES PAR LE MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ,DU TRAVAIL DE L'EMPLOI, ET DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES (Tableau 1)

Instrument d'intervention	Projets , Actions menées	Partenaires	Périodes	Objectifs	Résultats	Limites
Groupe Opérationnel Permanent d'Etude et de Concertation (GOPEC)		BNE -partenaires au développement KFW (Fonds Koweïtien) -FED -CIEPAC -USAID -AFRICARE.	1978 jusqu'à présent	création d'emplois rémunérateurs au profit exclusivement de jeunes de 15 à 35 ans issus pour l'essentiel du monde rural.	-216 projets financés pour un montant de 1.236.962.000 F -4.559 emplois créés - moins de 2% des prêts ont été recouvrés	-Activités exclusivement centrées sur l'élaboration et la mise en œuvre de projets de jeunes -gestion financière mitigée -fin des activités en 1990
	« Opération Maîtrisard »			-stages en entreprise 166 stagiaires pour 12 mois et 116 embauchés -encadrement PME-PMI petits projets :300 maîtrisards -création de PME	29 stagiaires placés dans des PME	Pas de formation spécifique préalable au financement Un fort taux d'échec parmi les entreprises créées
Le Fonds National pour l'Emploi (FNE)	Création de la DIRE pour administrer le FNE -rétrocession : SONAGA, SOFISEDIT, CBAO. -exécution :	-Etat -BAD -FPE -Banque Mondiale	1987 / 1988	réinsertion : -des déflatés, -des diplômés de l'enseignement. -des émigrés de retour		-Difficultés de recouvrement -Difficultés de gestion

	SONEPI et Crédit sénégalais -cabinets d'étude INTERACT, GTI, SOREC, etc.			au Sénégal ; -diplômés de l'enseignement technique et professionnel ; -non diplômés justifiant d'une qualification professionnelle attestée.		
	appui à l'insertion des jeunes apprentis.			l'insertion de 5000 jeunes apprentis en première année et de 7000 en deuxième année dans les secteurs de la menuiserie bois et métallique, la confection, la cordonnerie et la transformation		
	stages en entreprises et stages de pré-insertion dans le secteur public			placer 2000 postes de stages en entreprise en première année, et de 5000 postes de stages pré-insertion dans le secteur public de la santé, de l'éducation, des		

				collectivités locales, de l'environnement, etc.		
Comité de Pilotage	Appui aux initiatives locales des organisations du mouvement associatif pour l'emploi des jeunes - projet test ASC.	-Ministère Jeunesse -ONCAV -MEF	1995 à nos jours	création de 3000 GIE de jeunes adossés à des ASC	-100 projets "ASC Emploi " pour un montant global de 283 millions CFA -300 emplois directs -	-Difficultés de coordination entre le ministère de l'emploi qui gère les fonds du projet et celui de la Jeunesse qui assure la tutelle des ASC
Cellule d'Appui à la Promotion de l'Emploi		-Mise en place FNRR -Assainissement financier	1994		-Création de 21 GIE de quartier -Financement de boucheries modernes pour 77 800 000FCFA Banque de projet	
Programme de réinsertion des militaires libérés de l'armée	appui à l'insertion et la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes libérés du service militaire. (durée : 2 ans)	-Ministères des Forces Armées -Ministère de l'Economie et des Finances		création de près de 250 micro et petites entreprises d'un coût moyen de 10 000 000F CFA, par projet.		
	- Systeme d'information sur le marché de l'Emploi SIME - recensement Général sur les demandeurs d'emploi(RGDE)			Mise à disposition d'un instrument pour mieux intégrer la dimension de l'emploi dans les politiques économiques et sociales.	157.063 demandeurs d'emplois âgés de 15 ans et plus, dont 63,6% de sexe masculin et 36,4% de sexe féminin	

Programme de formation et d'insertion des diplômés des instituts et universités arabes	formation et insertion des Diplômés des Instituts et Universités Arabes	<ul style="list-style-type: none"> - Présidence , départements ministériels concernés, -O.N.F.P, -B.I.D, -Association des Diplômés, - Organisations professionnelles patronales 	1997	réduire voire éliminer le chômage des diplômés des Instituts et Universités Arabes en les préparant pour un emploi salarié ou non salarié.	<ul style="list-style-type: none"> -125 diplômés sélectionnés et formés en entrepreneuriat et en gestion. -63 projets élaborés principalement dans le secteur du commerce, de l'agriculture et des services. -emploi salarié :50 diplômés retenus dont 4 recrutés 	
Fonds National d'Action pour l'Emploi.			1999	-Insertion des jeunes dans une activité productrices ou dans une structure moins conventionnelle (ASC,..) fondée sur une formation ,un apprentissage et un partenariat Etat secteur privé ,collectivités locales		

Convention Etat-Employeurs	<i>Stages en Entreprises</i>	-Conseil National du Patronat (CNP) - Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES), - Syndicats	2001	-promotion active et régulière de l'emploi sur le marché -Promotion de l'Emploi des Jeunes -apprentissage dans l'entreprise ou en alternance -adaptation ou de requalification pour jeunes diplômés(3400) -incubation de jeunes diplômés ou agents de maîtrise avec 5ans minimum d'ancienneté	576 contrats consentis à des jeunes Conventions en cours de modification	
	Appui a la création d'emplois dans le secteur privé : par la Direction de l'Emploi ;				3312 emplois sur financement de projets	
<i>Autres programmes spécifiques</i>				-immigrés -handicapés...		

Sources : www.emploi.gouv.snwww.jeunesse.gouv.sn

2-1-5 Tableau 2 : Principales réponses apportées par le Ministère de la Jeunesse (Sources : www.emploi.gouv.sn /www.jeunesse.gouv.sn)

Instrument d'intervention	Actions	Partenaires	Périodes	Objectifs	Résultats	Limites
	Plan d'Action Décennal de la Jeunesse (PADJ)		1985-1993	-recenser les problèmes des jeunes et mettre en œuvre des solutions appropriées -participation des jeunes au développement -cellules de coordination et de concertation	30 projets intégralement financés par l'AGETIP 15 projets financés par la CONFEJES	-léthargie -Mise en œuvre du Programme d'Ajustement Structurel
Fonds Jeunes-Emplois (FEJ)	Formation en élaboration, gestion et évaluation de micro-projets	CONFEJES	1992	-faciliter l'installation des jeunes dans le domaine des petits métiers. -soutenir les initiatives en matière de production de biens et services en vue de favoriser l'auto emploi	Création de 200 emplois avec 68 147 000F	
	Fonds d'Insertion pour les Jeunes, FIJ (fusion FEJ+PEJ)	CONFEJES	1994 /	-promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes et leur offrir des formations y afférentes -jeunes porteurs de projets, les conseils techniques et les soutiens institutionnels - prêts pour le démarrage et pour la consolidation des projets		
Projet Promotion des Jeunes	Formation en élaboration et gestion de projets Appui financier de projets au profit des associations partenaires primées	FNUAP	1992 à nos jours	Adopter une approche globale de la prise en charge de la santé des jeunes Fidéliser les jeunes relais	Fabrication d'incinérateurs d'ordures ménagères Jeunes formés	Ce volet est léthargique depuis le début du programme ; il semble ne pas disposer de l'appui nécessaire au niveau des bailleurs

Photo 1 : Remise de Chèque à un jeune promoteur



Sources : images du site de la CONFEJES

Instrument d'intervention	Actions	Partenaires	Périodes	Objectifs	Résultats	Limites
FIFMAS	Formation Financement	CONFES		-former les jeunes à la fabrication d'équipements d'entraînement et de pratiques sportives et de vêtements sportifs -financer les projets des jeunes initiés dans ce domaine		
Fonds National d'Insertion des Jeunes	Financement de micro-projets		1997 à nos jours	-formation à la création d'entreprise -financement de micro activités	Financement de projets pour jeunes filles en 2003	-Montant trop faible du budget alloué avant 2000 : 10 000 000 F par an - Partenaires au développement n'ont pas réagi
Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ)			2001 /	-participer à la mise en œuvre de la politique de l'emploi des jeunes /base de données sur les idées de projet -assister les jeunes dans leur recherche d'emploi, de formation ou de conseil professionnel ou dans leur création d'activités économiques/besoins en ressources (Etat, privés,...) -assister les employeurs dans l'embauche des jeunes...	Etudes de projets Jeunes affectés en stage ou en emploi temporaire	
Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ)			2001 /	-financer des projets de jeunes -appuyer les actions de recherche, de formation, de mobilisation des jeunes -renforcer les capacités d'intervention des structures et du personnel du Ministère		

Photo 2 : façade du Siège FNPJ à Dakar



Sources : Nos images

2-2 °/ CONTRIBUTION DU FNPJ



2-2-1°/ MISSION, OBJECTIFS ET STRATEGIES

Le Fonds National de la Promotion de la Jeunesse (F.N.P.J), est créé par décret n° 2000-829 du 16 octobre 2000 abrogé et remplacé par le décret n° 2001-284 du 13 avril 2001. Ses locaux sont situés à Dakar, sur l'Avenue Bourguiba

2-2-1-1°/ MISSIONS

Le F.N.P.J a pour missions principales de :

- contribuer à la résolution des problèmes d'insertion des jeunes dans les secteurs productifs
- contribuer à la promotion socioculturelle des jeunes

2-2-1-2°/ OBJECTIFS

A cet effet, il s'est fixé comme principaux objectifs de financer, pour le compte des jeunes :

- des projets individuels ou collectifs de création d'entreprises ou d'activités génératrices de revenus;
- des actions de formation, d'information et de communication;
- des appuis dans le domaine de l'encadrement;

- la réalisation et l'équipement de micro infrastructures.

En outre, il compte appuyer des actions d'étude, d'accompagnement, de recherche et de suivi-évaluation dans le cadre de l'insertion sociale et économique des jeunes.

Par ailleurs, des appuis sont prévus en direction des programmes de mobilisation sociale intéressant la jeunesse, du genre santé, éducation...

2-2-1-3°/ STRATEGIES

Pour atteindre l'objectif relatif à la création d'entreprises ou d'activités économiques par les jeunes, le FNPJ met les montants accordés à la disposition des SFD, qui se chargent de les rétrocéder aux bénéficiaires.

Les jeunes ont le choix entre trois fonds d'intervention, à savoir :

- le fonds de financement qui a pour objet de couvrir leurs besoins de financement à la limite des plafonds fixés ;
- le fonds de garantie prévu pour apporter son aval aux SFD en vue de couvrir les risques liés aux crédits destinés aux jeunes ;
- le fonds de prêts participatifs destiné à les aider à constituer ou renforcer leurs fonds propres afin de bénéficier de crédits nécessaires à la réalisation de leurs programmes d'investissement dont les montants dépassent les plafonds d'intervention du FNPJ.

2-2-2°/ MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

2-2-2-1°/ CONDITIONS DE FINANCEMENT

Les conditions de financement des fonds d'intervention sont retracées dans le tableau ci après :

TABLEAU 3 CONDITIONS DE FINANCEMENT DU FNPJ

TYPE DE FONDS	TYPE DE CREDIT	DUREE DU CREDIT	TAUX D'INTERET	DUREE DU DIFFERE	PLAFONDS D'INTERVENTION
Fonds de financement	Court terme	12 mois	7.5%	3 mois	5 000 000F
	Moyen terme	36 mois	7%	6 mois	5 000 000F
Fonds de garantie		Durée du crédit	2%		5 000 000F
Fonds de prêts participatifs	Long terme	4 ans	3%	1 an	5 000 000F

Sources : Documentation FNPJ

NB : Le FNPJ n'exige pas de garantie en fonds propre ou matérielle au promoteur.

2-2-2-2°/ CRITERES D'ELIGIBILITE

Des critères d'éligibilité sont fixés pour les jeunes et les SFD

Pour accéder à ces fonds, les jeunes doivent respecter les critères d'éligibilité suivants :

- présenter un projet d'activité rentable et licite suivant le canevas d'étude de faisabilité défini par le FNPJ

- être de nationalité sénégalaise
- être âgé de 18 à 35 ans
- se présenter individuellement ou s'organiser en GIE ou toute autre forme de société
- être sans emploi salarié
- avoir les capacités requises pour gérer le projet dont le financement est sollicité ou à défaut, accepter de suivre une formation appropriée

Les SFD quant à eux, doivent, respecter les critères ci-après :

- être régulièrement installé au Sénégal et respecter les normes fixées par les autorités monétaires de la BCEAO
- être agréé, reconnu ou signataire de la Convention-cadre au niveau du Ministère de l'Economie et des Finances

2-2-2-3°/ PROCEDURES D'INSTRUCTION

Deux exemplaires de l'étude de projet sont déposés, l'un au FNPJ, l'autre au niveau du SFD. Après évaluation et approbation du SFD, le dossier est transmis au FNPJ, pour contrôle de conformité, réévaluation et décision finale de son comité de gestion.

2-2-3°/ RESSOURCES

2-2-3-1°/ RESSOURCES HUMAINES

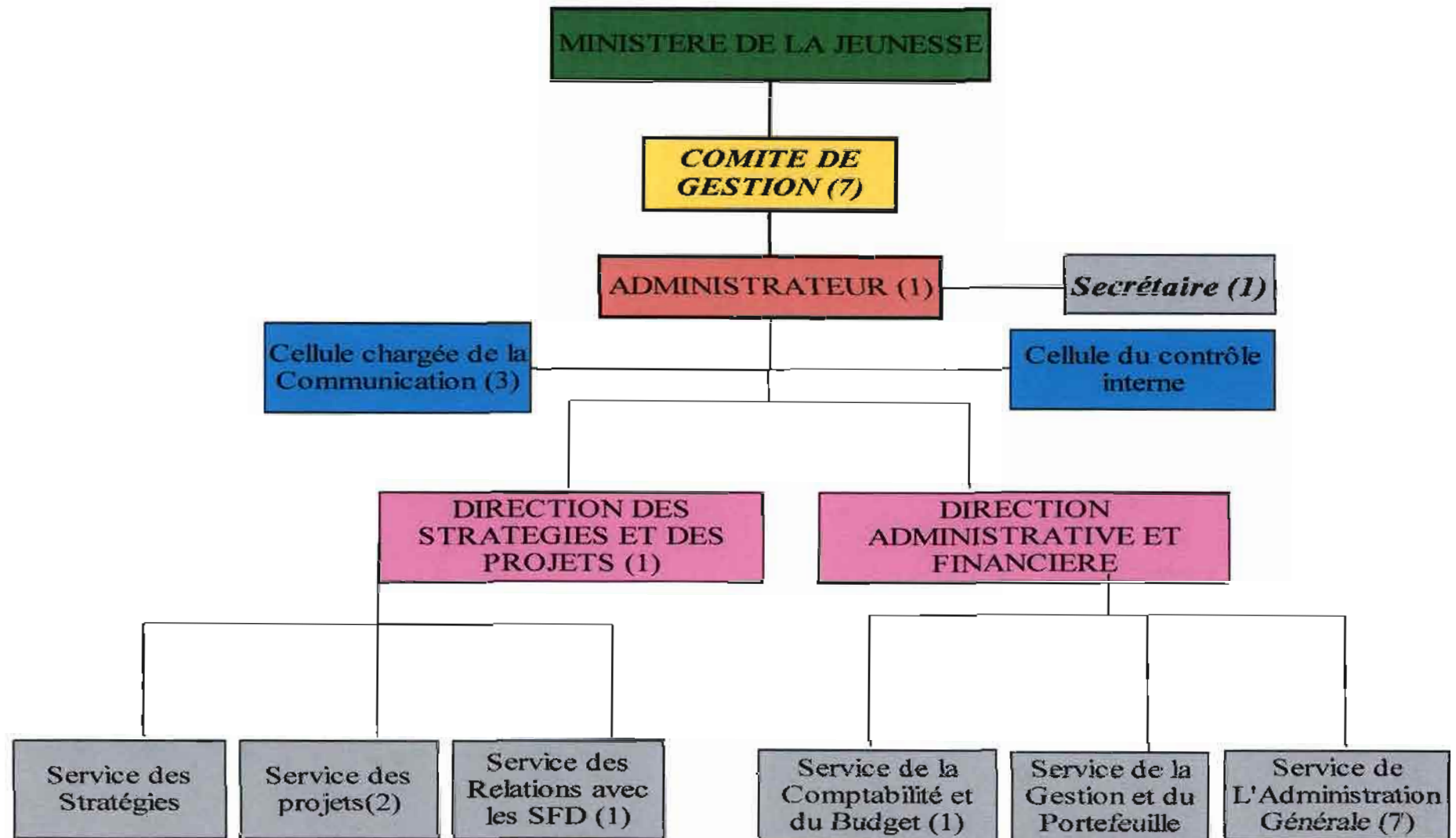
Pour la mise en oeuvre de sa stratégie, le FNPJ est dirigé par deux organes que sont le Comité de Gestion et l'Administrateur.

- Le comité de gestion constitue l'organe d'orientation et de contrôle. Il est présidé par le Ministre de la Jeunesse et comprend des représentants des Ministères de l'Emploi et des Finances ainsi que de deux mouvements nationaux de jeunesse, à savoir, le Conseil National de la Jeunesse du Sénégal (CNJS) et l'Organisme National de Coordination des Activités de Vacances (ONCAV)
- L'administrateur est placé sous le contrôle du comité de gestion

L'exécution est assurée par une vingtaine d'agents répartis selon l'organigramme ci après :

(NB : Les chiffres entre parenthèses désignent l'effectif en activité dans la structure.)

ORGANIGRAMME DU FONDS DE PROMOTION DE LA JEUNESSE



Sources : Documentation FNPJ

2-2-3-2°/ RESSOURCES MATERIELLES

Le FNPJ dispose de locaux équipés en mobilier et matériel de bureau. Il dispose en outre de véhicule, de matériel de reproduction et de diffusion en plus du matériel audio visuel.

2-2-3-3°/ RESSOURCES FINANCIERES

Les ressources financières du Fonds sont constituées essentiellement :

- de la subvention annuelle de l'Etat ;
- de la subvention d'entreprises publiques et privées ;
- des financements des partenaires au développement ;
- de diverses ressources.

Au titre de l'année 2001 la dotation des trois fonds se présente ainsi qu'il suit :

- Un fonds de financement : FCFA
1 .000.000.000 ;
- Un fonds de garantie : FCFA 135. 850.000 ;

Un fonds de prêts participatifs FCFA 100. 000. 000.

2-2-4°/ REALISATIONS

Le comité de gestion a tenu deux sessions au bout desquelles, 818 projets ont été financés pour un montant total de 1 913 466 290 FCFA.

Ce montant peut être réparti comme suit :

- 787 projets financés au total, dont 213 pendant la première session ;
- 31 projets issus des programmes spéciaux dont 20 Cyber centres d'affaires et 11 issus du Programme Chine Taiwan

Photo 3 : Activité maraîchère dans le Walo, financée par le FNPJ



Sources : images du FNPJ

Les programmes « Poste chance », « Handicapés » et « Casamance » semblent connaître un début de réalisation.

2-2-4-1°/ OCTROI DE CREDIT

2-2-4-1-1°/ STATISTIQUE GLOBAL DES DEUX COMITES DE GESTION (Tableau 4)

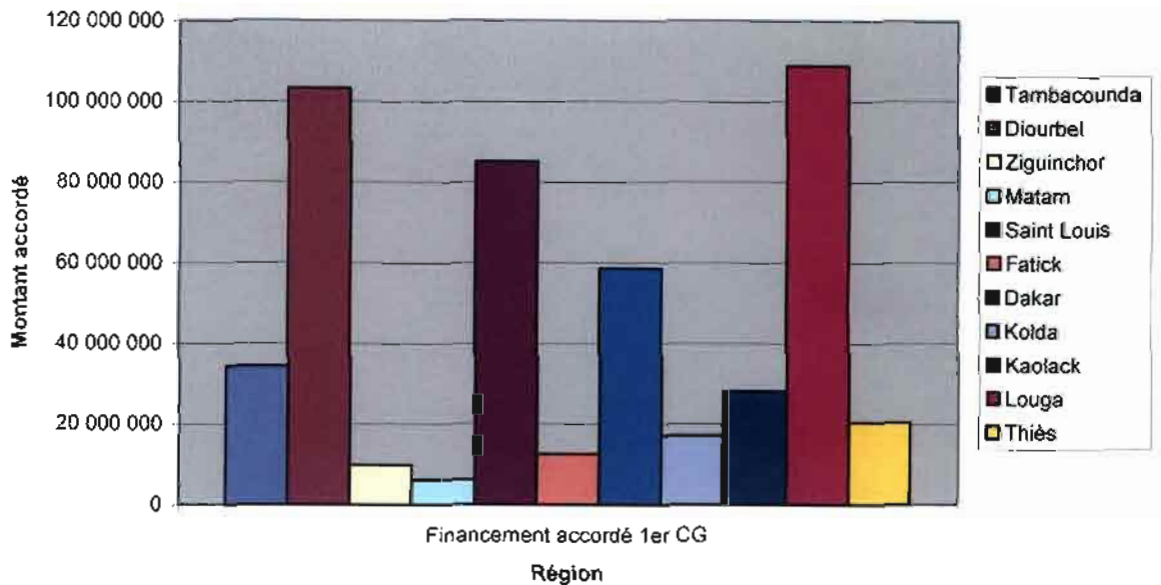
Région	Financement accordé 1er CG	Nombre de projets 1er CG	Financement accordé 2ème CG	Nombre de projets 2ème CG	Financement total	Nombre total de projets
Tambacounda	34 414 315	11	29 489 625	15	63 903 940	26
Diourbel	103 262 000	103	106 567 000	52	209 829 000	155
Ziguinchor	9 861 900	2	109 079 390	36	118 941 290	38
Matam	6 180 778	2	16 814 852	8	22 995 630	10
Saint Louis	85 000 699	25	191 322 000	82	276 322 699	107
Fatick	12 594 000	3	50 413 292	38	63 007 292	41
Dakar	58 658 862	15	404 672 333	167	463 331 195	182
Kolda	17 084 000	4	50 870 000	24	67 954 000	28
Kaolack	28 080 986	6	58 812 488	25	86 893 474	31
Louga	108 778 649	35	160 685 000	70	269 463 649	105
Thiès	20 370 000	7	129 545 321	57	149 915 321	64
Ensemble	484 286 189	213	1 308 271 301	574	1 792 557 490	787
%	27%	27%	73%	73%	100%	100%

Sources : Statistiques du FNPJ

2-2-4-1-2°/ REPARTITION DES MONTANTS

DES FINANCEMENTS

GRAPHIQUE 1 REPARTITION PAR REGION DES MONTANTS

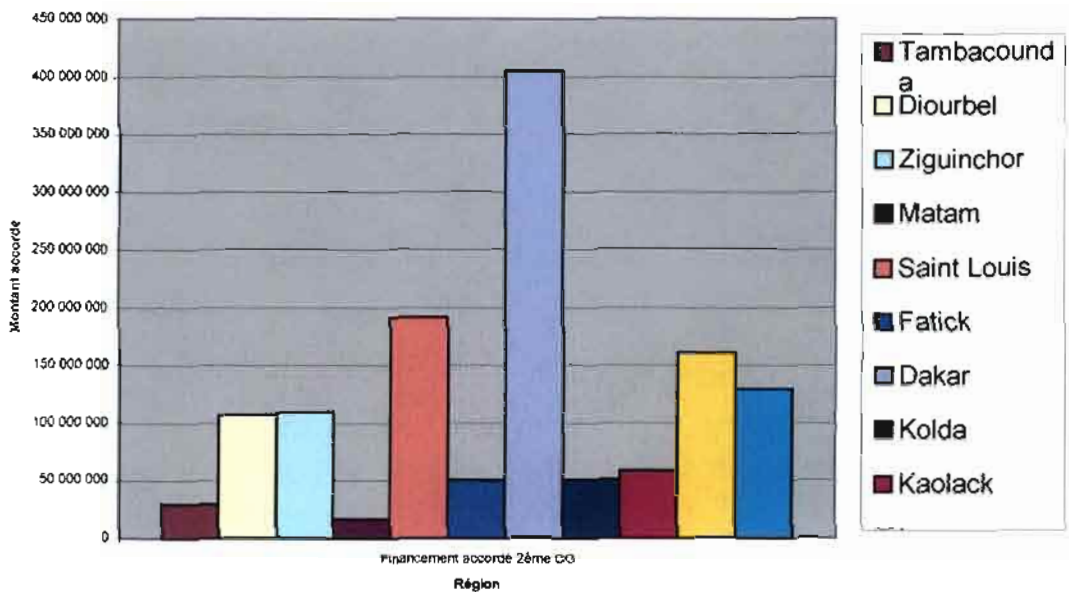
DES FINANCEMENTS DU 1^{ER} COMITE DE GESTION

Source : Tableau 4

Les montants alloués par région sont compris entre 6 180 778F CFA pour Matam et 108 778 649F pour Louga. Louga et Diourbel ont obtenu les montants les plus élevés de ce financement. Ce qui a soulevé des contestations.

Par ordre décroissant, les montants les plus importants, pour les cinq premières régions ont été accordés à Louga, Diourbel, Saint-Louis, Dakar et Tambacounda.

GRAPHIQUE 2 REPARTITION PAR REGION DES MONTANTS DES FINANCEMENTS DU 2^{ème} COMITE DE GESTION

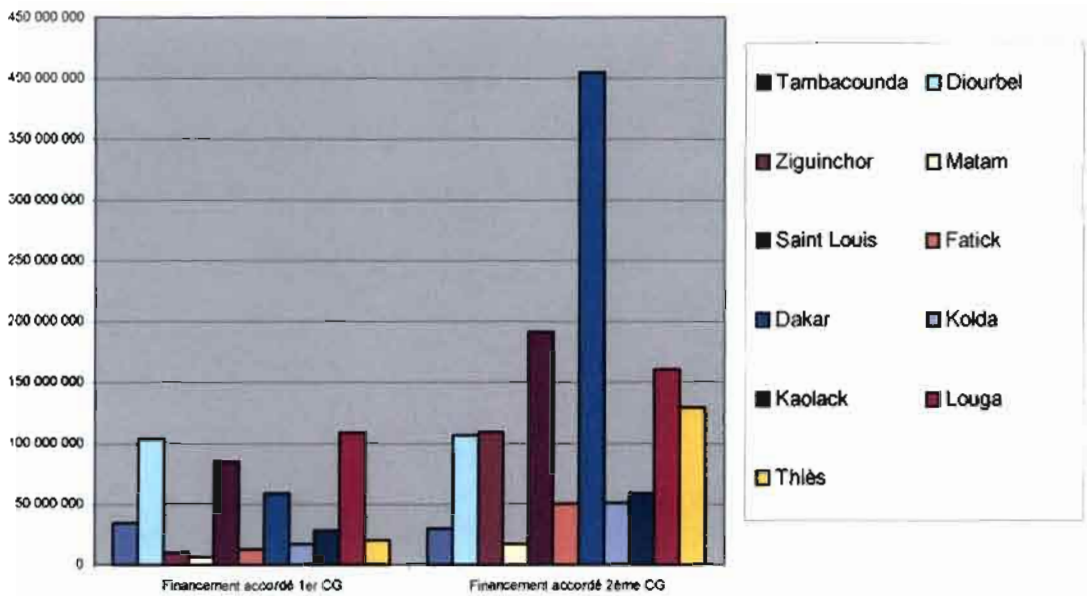


Source : Tableau 4

Les montants alloués par région sont compris entre 16 814 852 pour Matam et 404 672 333 F CFA pour Dakar. La répartition des montants du 2^{ème} financement révèle des rectifications par rapport au primat qui semblait accordé à Louga et Diourbel. Toutefois, les montants qui leur sont accordés ont accru.

Par ailleurs, les montants les plus importants, par ordre décroissant pour les cinq premières régions sont alloués à Dakar, Saint-Louis, Louga, Thiès et Diourbel.

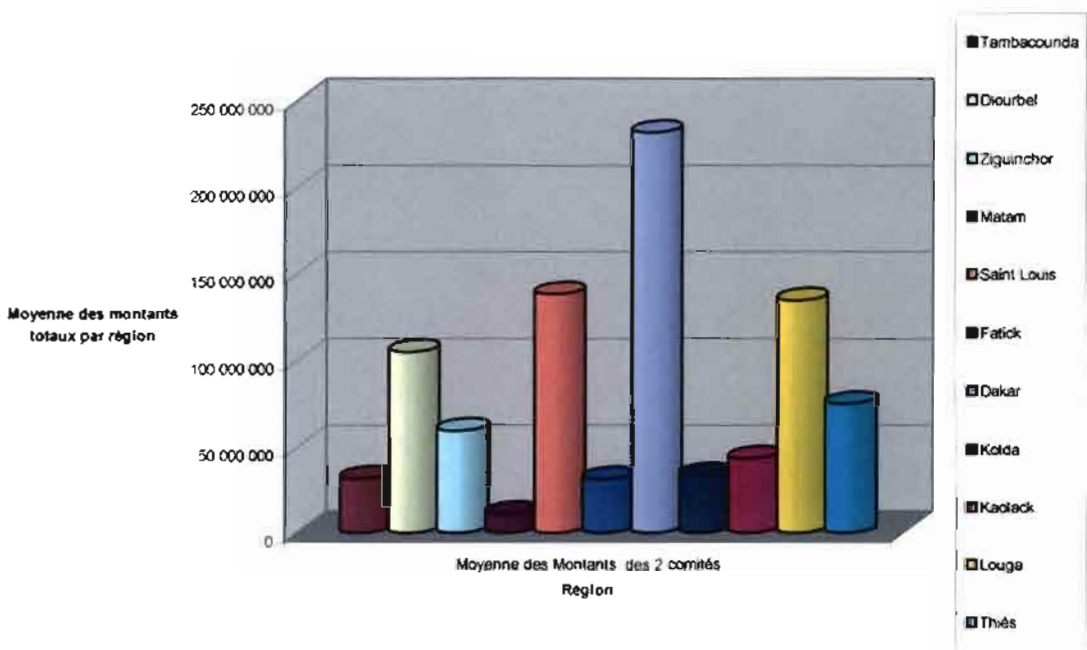
GRAPHIQUE 3 EVOLUTION DES MONTANTS DES FINANCEMENTS DES DEUX COMITES



Source : Tableau 4

STATISTIQUES GLOBALES DES PROGRAMMES ET PROJETS FINANCES

GRAPHIQUE 4 MOYENNE DES FINANCEMENTS ACCORDES PAR REGION



Source : Tableau 4

Ces deux précédents graphiques permettent de comparer les montants des financements accordés par les deux comités de gestion du Fonds. Ils révèlent que le groupe des régions qui ont reçu les montants les plus élevés reste relativement homogène, avec Dakar, occupant la première place et dépassant largement les autres régions. Ce qui pourrait s'expliquer au regard de l'importance économique et du nombre de populations, jeunes en particulier vivant dans cette capitale.

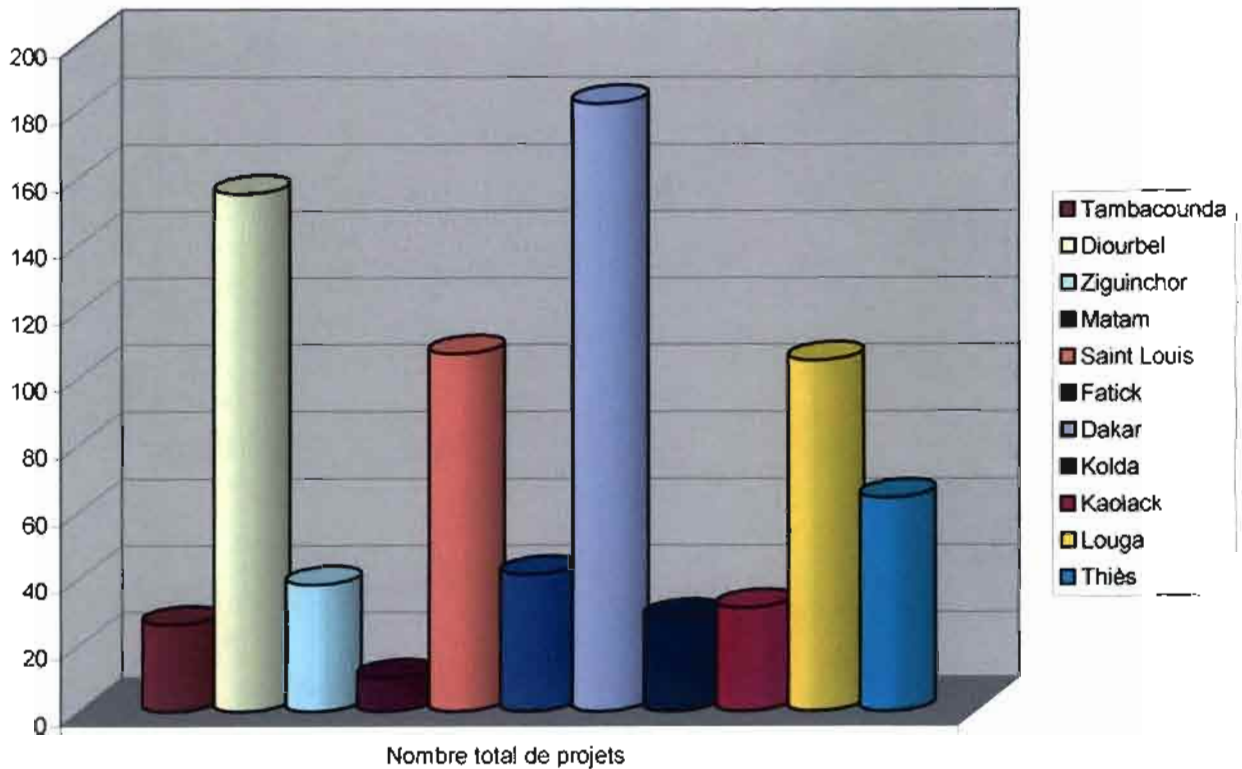
Par ailleurs, nous notons que Thiès remplace Tambacounda dans ce groupe.

Cependant les montants en soi ne suffisent pas pour mesurer l'importance des financements. Ce montant mérite d'être évalué relativement au nombre de projets, pour avoir une idée sur les montants moyens accordés par projet et par région.

2-2-4-1-3°/ REPARTITION DES FINANCEMENTS

PAR REGION ET PAR NOMBRE DE PROJET

GRAPHIQUE 5 NOMBRE TOTAL DE PROJETS PAR REGION



Ce graphique montre également des écarts entre le nombre de projets financés pour chaque région. Ainsi, par ordre décroissant, les cinq premières régions sont : Dakar, Diourbel, Saint-Louis, Louga et Thiès.

2-2-4-1-4°/ REPARTITION DES FINANCEMENTS

PAR MONTANT MOYEN ACCORDE PAR PROJET ET PAR REGION

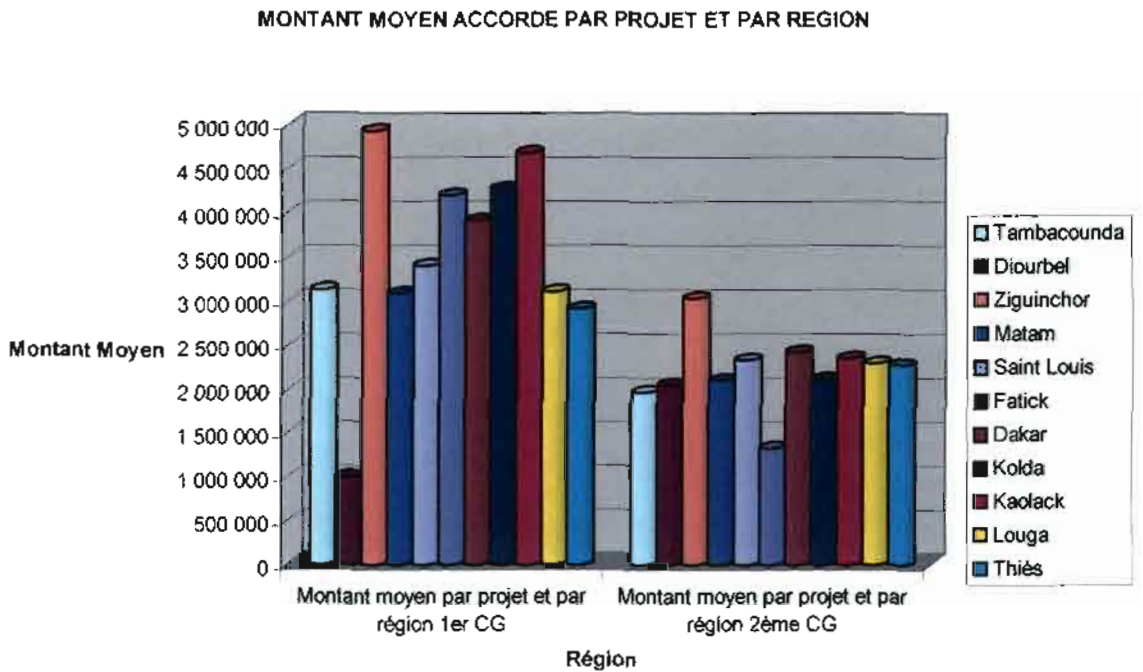
TABLEAU 5 MONTANT MOYEN ACCORDE PAR PROJET ET PAR REGION

Région	Financement accordé 1er CG	Nombre de projets 1er CG	Financement accordé 2ème CG	Nombre de projets 2ème CG	Financement total	Nombre total de projets	Montant moyen par projet 1er CG	Montant moyen par projet 2ème CG	Moyenne des Montants moyens des 2 comités
Tambacounda	34 414 315	11	29 489 625	15	63 903 940	26	3 128 574	1 965 975	2 547 275
Diourbel	103 262 000	103	106 567 000	52	209 829 000	155	1 002 544	2 049 365	1 525 955
Ziguinchor	9 861 900	2	109 079 390	36	118 941 290	38	4 930 950	3 029 983	3 980 467
Matam	6 180 778	2	16 814 852	8	22 995 630	10	3 090 389	2 101 857	2 596 123
Saint Louis	85 000 699	25	191 322 000	82	276 322 699	107	3 400 028	2 333 195	2 866 612
Fatick	12 594 000	3	50 413 292	38	63 007 292	41	4 198 000	1 326 666	2 762 333
Dakar	58 658 862	15	404 672 333	167	463 331 195	182	3 910 591	2 423 188	3 166 889
Kolda	17 084 000	4	50 870 000	24	67 954 000	28	4 271 000	2 119 583	3 195 292
Kaolack	28 080 986	6	58 812 488	25	86 893 474	31	4 680 164	2 352 500	3 516 332
Louga	108 778 649	35	160 685 000	70	269 463 649	105	3 107 961	2 295 500	2 701 731
Thiès	20 370 000	7	129 545 321	57	149 915 321	64	2 910 000	2 272 725	2 591 362
Ensemble	484 286 189	213	1 308 271 301	574	1792 557 490	787	2 273 644	2 279 218	2 276 431

Sources Statistiques du FNPJ

Le montant moyen accordé pour l'ensemble des promoteurs par les deux comités reste sensiblement le même. Il varie entre 2 273 644 et 2 279 218F CFA soit une moyenne de 2 276 431F

GRAPHIQUE 6 MONTANT MOYEN ACCORDE PAR PROJET ET PAR REGION



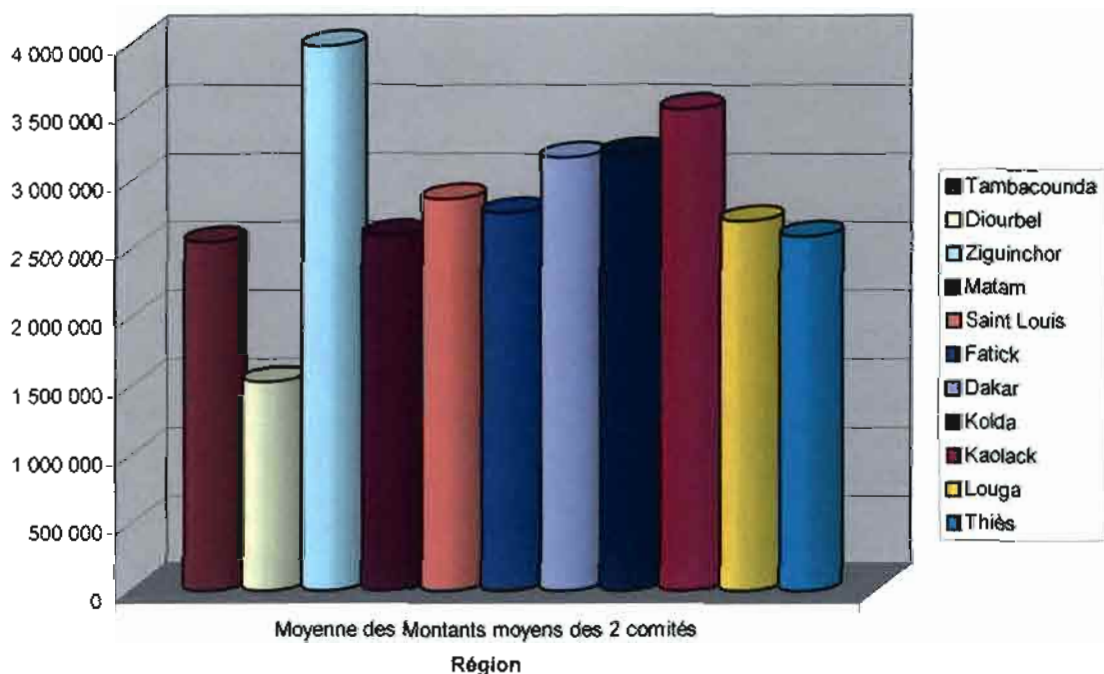
Source : Tableau 5

Le montant moyen par région pour le premier comité varie de 1 002 544 pour Diourbel à 4 930 950F CFA pour Ziguinchor. Par ordre décroissant des montants moyens, les premières régions sont Ziguinchor, Kaolack, Kolda, Fatick et Dakar.

Pour le 2^{ème} comité, le montant moyen par région a baissé par rapport au 1^{er} comité. Il varie de 1 326 666F pour Fatick à 3 029 983F CFA pour Ziguinchor. Par ordre décroissant des montants moyens, les premières régions sont Ziguinchor, Dakar, Kaolack, Saint-Louis et Louga.

GRAPHIQUE 7: MOYENNE DES MONTANTS MOYENS

DES FINANCEMENTS DES DEUX COMITES



Source : Tableau 5

Ces données révèlent que Ziguinchor occupe la première place dans les deux comités en ce qui concerne les montants moyens alloués par projet, avec une moyenne de 3 980 467F.

Par ailleurs le pôle de tête est cette fois ci occupé par les régions de Ziguinchor, Kaolack, Kolda, Dakar et Saint-Louis.

2-2-4-2°/ PROGRAMMES SPECIAUX

D'après les statistiques du FNPJ, les 20 Cyber centres d'affaires (cf. tableau en annexes) et les 11 projets du Programme Chine Taiwan ont été respectivement financés pour 100 000 000F et 20 899 800F soit au total 120 899 800F.

Le programme cyber centre d'affaires a pour objet l'insertion des jeunes dans les métiers des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les jeunes sélectionnés suivent d'abord une formation à l'informatique avant d'être installés dans des cyber équipés, suite à un contrat de bail.

Le programme Chine Taiwan, a financé des micro-projets agricoles dans les départements de Sédhiou, Dagana, Dakar, Saint-Louis et Kolda, grâce à une participation de 10 000 000F du FNPJ supplémentaire à l'enveloppe de l'Ambassade de Chine.

2-2-4-3°/ REPARTITION ENTRE LES MUTUELLES DES PROJETS APPROUVES PAR LE 1ER COMITE DE GESTION

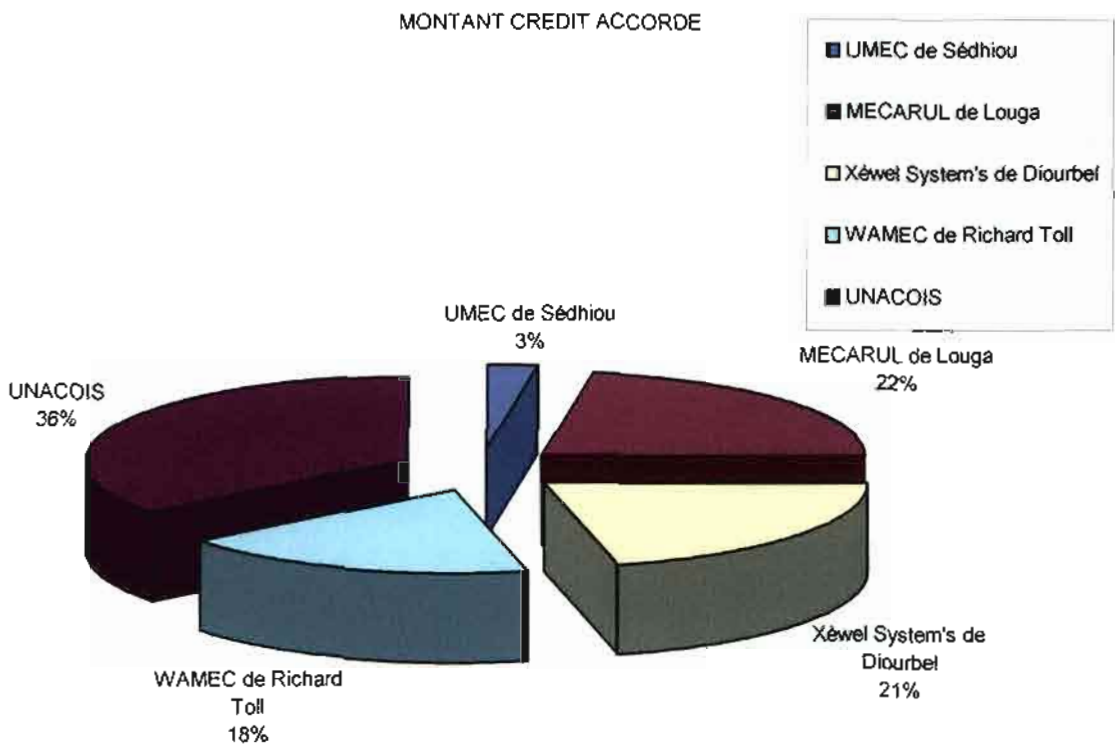
5 SFD agréés ont été refinancés suite au 1^{er} Comité de Gestion et 6 pour le 2^{ème}.

TABLEAU 6 REPARTITION DES PROJETS ENTRE LES MUTUELLES PAR LES 2 COMITES

MUTUELLE	1er Comité de Gestion		2ème Comité de gestion	
	NOMBRE DE PROJETS	MONTANT CREDIT ACCORDE	NOMBRE DE PROJETS	MONTANT CREDIT ACCORDE
UMEC de Sédhiou	3	12 483 000	14	46 874 695
MECARUL de Louga	35	108 778 649	64	153 768 000
Xéwel System's de Diourbel	103	103 262 000	35	70 035 100
WAMEC de Richard Toll	26	88 181 477	66	182 065 688
UNACOIS	46	171 590 063	282	742 494 160
MECPF			34	67 478 934

Cette répartition révèle que, pour le 1^{er} comité de gestion, pendant lequel, les jeunes interrogés dans l'enquête à Dakar ont été financés, l'UNACOIS n'a été refinancés que pour 46 projets pour un montant de 88 181 477F dont 15 à Dakar.

GRAPHIQUE 8 REPARTITION DES MONTANTS DES PROJETS ENTRE LES MUTUELLES PAR LE 1^{ER} COMITE

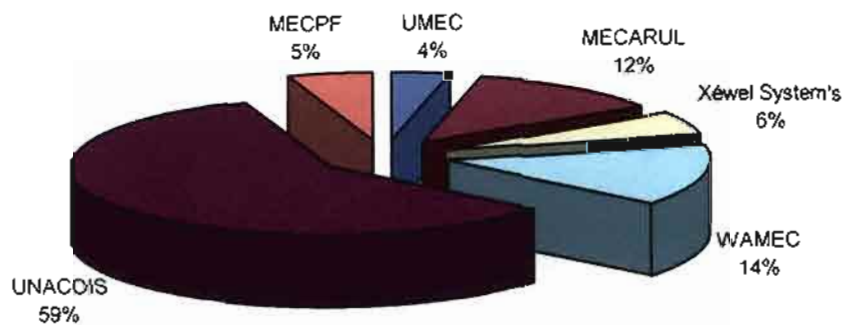


Source : Tableau 6

Ce graphique montre que sur les 5 SFD, l'UNACOIS a reçu le montant le plus élevé des financements du 1^{er} Comité de Gestion, avec 36% du total.

GRAPHIQUE 9 REPARTITION DES MONTANTS DES PROJETS ENTRE
LES MUTUELLES PAR LE 2^{ème} COMITE

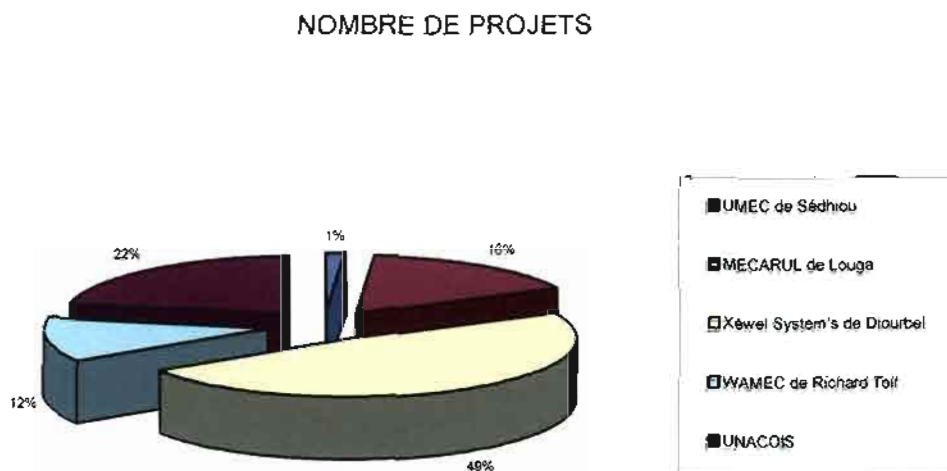
MONTANT CREDIT ACCORDE



Source : Tableau 6

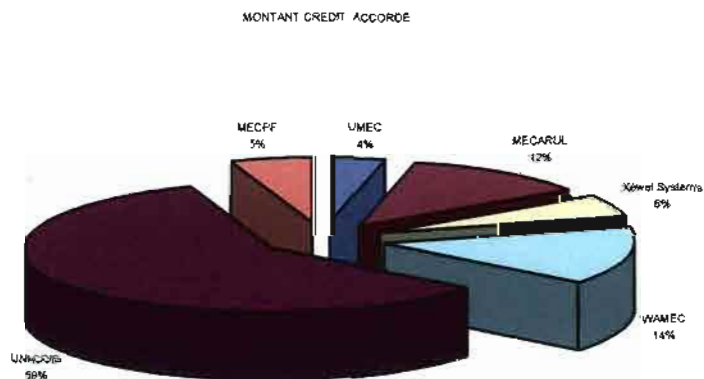
Au 2^{ème} Comité, une progression fulgurante de l'UNACOIS est démontrée ici avec un pourcentage de l'ordre de 58% des montants des financements octroyés sur total de 65 SFD

GRAPHIQUE 10 : REPARTITION DU NOMBRE DE PROJETS ENTRE
LES MUTUELLES PAR LE 1^{ER} COMITE



Source : Tableau 6

GRAPHIQUE 11 REPARTITION DU NOMBRE DE PROJETS ENTRE
LES MUTUELLES PAR LE 2^{ème} COMITE



2-2-5°/ IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DES ACTIVITES MENEES PAR LE FONDS

Malgré la jeunesse de la structure, l'impact commence à être perceptible, entre autres, en terme de crédit distribué, de nombre de projets financés par secteur d'activités financées, et de nombre d'emplois potentiels.

Les tableaux ci-après nous permettent de visualiser cet impact.

Les activités menées par le FNPJ sont classées comme suit (Ce classement est repris dans les tableaux relatifs à l'intervention par secteur du Fonds.) :

- 1 - Artisanat d'art
- 2 - Agriculture - Elevage
- 3 - Production - Transformation
- 4 - Services
- 5 - Commerce
- 6 - Nouvelles Technologies
- 7 - Pêche

Il semble important de relever que, parmi les 5 secteurs d'activités, l'agriculture occupe la première place, en terme de montant de crédit distribué, suivi des services puis du commerce.

Pour ce qui est du nombre d'emplois potentiels, il s'élève au total à 4186 pour 813 projets, soit, en moyenne, 5 emplois par projet.

L'agriculture est ici présentée comme secteur le plus porteur de potentialités d'emplois, avec 50% du total des effectifs.

CREDIT DISTRIBUE PAR SECTEUR (Tableau 7)

Région	CREDIT DISTRIBUE PAR SECTEUR						
	01	02	03	04	05	06	07
Thiès	7 437 000	59 813 500	11 708 000	38 153 821	24 803 000	20 000 000	2 500 000
Ziguinchor	0	13 634 000	16 125 680	10 285 850	39 293 860	5 000 000	34 361 900
Tambacounda	0	20 550 165	4 000 000	13 550 025	20 904 750	9 899 000	0
Diourbel	2 000 000	98 011 300	19 605 500	36 593 500	50 568 700	5 000 000	0
Saint Louis	0	165 026 219	7 000 000	44 009 480	34 051 000	17 750 000	13 831 000
Dakar	8 325 000	43 565 143	42 197 300	195 193 667	105 268 085	72 894 000	7 500 000
Fatick	0	20 277 292	10 844 750	8 354 000	14 192 500	8 438 750	3 900 000
Kolda	0	27 983 000	7 701 000	16 270 000	13 100 000	5 000 000	2 900 000
Kaolack	5 000 000	36 026 900	8 000 000	13 751 783	18 255 030	14 968 761	2 900 000
Matam	0	10 529 978	1 500 000	1 500 000	5 965 652	3 500 000	0
Louga	0	125 004 139	25 368 943	49 306 448	56 984 119	13 300 000	0
Ensemble	22762000	620421636	154051173	426968574	383386696	175750511	67892900
8	1	34	8	23	21	9	4

Source : Statistiques du FNPJ

NOMBRE D'EMPLOIS POTENTIELS CREES

NOMBRE GLOBAL D'EMPLOIS POTENTIELS DES PROJETS ET PROGRAMMES FINANCES (Tableau 8)

COMITE / PROGRAMME	NOMBRE DE PROJETS	NOMBRE D'EMPLOIS POTENTIELS
Comité de Gestion du 26/10/01	213	1291
Comité de Gestion du 26/02/02	574	2725
Programme Cyber Centre d'affaires	20	100
Programme République de Chine Taiwan	11	70
TOTAL	818	4186

Source : Statistiques du FNPJ

NOMBRE D'EMPLOIS PAR SECTEUR ET PAR REGION (Tableau 9)

Région	Nombre d'emplois par Secteur et par Région								
	01	02	03	04	05	06	07	Ens	%
Thiès	6	176	21	65	38	20	3	329	8
Ziguinchor	0	39	25	15	44	5	96	224	5
Tambacounda	0	57	12	28	35	9	0	141	3
Diourbel	3	260	48	80	178	5	0	574	14
Saint Louis	0	846	6	44	63	18	60	1037	25
Dakar	13	92	75	255	144	69	20	668	16
Fatick	0	44	37	21	34	9	15	160	4
Kolda	0	152	19	20	18	5	15	229	6
Kaolack	5	59	15	22	34	15	3	153	4
Matam	0	40	4	3	9	4	0	60	1
Louga	0	305	41	78	102	15	0	541	13
Ensemble	27	2070	303	631	699	174	212	4116	100
%	1	50	7	15	17	4	5	100	

Source : Statistiques du FNPJ

L'étude a donc révélé que le FNPJ bénéficie d'un impact en terme de crédit distribué, d'activités financées et d'emplois potentiels.

Entre 2001 et 2002, le crédit distribué par 2 comités de gestion avoisine 2 milliards de F CFA répartis entre 818 projets de jeunes dont 31 financés dans le cadre de programmes spéciaux (20 cyber centres d'affaire et 11 du programme de Chine Taiwan).

Les régions ont toutes été touchées mais dans des proportions différentes. En terme de montant du financement et de nombre de projets financés, les régions de Louga, Dakar et Diourbel sont en tête pour les deux comités. Pour ce qui concerne les montants moyens des financements accordés, les régions de Ziguinchor, Kaolack et Dakar figurent en première position.

A ce niveau, la logique ayant guidé la répartition des financements des projets a suscité des réactions polémiques. Il semblerait qu'elle soit guidée par le souci de satisfaire une clientèle politique et / ou religieuse.

Par ailleurs, les financements sont remis aux bénéficiaires par l'intermédiaire de 5 SFD pour le premier comité et 6 SFD au second. Il s'agit de (du) :

- l'UMEC de Sédhiou
- Mécarul de Louga
- Xéwël System's de Diourbel
- WAMEC de Richard Toll
- MECPF (au 2^{ème} Comité)
- l'UNACOIS

Ce dernier a bénéficié de 35% des montants des financements accordés au 1^{er} comité et de 59% de celui du second.

Cependant, cette place de choix qui lui est accordée mérite d'être justifiée. Existerait-il un lien avec la non-implication des réseaux de SFD jouissant d'une bonne couverture géographique ?

De toute évidence, cette promotion de l'UNACOIS devrait être liée aux résultats de la gestion du refinancement obtenu au premier comité. Or, ceci paraît difficile à apprécier, du fait de l'inaccessibilité des informations y afférant.

S'agissant des secteurs d'activités, ils sont au nombre de 7, l'agriculture figurant en 1^{ère} place, avec 34% des montants alloués.

Pour ce qui est du nombre d'emplois potentiels, il est estimé à 4186 avec 50% provenant de l'agriculture. Ces chiffres méritent toutefois d'être actualisés. Les chiffres disponibles, relatifs aux emplois potentiels, ne permettent pas de statuer sur les emplois effectifs. Un travail de suivi conséquent aurait permis de mettre à jour ces statistiques.

Il reste évident que le FNPJ a facilité l'accès de jeunes à un crédit sans exigence de garantie, ni d'apport personnel et à des taux largement en dessous de ceux pratiqués, en utilisant le canal des SFD.

Chapitre Troisième

**Action des SFD
dans l'Accès des Jeunes
aux Ressources Financières**

I Présentation des SFD

1-1°/ Performance des SFD du Sénégal dans le cadre de l'UEMOA.

D'après la Banque de données de l'UEMOA datée de 1997, l'éclosion de SFD dans la zone de l'UEMOA a débuté dans les années 80.

Cette évolution est marquée, entre autres, par un accroissement général du nombre de SFD, de l'effectif des bénéficiaires et des flux financiers.

1-1-1°/ EVOLUTION DU NOMBRE DE SFD

En effet, l'évolution du nombre de SFD en 1998 et 1999 retracée dans le tableau ci-dessous, fait ressortir une augmentation de 114 SFD dans la zone de l'UEMOA dont 92

supplémentaires comptabilisés pour le Sénégal, soit un volume de 80,70 %.

Tableau 10 : Evolution du nombre de SFD recensés

TYPE D'ORGANISATION	Année		
	1997	1998	1999
BENIN	30	16	14
BURKINA FASO	18	16	21
COTE D'IVOIRE	12	17	15
MALI	20	19	41
NIGER	25	9	9
SENEGAL	41	30	122
TOGO	42	51	50
TOTAL	188	158	272

Sources: Banques de données UMOA 1999

Cette progression relèverait en partie de la hausse du nombre de SFD recensés par la MRDM ; et plus particulièrement du nombre de mutuelles d'épargne et de crédit comme le confirme le tableau ci après.

Tableau 11 : Evolution du nombre de SFD recensés par type d'institutions

TYPE D'ORGANISATION	Année		
	1997	1998	1999
EPARGNE/CREDIT	93	107	227
CREDIT DIRECT	23	22	21
PROJETS A VOLET CREDIT	72	29	24
TOTAL	188	158	272

Sources: Banques de données UMOA 1999

Ce tableau indique que l'augmentation globale du nombre de SFD résulte essentiellement de celle du nombre de MEC.

Les mêmes tendances sont notées au Sénégal.

Tableau 12 : EVOLUTION DES FLUX FINANCIERS

TYPE D'ORGANISATION	Années		
	1998	1999	2000
EPARGNE/CREDIT	26	119	117
CREDIT DIRECT	3	3	4
PROJETS A VOLET CREDIT	1	0	0
TOTAL	30	122	121

Sources: Banques de données UMOA 1999

La progression du nombre de SFD recensés, qui a quadruplé durant la période passant de 30 à 122%, provient exclusivement de celle des MEC(de 36 à 119%)

1-1-2 Evolution de l'effectif des bénéficiaires

Les statistiques de l'UMOA relèvent là aussi une certaine progression.

Tableau 13: UMOA :Evolution par pays du nombre de membres

<u>TYPE</u> <u>D'ORGANISATION</u>	Année		
	1997	1998	1999
BENIN	257 729	285387	329459
BURKINA FASO	166 233	292082	335930
COTE D'IVOIRE	116 707	177594	270467
MALI	190 328	237638	294004
NIGER	38 775	31726	35508
SENEGAL	127 303	184713	226131
TOGO	115 331	129354	171975
TOTAL	1 012 406	1 338 494	1 663 474

Les statistiques ne reflètent pas intégralement la situation réelle des effectifs car elles représentent les inscriptions à titre individuel dans les SFD.Or les regroupements qui sont enregistrés sur une base unitaire, comptent généralement des dizaines d'individus.

L'évolution par pays montre que le Bénin est le premier pays en terme de nombre de membres des SFD avec 622 800 en 1998 et 725 981 en 1999.En 1999,le Sénégal qui occupait le quatrième rang avec 184 713 a reculé pour occuper la

cinquième place malgré une augmentation de 12 086 nouveaux membres inscrits.

En dépit de ce léger recul au plan sous régional une évolution notable est enregistrée au plan national.

Elle proviendrait essentiellement de 4% des SFD qui, d'après les statistiques de la BCEAO regrouperaient 86 % des membres en 2000 avec le CMS en tête comme en atteste le tableau ci dessous :

Tableau 14 : Les 5 SFD les plus importants au nombre de membres

SFD	NOMBRE DES MEMBRES	EN % DE L'ENSEMBLE
CMS	116995	46,6
UM-PAMECAS	64432	25,6
ACEP	13534	5,4
MUSO FENAGIE-PECHE	10690	4,3
UMECU	9657	3,8
TOTAL DES 5 SFD	215308	85,7
ENSEMBLE DES SFD D'EPARGNE ET DE CREDIT	251322	100,0

Sources Banque de données Sénégal

1-1-3°/ Evolution en terme de flux financiers

1-1-3-1°/ Ressources

Les SFD de l'UMOA ont enregistré entre 1997 et 1998 une évolution du volume de leurs ressources et de leurs emplois. Il en est de même pour les dépôts ou épargnes, les fonds propres, les lignes de crédits, les subventions ainsi que les ressources affectées.

Nous intéresserons ici à l'évolution de l'épargne.

Tableau 15 : Structure par pays des dépôts en banque
(en millions FCFA)

<u>TYPE</u> <u>D'ORGANISATION</u>	<u>Année</u>		
	1997	1998	1999
BENIN	25858	29466	31338
BURKINA FASO	13650	18259	22962
COTE D'IVOIRE	12172	20511	32325
MALI	10749	18411	22794
NIGER	3939	3614	3447
SENEGAL	17794	18285	26238
TOGO	12033	14117	17746
TOTAL	96195	122663	156850

Sources: Banques de données UMOA 1999

La Côte d'Ivoire occupe la première place en matière de mobilisation de l'épargne en 1999. Le Sénégal arrive en troisième place. Il a ainsi gagné deux rangs après avoir quitté la cinquième en 1998.

En effet, l'épargne collectée par les SFD au Sénégal passe de 9,854 milliards en 1998 à 18,456 milliards de francs CFA en 2000, soit une augmentation de 187%. Cet accroissement serait principalement dû à l'UMPAMECAS et au CMS.

Tableau 16 : Evolution des dépôts par type d'institutions (millions de FCFA)

SFD	1998	%	1999	%	2000	%
EPARGNE/CREDIT	9680	98,23	13362	98,24	17652	97,224
CREDIT DIRECT	98	0,995	240	1,764	504	2,7759
PROJETS A VOLET CREDIT	76	0,771	-	-	-	-
TOTAL	9854	100	13602	100	18156	100

Sources: Banques de données UMOA 1999

1-1-3-2°/ Evolution des emplois

Les emplois des SFD comprennent généralement les placements en banque et les opérations de crédit. Pour ce qui est des opérations de crédit, plusieurs paramètres peuvent permettre de l'apprécier. Pour les besoins de l'étude, nous nous intéresserons, ici, aux montants des crédits octroyés.

L'évolution par pays des crédits retracée dans le tableau ci-après révèle une progression importante des montants des crédits accordés entre 1997 et 1999.

Tableau 17 : Evolution par pays
des crédits(UMOA)

<u>TYPE</u> <u>D'ORGANISATION</u>	<u>Année</u>		
	1997	1998	1999
BENIN	16810	20152	18342
BURKINA FASO	12544	11255	12294
COTE D'IVOIRE	6160	10907	22401
MALI	9909	16510	21877
NIGER	4508	3609	3937
SENEGAL	13074	16401	20354
TOGO	7796	8862	7179
TOTAL	70801	87696	106384

Sources: Banques de données UMOA 1999

Le Sénégal a connu une hausse de 24% des montants des crédits alloués par ses SFD. Il occupe ainsi en 1999 la 2^{ème} place dans la sous-région.

Le montant des crédits distribués est passé de 16, 401 milliards à 28, 247 milliards F grâce aux renforcements des financements accordés par l'UM PAMECAS, l'ACEP et le CMS dont

les montants octroyés ont augmenté respectivement de 265%, 47.9% et 26.2%.

1-2 IMPACT SOCIO - ECONOMIQUE DES SFD

1-2-1°/ TYPE D'ACTIVITES FINANCEES

Les SFD ont été utilisés essentiellement pour financer des activités commerciales, d'après les données de la BCEAO. Le commerce concerne ici les produits agricoles, les produits manufacturés, locaux ou importés.

Au second rang, figurent l'agriculture (groupements villageois, coopératives paysannes, organisations professionnelles agricoles), la consommation et les autres services. Toutefois, les SFD se sont fortement impliqués dans le financement de l'agriculture, comme ce fut le cas dans les zones cotonnières du Bénin ou du Togo.

En outre, avec la présence plus forte des SFD dans les villes, les financements accordés à l'artisanat (groupements d'artisans, associations artisanales féminines) et aux services connaissent une progression.

Au-delà des activités économiques, le micro crédit finance aussi la protection sociale (mutuelles de santé, caisses de santé primaire). Il contribue de ce fait à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation...)

1-2-2°/ NOMBRE D'EMPLOIS CREES

Les statistiques disponibles concernent généralement les emplois directs. Il s'agit des personnels salariés employés dans les SFD.

A ce propos, les SFD de l'UMOA, avec 5 901 personnes directement employées en 1999, connaissent un impact notable si l'on sait que le système bancaire, dans son ensemble, n'emploie que 10 208 personnes.



Les emplois créés suite aux activités financées ne sont généralement pas pris en compte dans les statistiques des SFD.

1-2-3°/ PLACE DES FEMMES ET DES JEUNES

Les femmes sont considérées comme un des maillons des programmes de lutte contre la pauvreté. A ce titre, elles intéressent particulièrement les SFD qui, dans certains cas, vont jusqu'à leur réserver des financements exclusifs. C'est le cas de la FDEA au Sénégal.

Dans certains cas, les SFD ont une clientèle composée en majorité de femmes.

Cependant, l'épargne femmes (33.6%) est faible mais elles accèdent au crédit autant que les hommes de l'UMOA.

Par contre, la place réservée aux jeunes dans les SFD semble inexistante. A priori, il n'existe pas de données selon l'âge, comme c'est le cas, pour le genre.

Pourtant, les jeunes constituent, au même titre que les femmes, un maillon essentiel dans la chaîne de lutte contre la pauvreté. Il semble donc qu'il est temps d'identifier les obstacles à lever pour leur accès aux ressources financières, et par suite, leur insertion dans le tissu socio-économique

II PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

2-1°/ RESULTATS DES QUESTIONNAIRES ADRESSES AUX JEUNES DE LA MUTUELLE DE L'UNACOIS DEF A THIES

Photo 4 : Devanture Siège de la Mutuelle de l'UNACOIS/DEF
à Thiès



Sources : nos images

2-1-1°/ IDENTIFICATION

Les 15 jeunes membres (parmi lesquels 8 hommes) de la mutuelle de l'UNACOIS DEF à Thiès ont une moyenne d'âge de 29 ans.

Tous commerçants de professions, sauf un bijoutier, ils sont 4 non scolarisés, 2 arabisants, 5 du niveau primaire, 3 du niveau secondaire et 1 sans réponse.

Ils sont membres de la mutuelle depuis 2002 pour 5 d'entre eux, 2 depuis 1998 et 2000, 5 depuis 1997.

2-1-2°/ FONCTIONNEMENT

Photo 5 : Entretien avec les responsables de la Mutuelle de l'UNACOIS : DEF de Thiès



Sources : nos images

Tous les membres ont versé 6 500 F CFA pour l'adhésion sauf l'actionnaire qui a donné 14 500 F CFA.

Le montant moyen de l'épargne est évalué à 3 773 188 FCFA avec un plafond minimum déclaré de 18 000 F et un maximum de 26 950 000 F CFA.

En moyenne, les financements octroyés par le SFD sont obtenus au bout de 11 semaines pour un montant de moyen de 1 161 150 F CFA par jeune.

11 jeunes ont effectivement mené des activités commerciales, 1 la bijouterie, 1 l'agriculture, et 1 la restauration créant au total 40 emplois et réalisant un bénéfice moyen de 1 376 570 F CFA.

Les bénéfices ont été diversement utilisés. Parmi les réponses enregistrées, 11 déclarent utiliser leurs bénéfices pour la satisfaction des besoins familiaux, 8 pour ceux personnels, 6 pour leur réinvestissements et 3 sans réponses.

Photo 6 : Caisse de la mutuelle UNACOIS/DEF de Thiès



Sources : nos images

2-1-3°/ ATOUTS, CONTRAINTES ET SUGGESTION

Les atouts portent selon les jeunes interviewés sur la formation en gestion, la solidarité et la facilité pour l'accès au financement de la Mutuelle.

Les contraintes notées sont essentiellement liées à la faiblesse des montants prêtés, aux conditions de remboursement de la mutuelle ainsi qu'au retard dans la mise en place des crédits du FNPJ.

Les suggestions portent sur la levée de ces contraintes, avec en plus, une demande de formation à l'élaboration des projets, l'information sur les systèmes de financement, l'alphabétisation, l'appui pour monter des dossiers d'import export et pour l'obtention de visa et de billet.

Photo 7 : Focus groupe avec les jeunes de la mutuelle UNACOIS/DEF au
Marché Central de Thiès



Sources : nos images

2-2 RAPPORT DES FOCUS GROUPES

Dans les trois focus groupes organisés à Thiès, les concernés sont respectivement les jeunes du marché central, les femmes du marché de Grand Thiès puis les jeunes filles du marché Grand Thiès. C'est une population uniquement composée de commerçants, au vu de leur mutuelle d'appartenance.

Les réponses relevées lors des différentes rencontres, concernant l'accès des jeunes au crédit du FNPJ, par l'intermédiaire de l'UNACOIS à Thiès, sont axées autour des six points suivants :

- Les raisons avancées pour expliquer l'adhésion des jeunes à la mutuelle s'expliquent par leur désir de développement personnel et familial et l'exigence du FNPJ pour ceux qui attendent d'être financés.
- Les difficultés rencontrées par les jeunes dans leurs démarches d'accès aux financements se résument à l'insuffisance voire l'absence de moyens disponibles, et aux conditions qui leurs sont fixées par les grossistes et qui les empêchent de rentabiliser leurs activités

- Sur les stratégies à mettre en œuvre pour leur accès aux financements du SFD, avec ou sans l'appui du FNPJ, une proposition est faite par des responsables de la mutuelle qui demandent un nantissement des équipements destinés aux projets des jeunes. Le jeune ne devient ainsi propriétaire des biens qu'après épurement de ses dettes. Cette démarche fait suite à l'inquiétude de la mutuelle devant les risques de détournement des financements pour financer l'immigration des jeunes. Les femmes ont proposé de regrouper les jeunes par équipes de 10, pour ouvrir un compte commun et assurer la rotation des crédits en leur sein.
- Leur participation à la Mutuelle semble souhaitée pour renforcer les capacités d'organisation de la structure mais de fait, ils semblent très minoritaires parmi les actionnaires et ne sont pas membres du bureau
- Les attentes exprimées en direction de la mutuelle consistent à leur accorder des crédits, les alphabétiser, les former en gestion, entre autres et les associer aux instances de décision.

Ces focus groupes ont connu un engouement de la part des jeunes à la recherche d'informations de proximité sur les financements du FNPJ

2-3°/ RESULTATS DE L'ENQUETE

AUPRES DES JEUNES DE DAKAR

2-2-1°/ IDENTIFICATION

L'enquête dans la région de Dakar a concerné 5 jeunes bénéficiaires des financements du 1^{er} comité de Gestion du FNPJ. Avec une seule femme, la moyenne d'âge du groupe est de 32 ans et demi.

Tous financés par l'intermédiaire du réseau des mutuelles de l'UMECU à Dakar auquel ils ont adhéré en qualité de membre simple depuis 2002.

3 parmi les enquêtés ont une profession et un niveau universitaire, l'un sans profession a fait des études secondaires et le dernier ayant reçu un enseignement en arabe, est artisan.

2-2-2°/ FONCTIONNEMENT

4 sur 5 enquêtés prévoient des activités de service et ont bénéficié d'un financement du Fonds de Financement à Moyen Terme d'un montant moyen de 3 758 000 F CFA qui a été mis en place au bout de 24 mois au plus et de 6 mois au moins.

Les bénéficiaires ont versé un montant de 16 000 F pour l'adhésion et ont constitué une épargne maximale de 3 758 000 F, les investissements acquis suite au financement y compris.

Deux d'entre eux ont réalisé eux-mêmes l'étude de leur projet, les trois autres ont payé en moyenne, 67 000 F.

Quatre projets ont été déposés au Ministère de la Jeunesse et l'un directement au FNPJ.

2-2-3°/ IMPACT

Les activités menées par ces 5 jeunes ont créé 20 emplois, soit une moyenne de 4 par financement.

Elles ont généré, pour 4 d'entre elles, des bénéfices réinvestis.

Ces jeunes bénéficient de l'appui du FNPJ dont les modes d'intervention sont la formation et le crédit.

2-2-4°/ ATOUTS ET CONTRAINTES

Assez conforme aux besoins pour 3 enquêtés, les jeunes considèrent pour le même nombre que les montants sont suffisants mais que le délai entre le dépôt du projet et la réception du financement est long.

Ils considèrent également que l'intervention du FNPJ dans l'accès des jeunes aux ressources est bonne. Pourtant, le degré d'atteinte des résultats est jugé faible ainsi que la rentabilité des projets financés.

L'un n'ayant pas donné de réponse, les avis sur la viabilité des activités sont partagés entre bonne et moyenne.

Pour tous les enquêtés, l'avantage tiré de la mutuelle se résume à la mise à disposition du crédit accordé par le Fonds.

Comme avantages tirés des financements du FNPJ, ils mentionnent la création d'une entreprise qui permet d'être actif et d'avoir confiance en soi et en l'avenir.

Le décaissement constitue la principale difficulté relevée. Les bénéficiaires ont décrié le manque d'information sur le décaissement par tranches et le blocage des 20% du montant du crédit au niveau de la mutuelle. L'un des enquêtés a déploré la lourdeur des charges découlant de son activité et des remboursements.

Les solutions proposées portent sur le mode de décaissement, le déblocage des 20%, l'amélioration de la communication, le suivi et le contrôle des activités financées ainsi qu'une garantie par l'Etat des financements accordés aux jeunes.

2-4 RESULTATS DE L'ENQUETE

AUPRES DES SFD

2-4-1°/ STATUT DES RESPONSABLES ENQUETES

Les responsables interrogés ont tous un statut important dans leur SFD d'appartenance. Ils occupent les fonctions ci-après :

- contrôleur de gestion
- Responsable des Engagements appuyé par le Directeur du Marketing et de la Communication
- Directeur Adjoint
- Responsable Département Formation, Marketing et Communication appuyé par les responsables des Départements Techniques
- Coordonnateur
- Vice-Président aidé d'un Gérant de caisse

Les postes qu'ils occupent leur permettent généralement de répondre aux questions soulevées dans le questionnaire. Cependant, dans certains cas, ils ont fait appel au personnel de leurs structures spécialisé dans le Crédit, le Marketing ou la Communication.

2-4-2°/ IDENTIFICATION DU SFD

2-4-2-1°/ DENOMINATION

6 SFD constituent l'échantillon interrogé dans la Région de Dakar. Il s'agit de :

- l'Alliance de Crédit et d'Epargne pour la Production (ACEP),
- le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS),

- le Programme d'Appui à la Micro Entreprise (PAME),
- l'Union des Mutuelles du Partenariat pour la Mobilisation de l'Epargne et du Crédit au Sénégal (PAMECAS),
- le Réseau des Caisses d'Epargne et de Crédit des Femmes de Dakar (RECEC/FD),
- L'Union des Mutuelles d'Epargne et de Crédit de l'Unacois Développement Economique et Financier du Sénégal (UMECU/ DEF).

2-4-2-2°/ HISTORIQUE

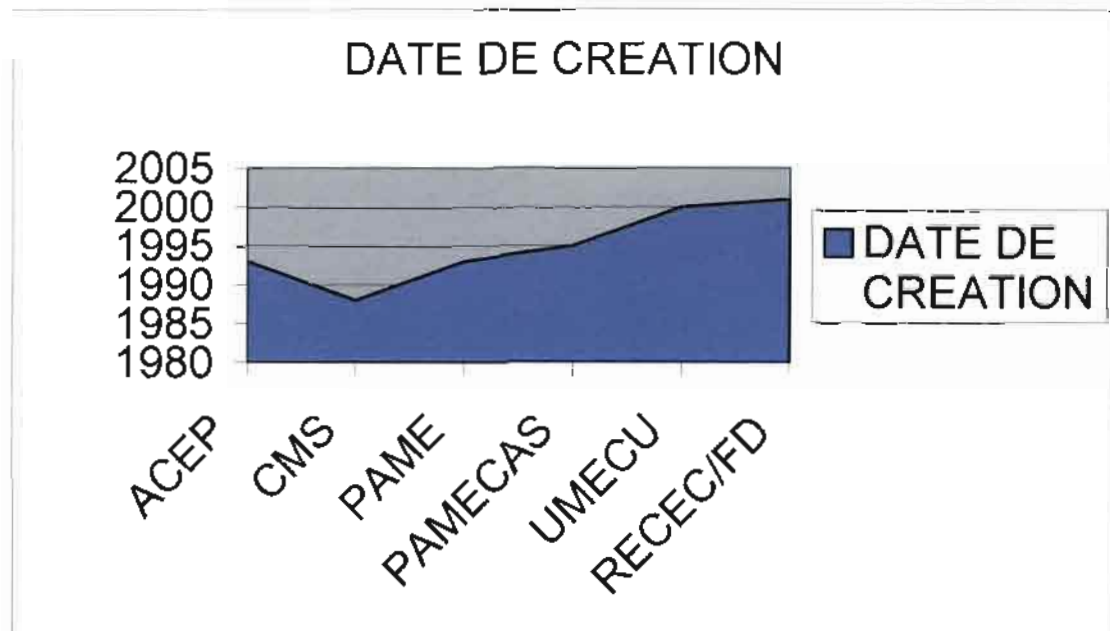
2-4-2-2-1 DATES DE CREATION

TABLEAU 18 : DATE DE CREATION DES SFD

DENOMINATION SFD	DATE DE CREATION
ACEP	1993
CMS	1988
PAME	1993
PAMECAS	1995
UMECU	2000
RECEC/FD	2001

Sources : Résultats de notre enquête auprès des SFD

GRAPHIQUE 12: DATE DE CREATION DES SFD



Sources : Tableau 18

Dans l'ensemble, les SFD ont été officiellement créés entre 1988 et 2001, même si certains ont démarré leurs activités d'épargne et ou de crédit à l'avance. Ceci correspond à l'historique de l'implantation des SFD au Sénégal ; les premiers datent généralement de la fin des années 80.

2-4-2--2-2 CIRCONSTANCES DE LA MISE SUR PIED DU SFD

TABLEAU 19: CIRCONSTANCES DE LA MISE SUR PIED DU SFD

Dénomination SFD	Lieu initial d'Implantation	Partenaires Institutionnels et Financiers	Date Démarrage du Système	Date d'Agrément
ACEP	Kaolack et Fatick	USAID	1985	1993
CMS	Kaolack	USAID, CICM, Etat du Sénégal	1988	
PAME	Dakar	AFD, AGETIP	1993	1993
PAMECAS	Dakar	ACDI, DID	1995	1998
UMECU	Mbour			2000
RECE/FD	Dakar	ENDA GRAF	1987	2001

Sources : Résultats de notre enquête auprès des SFD

Deux SFD ont évolué sous forme de Projet pendant trois (3) à sept (7) années avant de bénéficier du statut mutualiste.

Le démarrage se déroule essentiellement dans le bassin arachidier (1/3), entre 1985 et 1988, et à Dakar(1/2) entre 1987 et 2000.

Le déplacement des lieux de démarrage des SFD du bassin arachidier vers la capitale semble suivre la logique du changement de stratégie d'implantation des SFD (au Sénégal) dans certains pays d'Afrique de l'Ouest.

En effet, les premières interventions se seraient déroulées en milieu rural pour prendre en charge les besoins non assurés des populations paysannes en matière de services financiers et atténuer la pauvreté, d'où une vocation sociale des SFD

En plus de la dispersion géographique et des problèmes de rentabilité, les SFD ont connu un impact trop faible pour pouvoir prétendre soulager la misère.

Dès lors, un changement de cap a été opéré et la mise en place s'est appuyée sur des études socio-économiques basées essentiellement sur la rentabilité et la pertinence des produits et services offerts.

Ceci pourrait expliquer le déplacement du lieu de démarrage du bassin arachidier, sous le poids des aléas climatiques et de la crise économique, vers la capitale Dakar, où l'activité économique semble plus florissante.

2-4-2-2-3°/ PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET

FINANCIERS INTERVENUS DANS LE DEMARRAGE

Ils ont presque tous (5/6) démarré grâce à un appui institutionnel et ou financier de partenaires internationaux ou nationaux tels que l'USAID, le CICM, l'AFD et l'ONG ENDA

GRAF. Parmi eux, un SFD a mentionné l'Etat du Sénégal parmi les partenaires pour le démarrage de ses activités.

En effet, le gouvernement du Sénégal a mis en place des instruments de financement et d'appui aux PME/PMI en collaboration avec des partenaires bilatéraux ou multilatéraux. Ces instruments sont domiciliés dans des SFD qui servent d'intermédiaire.

C'est le cas du FNPJ qui se sert de SFD comme intermédiaires dans le financement à accorder aux jeunes.

2-4-2-3°/ SIEGE ET COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

Les 6 SFD ont leur siège à Dakar

TABLEAU 20 : REGION D'INTERVENTION DES SFD

SFD DENOMINATION →	ACEP	CMS	PAME	PAMECAS	UMECU	RECE/FD
	REGION ↓					
DAKAR	X	X	X	X		X
DIORBEL	X	X				
FATICK		X				
KAOLACK	X	X	X			
KOLDA	X	X				
SAINT-LOUIS			X			
TAMBACOUNDA	X	X				
THIES		X	X			
ZIGUINCHOR	X	X				

Sources : Résultats de notre enquête auprès des SFD

Ils interviennent tous à Dakar, même le SFD qui n'a pas répondu à cette question.

Le tiers des institutions couvre entre sept (7) et huit (8) Régions.

Les résultats semblent respecter la logique du nouveau cap pris par les SFD et évoqué tantôt.

Les institutions de base sont pour l'essentiel basées à Dakar.

Mais ici, contrairement à l'implantation des sièges qui s'est faite exclusivement à Dakar, les institutions de base sont relativement mieux réparties sur le territoire national.

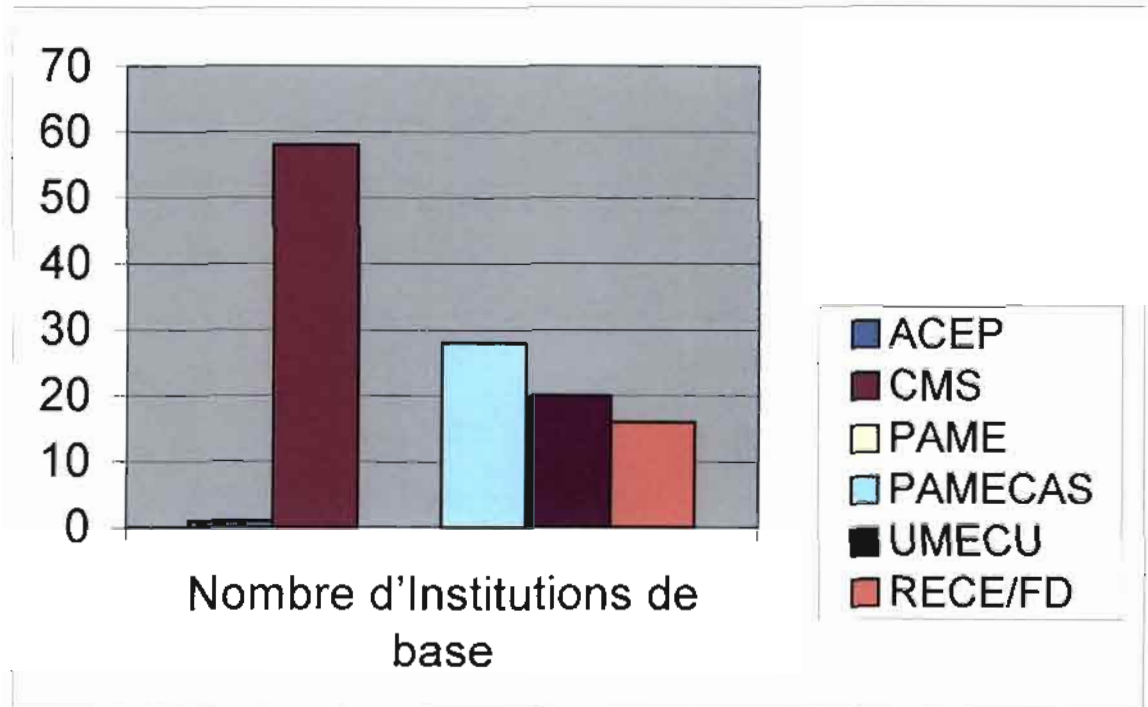
2-4-2-4°/ NOMBRE D'INSTITUTIONS DE BASE

TABLEAU 21 : NOMBRE D'INSTITUTIONS DE BASE DES SFD

DENOMINATION SFD	Nombre d'Institutions de base
ACEP	1
CMS	58
PAME	0
PAMECAS	28
UMECU	20 à Dakar
RECE/FD	16

Sources : Résultats de notre enquête auprès des SFD

GRAPHIQUE 13 : NOMBRE D'INSTITUTIONS DE BASE DES SFD



Sources Tableau 21

Le nombre d'institutions de base varie de zéro (0) à cinquante huit (58).

La majorité des structures enquêtées dispose de 16 à 28 unités de base.

Le système de crédit direct ne dispose pas d'unité de base tandis que le maximum d'unités de base est noté au niveau du CMS (58).

La loi 95-03 du 05 janvier 1995 définit l'institution de base comme étant principalement constituée de personnes physiques et respectant les principes de la mutualité.

Ainsi, dans le cas du système de crédit direct, il n'existe pas d'institutions de base. C'est le cas du PAME

2-4-2-5°/ DEMARCHE STRATEGIQUE

2-4-2-5-1°/ OBJECTIFS

Les objectifs visés par les SFD tournent autour des axes ci après :

- permettre l'accès des populations exclues du système bancaire classique aux services financiers de proximité
- lutter contre la thésaurisation et l'usure
- mettre à la disposition des acteurs économiques des financements adaptés à la réalisation de leurs projets
- lutter contre l'exclusion et la pauvreté, par l'augmentation des revenus.

Des objectifs sociaux sont énoncés dans les SFD tandis que les objectifs de rentabilité, même s'ils sont sous silence, prennent de plus en plus de poids dans les décisions des SFD.

Autrement, il serait difficile d'expliquer les réticences des SFD devant le besoin de financement d'une large couche de populations exclues du système bancaire et constituée par les jeunes.

2-4-2-5-2°/ STRATEGIES D'INTERVENTION (Tableau 22)

STRATEGIES	Conseils	Formation	Appui Matériel	Appui Financier	Autres
SFD					
↓ ACEP		X		X	
CMS	X	X		X	
PAME	X			X	
PAMECAS	X	X		X	
UMECD	X	X		X	
RECE/FD					

Sources : Résultats de notre enquête auprès des SFD

Les stratégies d'intervention des SFD se recoupent pour l'essentiel entre les conseils, l'appui financier et la formation pour les cinq réponses obtenues.

A part le SFD qui n'a pas donné de réponse à cette question tous les SFD déclarent offrir des produits financiers. Pour accompagner le financement, soit, ils concilient les conseils et la formation, soit, ils optent pour l'un des deux.

2-4-4-2-6°/ CARACTERISTIQUES DES MEMBRES

Les SFD comprennent deux catégories de membres. Il s'agit des personnes physiques et des personnes morales. Ces dernières sont constituées essentiellement de groupements.

2-4-2-6-1°/ EFFECTIF ET FOURCHETTE D'AGE DES MEMBRES INDIVIDUELS

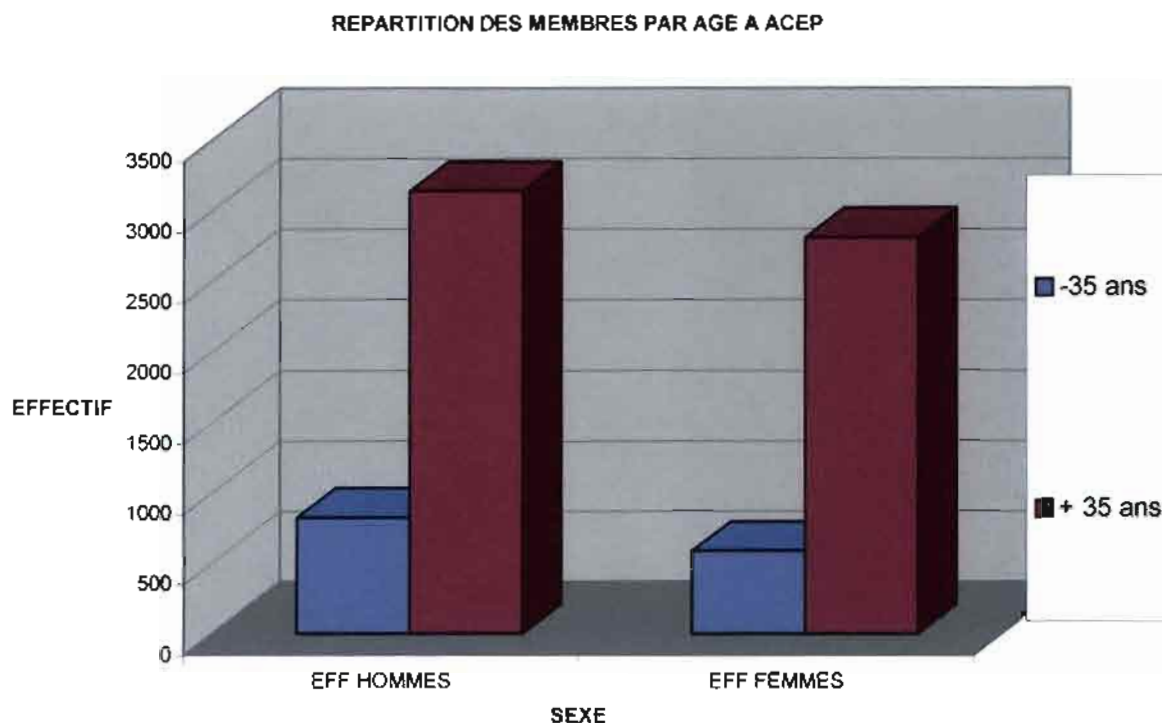
Seul 1 SFD (ACEP) a donné des statistiques ci dessous en réponse à cette question.

TABLEAU 23 : EFFECTIF ET FOURCHETTE D'AGE DES MEMBRES DE ACEP

MEMBRES AGES	HOMMES		FEMMES		TOTAL MEMBRES	
	Effectifs	Pourctge	Effectifs	Pourctge	Effectifs	Pourctge
Moins de 35 ans	819	20,71	584	17,21	1 403	19,09
De 35 à 50 ans	3 136	79,29	2 809	82,79	5 945	80,91
Plus de 50 ans						
TOTAL	3 955	53,82	3 393	46,18	7 348	100,00

Sources : Résultats de notre enquête auprès des SFD

GRAPHIQUE 14 : REPARTITION DES MEMBRES PAR AGE A ACEP



Source Tableau 23

Les statistiques fournies par ACEP révèlent une présence très faible de jeunes (19,09%). 58,37% d'entre eux sont de sexe masculin.

Parmi les hommes 20,71% sont des jeunes tandis que chez les femmes le pourcentage est encore plus faible (17,21 %). Or, la pyramide des âges du Sénégal révèle une base élargie par une forte proportion de jeunes. C'est dire le gap énorme de populations mises hors circuit.

Les 5 autres SFD ont donné soit le total des membres sans distinction d'âge, ni de sexe, soit des appréciations qualitatives signalant une présence majoritaire de filles parmi les jeunes du secteur commercial ou une présence d'adhérents mineurs. Mais ils ont tous constaté une très faible représentativité des jeunes dans leurs structures.

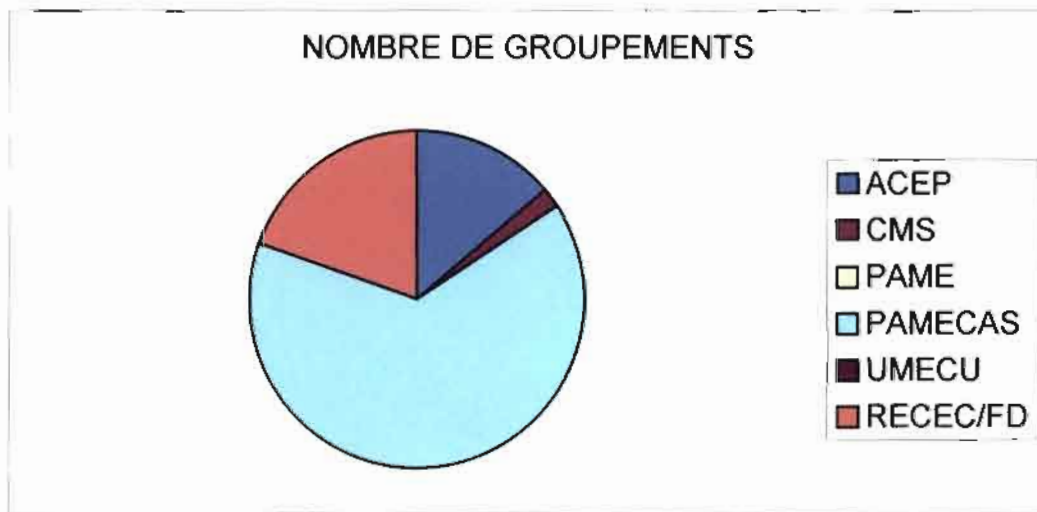
2-4-2-6-2° / NOMBRE DE GROUPEMENTS MEMBRES

TABLEAU 24 : NOMBRE DE GROUPEMENT PAR SFD

DENOMINATION SFD	NOMBRE DE GROUPEMENTS
ACEP	419
CMS	60
PAME	0
PAMECAS	1936
UMECU	
RECEC/FD	598

Sources : Résultats de notre enquête auprès des SFD

GRAPHIQUE 15 : NOMBRE DE GROUPEMENT PAR SFD



Sources Tableau 24

Le nombre de groupements varie de 0 à 1936 tandis que la taille par groupement est estimée en moyenne à 20 membres et fluctue d'un SFD à l'autre.

La notion de groupement semble assez caractéristique de l'intervention en milieu féminin. Leur existence est souvent antérieure à l'intervention des SFD. Le cas du PAMECAS qui

intervient dans une large proportion dans ce milieu corrobore cette thèse. Il semble par ailleurs que les hommes sénégalais ne se réunissent généralement en groupement que devant les exigences d'une intervention.

Dans le monde rural, les projets à volet crédit favorisent les financements au profit des groupements ou des organisations paysannes.

2-4-2-6-3°/ NIVEAUX D'ETUDES

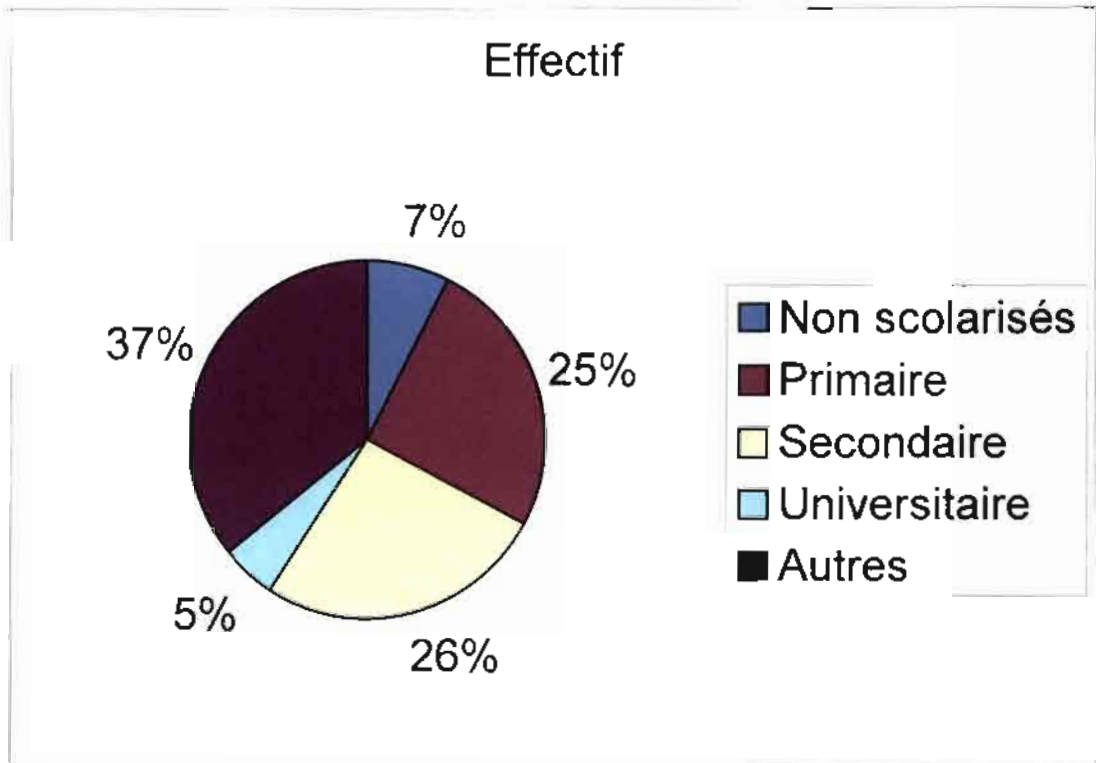
Seul 1 SFD (ACEP) a fourni des informations quantitatives sur le niveau d'études des membres sans toutefois préciser le genre. Il en ressort :

TABEAU 25 : NIVEAU D'ETUDES DES MEMBRES D'ACEP

SEXE NIVEAUX	TOTAL MEMBRES	
	Effectif	Pourcentage
Non scolarisés	431	7,39
Primaire	1485	25,46
Secondaire	1529	26,22
Universitaire	294	5,04
Autres	2093	35,89
TOTAL	5832	100,00

Sources : Résultats de notre enquête auprès des SFD

GRAPHIQUE 16 : NIVEAU D'ETUDES DES MEMBRES D'ACEP



Sources: Tableau 25

Plus du tiers des membres de ACEP, bénéficie majoritairement d'un enseignement coranique.

Cette composante n'avait pas été prise en compte dans le questionnaire.

Par ailleurs, 4 SFD sur 6 révèlent, par des appréciations qualitatives, une dominante constituée de non scolarisés et de membres bénéficiant d'un enseignement coranique ou arabisant.

L'analyse du niveau d'études de la clientèle de ACEP montre une proportion importante (51,68%) constituée par le total des membres de niveau primaire et secondaire.

Le faible niveau (7,39%) de non scolarisés semble comblé par la caractéristique « autre » évaluée à 35,89% et qui regroupe une forte proportion de membres alphabétisés en langue arabe et/ou bénéficiant d'un enseignement coranique. Ces derniers ne peuvent donc pas être considérés comme non scolarisés. Ce qui n'avait pas été prévu dans l'élaboration du questionnaire

2-4-2-7° / ORGANIGRAMME

2-4-2-7-1° / SCHEMA D'ORGANISATION DES SFD

En dehors de la structure non mutualiste, les 5 SFD (5/6) présentent dans leurs grandes lignes, un même schéma d'organisation [conformément au schéma défini par la loi régissant les MEC]. Les structures mutualistes ont toutes un comité d'administration, un comité de crédit et un comité de surveillance, tous sous la supervision de l'assemblée générale. Les membres sont élus, et exercent bénévolement leurs fonctions.

Malheureusement, la législation fortement inspirée par la BCEAO, a éliminé du schéma d'organisation, le comité d'organisation qui prenait en charge les questions d'éducation et de promotion de la mutuelle.

2-4-2-7-2° / QUALIFICATION DES RESPONSABLES

TABLEAU 26 : QUALIFICATION DES RESPONSABLES

SFD →	ACEP	CMS	PAME	PAMECAS	UMECU	RECEC/FD
↓ QUALIFICATIONS						
PCA	Entrepreneur	58 caisses avec PCA, PCC, PCS pour chacune	Expert comptable stagiaire	Teinturière, niveau Bac	Opérateur économique	Une certaine expertise dans la gestion des caisses
PCC	Commerçant		Manager	Maîtrise en Sciences Economiques	Opérateur économique	
PCS	Commerçante		Post universitaire en Droit	Secrétaire	Opérateur économique	
Comité de crédit			Expert comptable stagiaire	juriste	Opérateur économique	
Autres	Gestionnaire					

Sources : Résultats de notre enquête auprès des SFD

Nous remarquons d'une part des responsables qui bénéficient d'une qualification professionnelle précise leur permettant d'exercer leur mission. C'est le cas par exemple dans le programme de crédit direct.

D'autre part, des responsables sont essentiellement désignés suivant leur expérience même si dans certains cas, la qualification est considérée. Ceci pourrait se justifier par le caractère bénévole de leurs fonctions de direction des systèmes mutualistes. Ce qui peut constituer un frein au fonctionnement correct d'une mutuelle

2-4-3°/ FONCTIONNEMENT DU SFD

2-2-4-3-1°/ CONDITIONS D'ADHESION

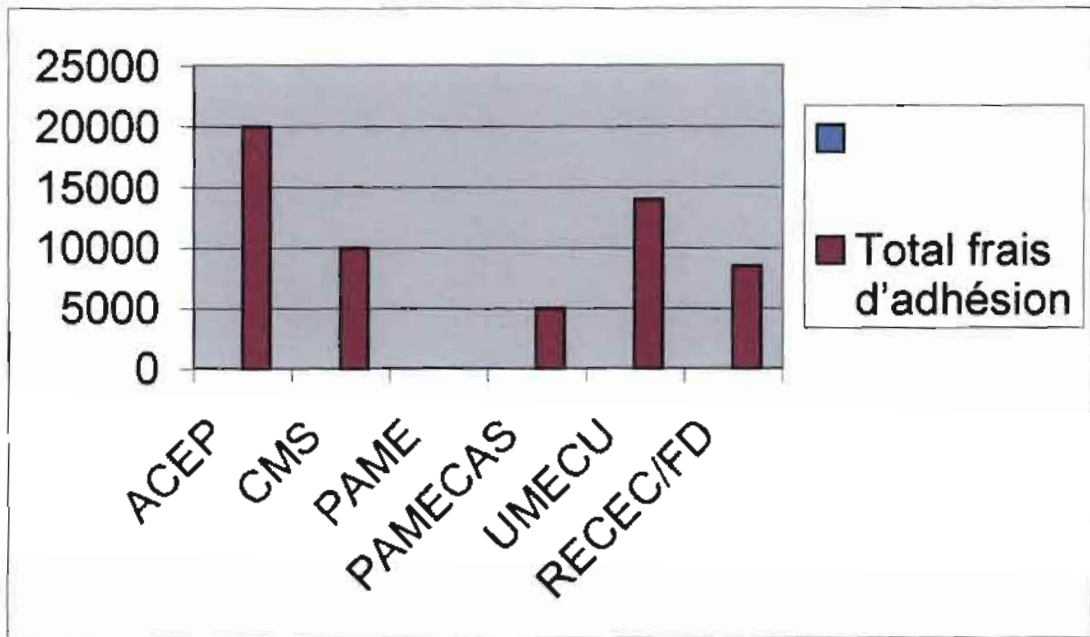
2-4-3-1-1°/ DOSSIER A FOURNIR

TABLEAU 27 DOSSIER D'ADHESION

Eléments	ACEP	CMS	PAME	PAMECAS	UMECU	RECEC/FD
Droit d'adhésion	5 000	5 000		1000	5 000	1500
Part sociale	5 000	3 000		4000	5 000	4000
Carnet						1000
Epargne minimum	10 000	2 000			2 500	2000
Autres (à préciser)					1 500	
Total frais d'adhésion	20 000	10 000		5000	14 000	8500

Sources : Résultats de notre enquête auprès des SFD

GRAPHIQUE 17 : TOTAL FRAIS D'ADHESION PAR SFD



Sources Tableau 27

Les montants dépensés pour l'adhésion varient ici de 5 000 à 20 000 F CFA. Le SFD non mutualiste n'est pas concerné par les frais d'adhésion, les clients n'étant pas considérés comme des membres.

Cette étape de l'accès aux SFD est généralement la moins difficile pour les jeunes, mais elle ne leur garantit pas l'accès au crédit ; il leur faut remplir des critères encore moins à leur portée, en général.

2-4-3-1-2°/ SYSTEME DE MOBILISATION DE L'EPARGNE

2-2-1/ FORMES D'EPARGNE DEVELOPPEES PAR LE SFD

(Tableau 28)

Formes d'épargne	ACEP	CMS	PAME	PAMECA	UMECU	RECEC/FD
Epargne à terme		Minimum 20 000 F		S 3% épargne disponible	X	7% épargne disponible
Epargne à vue		Minimum 2 000 F		32% épargne disponible	X	69% épargne disponible
Epargne obligatoire	90% épargne disponible		10% montant sollici té	50% épargne disponible		24% épargne disponible
Autres dépôts	Epargne spéciale Epargne projet	Plan Epargne Projet		15% épargne disponible		

Sources : Résultats de notre enquête auprès des SFD

Les formes d'épargne sont diverses et la répartition variée. Mais de manière globale, l'épargne à vue est plus courante dans les SFD, sauf pour le cas de l'ACEP, qui a une répartition dominée par l'épargne obligatoire.

Néanmoins le montant moyen de l'épargne déposé au niveau de 4 SFD en 2001 est estimé à 2 964 654 804 F CFA..

Les montants minima d'épargne déposés varient de 2 000 F pour l'UMECU à 5 000 F pour l'ACEP ; 2 SFD ayant donné une réponse à cette question.

Le montant maximum est estimé à 1 500 000 F au niveau de l'ACEP.

La durée minimale de dépôt de l'épargne varie d'un à 36 mois pour les 3 SFD qui ont répondu à cette question. Quant à la durée maximale, elle, est contenue dans l'intervalle de 2 mois à 7 ans.

2-4-3-2°/ SYSTEME DE SELECTION DES ACTIVITES HORS FNPJ A FINANCER

Les 5 SFD déclarent que les clients ne sont pas tenus de présenter un dossier d'étude de faisabilité pour accéder au financement de leurs projets. 1 SFD n'a pas donné de réponse.

Le processus de sélection se rejoint dans les grandes lignes pour les 4 SFD ayant répondu. Les étapes principales sont le montage du dossier par l'agent de crédit, l'étude technique du projet, la décision du comité de crédit, le contrat et le déboursé.

Les critères d'éligibilité aux financements des SFD en dehors de l'intervention du FNPJ ont trait globalement à

- L'appartenance préalable au SFD (parfois durée >= 3 mois)
- la solvabilité
- l'existence d'une activité génératrice de revenus
- l'existence d'une marge pour rembourser
- la disponibilité de garanties ou une caution solidaire
- l'épargne préalable (parfois 25% du montant sollicité)

La structure non mutualiste regroupe les entrepreneurs par 3 pour le Fonds de caution mutuelle mais accorde également des crédits individuels.

2-4-3-3°/ SYSTEME DE SELECTION DES ACTIVITES A FINANCER DANS LE CADRE DU FNPJ

Rappelons qu'un seul SFD a effectivement collaboré avec le FNPJ en tant que réseau partenaire. Il s'agit d'UMECU. Le RECEC, lui, déclare ne pas disposer de données consolidées pour répondre au nom d'une mutuelle de son réseau, en partenariat avec le FNPJ, depuis un très court délai.

Le processus de sélection des projets à financer dans le cadre du FNPJ suit les étapes ci-après :

- Dépôt projet par le jeune
- Avis du gérant
- Projet envoyé au Coordonnateur national de UMECU
- Avis du Coordonnateur.

Les critères d'éligibilité des projets FNPJ sont énumérés comme suit :

- Projet bancable
- être âgé de moins de 35 ans

2-4-3-4°/ SYSTEME DE CREDIT HORS FNPJ DES SFD

1 seul SFD (ACEP) a donné les statistiques en tenant compte de l'âge des membres. Les résultats sont résumés ci-dessous :

TABLEAU 29 : EFFECTIF DES BENEFICIAIRES DE CREDIT ACEP PAR SEXE ET PAR AGE DEPUIS LA CREATION

MEMBRES	HOMMES	FEMMES	TOTAL MEMBRES
Catégories	(Pourcentage)	(Pourcentage)	Pourcentage total
jeunes	7,62	2,86	4,17
adultes	92,38	97,14	95,83
TOTAL	100,00	100,00	100,00

Sources : Résultats de notre enquête auprès des SFD

Ce tableau révèle une présence de 4.17% de jeunes parmi les membres de ACEP.

Le pourcentage de jeunes bénéficiaires de crédits (4,17%) est démesurément faible même s'ils ne constituent que 19,09% du total des membres.

Par ailleurs, 5 SFD sur 6, ACEP y compris, ont donné des statistiques à propos des montants des crédits et des effectifs des bénéficiaires depuis leur création en prenant en compte la dimension genre. Ce qui permet de ressortir le montant moyen des crédits accordé depuis le démarrage de ces SFD.

Pour cela nous avons tenu compte des bénéficiaires individuels et des groupements. En fonction des informations recueillies dans les SFD, un effectif moyen par groupe a été fixé pour les SFD concernés. Ceci a permis de calculer l'effectif approximatif de bénéficiaires effectivement touchés.

MONTANT MOYEN DES CREDITS ACCORDES EN 2001

TABLEAU 30: MONTANT MOYEN DES CREDITS ACCORDES PAR LES SFD

Montant moyen SFD	Accordé depuis création	Accordé en 2001
ACEP		743 213
CMS		127 067
PAME		3 800 000
PAMECAS		371 008
UMECU		-
RECE/FD		-

Sources : Résultats de notre enquête auprès des SFD

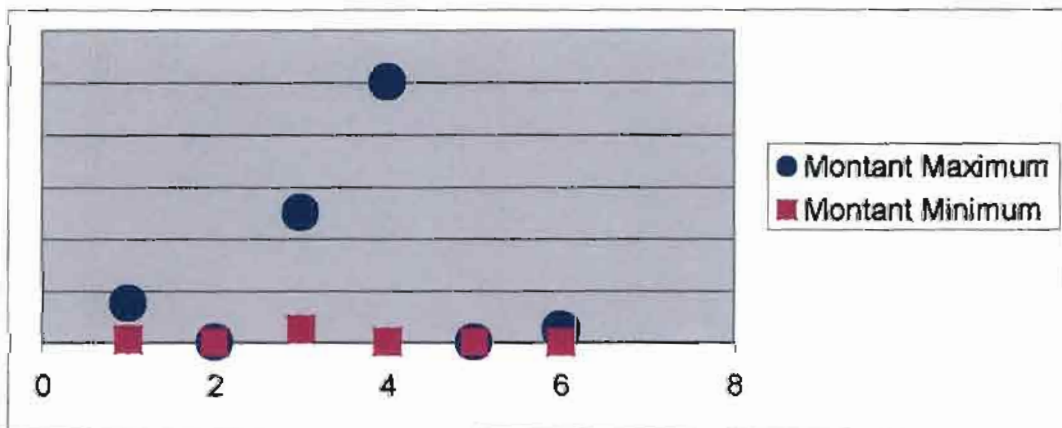
2-4-3-4-1°/ PLAFOND DES CREDITS ACCORDES

TABLEAU 31 : PLAFOND DES CREDITS ACCORDES

	Montant Plafond		
	SFD		
		Montant Maximum	Montant Minimum
1	ACEP	1 500 000	100 000
2	CMS	-	-
3	PAME	5 000 000	500 000
4	PAMECAS	10 000 000	10 000
5	UMECU	-	-
6	RECE/FD	500 000	-

Sources : Résultats de notre enquête auprès des SFD

GRAPHIQUE 17 : PLAFOND DES CREDITS ACCORDES



Sources : Tableau 31

Les montants maxima de crédit déclarés varient de 500 000 à 10 000 000 F CFA tandis que les montants minima se situent entre 10 000 et 500 000 F CFA.

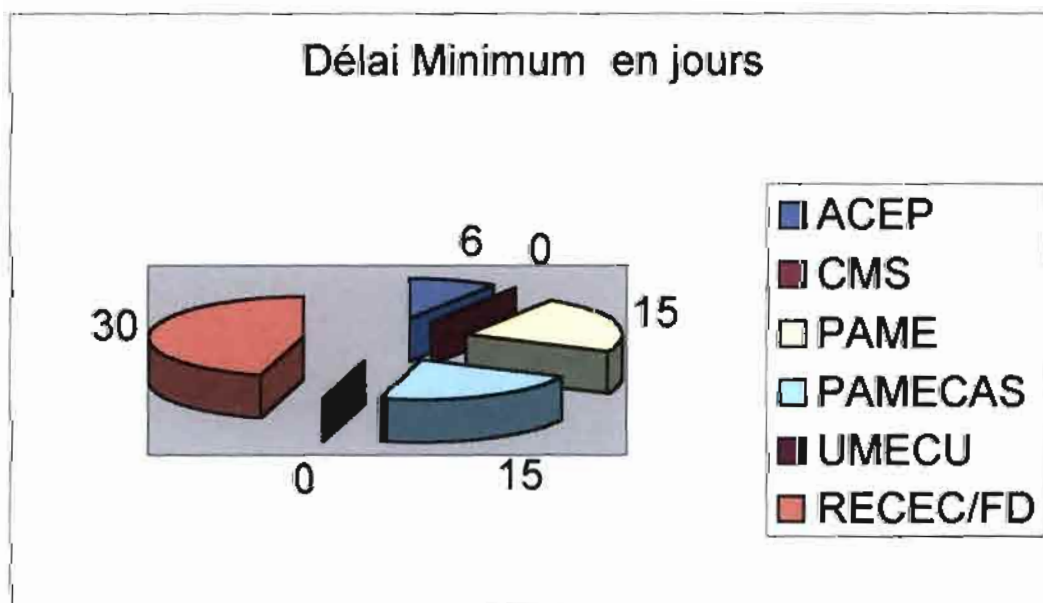
Ces chiffres montrent un relèvement certain des montants des financements accordés dans les SFD. Ils remettent en cause l'idée que nous nous faisons des SFD, mutualistes surtout, considérés comme des outils de financement de montants à la limite dérisoires.

2-4-3-4-2°/ DELAI DE MISE A DISPOSITION D'UN CREDIT

TABLEAU 32 : DELAI DE MISE A DISPOSITION D'UN CREDIT :

	Délai SFD	Délai Minimum en jours	Délai Maximum en jours
1	ACEP	6	30
2	CMS	-	-
3	PAME	15	30
4	PAMECAS	15	30
5	UMECU	-	-
6	RECE/FD	30	-

Sources : Résultats de notre enquête auprès des SFD

GRAPHIQUE 18: DELAI MINIMUM DE MISE A DISPOSITION
D'UN CREDIT

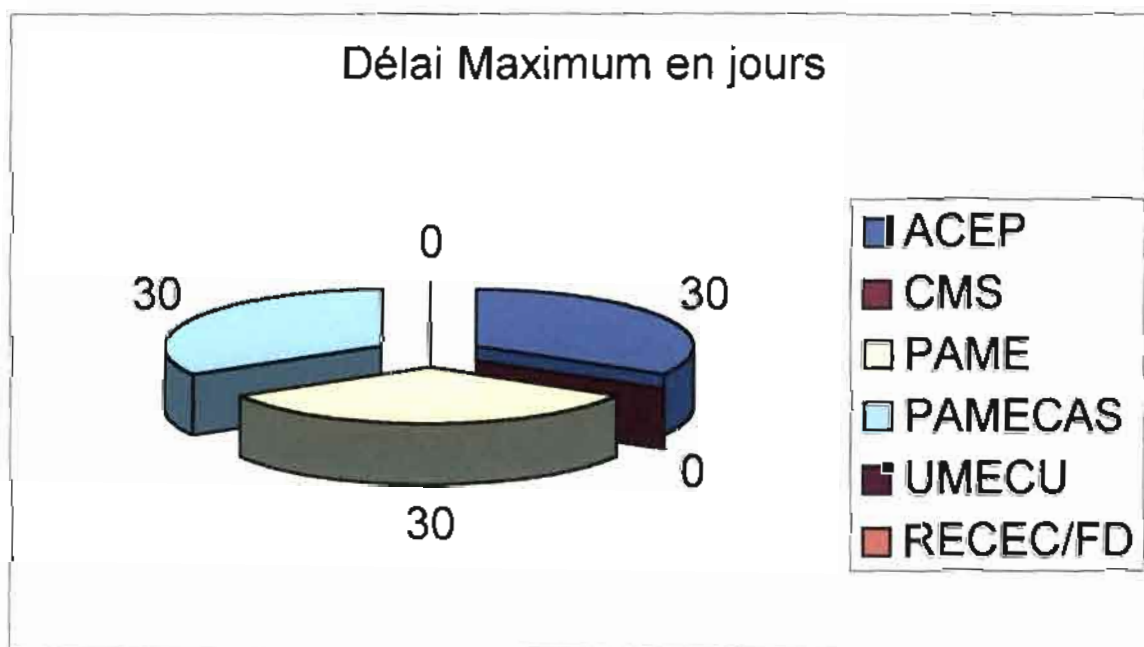
Source: Tableau 32

Le délai minimum déclaré pour la mise à disposition d'un crédit varie de 6 à 30 jours.

2 SFD situent les délais minimums à 15 jours. Le plus court délai est de 6 jours et le plus long de 30 jours. Il semble à ce niveau que la performance dans les procédures raccourcit le temps d'attente.

Nous comprenons alors que le dernier des réseaux de notre échantillon, déclare un délai minimum de 30 jours qui correspond au délai maximum déclaré par trois SFD

GRAPHIQUE 19: DELAI MAXIMUM DE MISE A DISPOSITION
D'UN CREDIT



Sources Tableau32

Le délai maximum de mise à disposition d'un crédit n'a pas été déclaré par le réseau ayant annoncé un délai minimum de 30 jours. Parallèlement, 3 SFD ne se prononcent pas sur le délai maximum. Ce silence pourrait traduire des difficultés dans la mise à disposition des crédits.

2-4-3-4-3 FORMES DE CREDIT :

Les formes de crédit pratiquées par notre échantillon sont énumérées ci dessous :

- Crédits en fonction de la nature des bénéficiaires :
 - Crédit de groupe
 - Crédit individuel

- Crédit en fonction de l'objet :
 - Crédit automatique
 - Crédit d'urgence
 - Crédit d'investissement
 - Crédit de Fonds de roulement
 - Crédit non amortissable
 - Crédit conventionné

- Crédit suivant lignes spécifiques
 - Banque Islamique de Développement (BID) : Programme « arabisant »
 - Fonds de Contre partie Belgo - Sénégalaise
 - Plan International...

Dans ce lot aurait figuré le FNPJ si le SFD partenaire avait répondu.

2-4-3-4-4°/ GARANTIES DEMANDEES

Les garanties mentionnées par 5 SFD sont relatives à :

- la caution solidaire
- l'aval
- le gage
- le nantissement
- l'apport personnel...

La constitution de garantie a toujours été une contrainte majeure à laquelle se trouve confrontée la clientèle potentielle des SFD théoriquement composés de démunis.

Or de plus en plus, les SFD exigent des garanties qui excluent ceux qui sont sensés être servis par ces institutions de proximité. Les jeunes semblent être victimes de ce fait.

2-4-3-4-5°/ TAUX D'INTERETS

Les taux d'intérêts déclarés varient de 13 à 18 % avec un taux exceptionnel de 8% accordé grâce à une ligne de crédit (BID)

Les taux d'intérêt généralement élevés pratiqués par les SFD se justifient semble t-il par le coût du crédit. Seulement, ils se trouvent à la limite du taux d'usure fixé en 1997 à 18,0 % par an pour les banques. Il semble même qu'ils ont dépassé, de fait, le taux d'usure de 27 % qui serait fixé pour les institutions mutualistes par le Conseil des Ministres de l'UEMOA.

Les taux pratiqués par le SFD peuvent cependant être réduits pour faciliter l'accès de catégories spécifiques, avec l'appui des partenaires, par exemple.

C'est le cas de la Banque Islamique de Développement qui a ramené le taux à 8% pour les bénéficiaires du crédit du Programme « arabisant ».

Le FNPJ, dans la même logique, demande aux SFD d'appliquer un taux compris entre 7 à 7,5 %.

2-4-3-4-6°/ DUREE DU CREDIT

Pour les 4 SFD, la durée du crédit varie de 6 à 36 mois.

Les crédits des SFD sont généralement à court terme. Ceci a été fortement décrié par les jeunes membres de la Mutuelle de l'UNACOIS-DEF de Thiès

2-4-3-4-7°/ TAUX DE REMBOURSEMENT

Selon 4 SFD, le taux de remboursement déclaré varie de 94% à 99% avec un taux de 82% pour le Programme « arabisant ».

Le taux de remboursement est moins élevé dans le financement sur ligne de crédit BID que pour les prêts proposés aux SFD.

Initialement de 100% dans les réseaux décentralisés mutualistes, les taux de remboursement connaissent une baisse sensible.

Ceci peut être lié par exemple aux montants des crédits plus élevés.

2-4-3-4-8°/ PRINCIPALES RAISONS INVOQUEES POUR LES IMPAYES

5 SFD mentionnent des raisons invoquées par leurs clients liées à (au(x)) :

- une conjoncture économique difficile
- la mauvaise foi des débiteurs
- la faiblesse du pouvoir d'achat
- les aléas liés à l'activité à financer
- un détournement de l'objet du crédit
- Une absence de rigueur dans l'octroi des crédits.

2-4-3-4-9°/ DUREE MAXIMALE DU DIFFERE ACCORDE

Les réponses de 4 SFD permettent de situer cette durée dans la fourchette de 30 à 90 jours.

Les réponses ne prennent pas en compte le différé de 180 jours accordé dans le cas des financements du FNPJ.

2-4-3-5°/ SYSTEME DE CREDIT FNPJ PRATIQUE PAR LE SFD

L'UMECU, SFD intervenant dans le cadre du partenariat avec le FNPJ, seule structure interpellée directement, n'a donné aucune réponse à cette partie.

Le RECEC, dont une mutuelle membre aurait signé un accord de partenariat avec le FNPJ, a déclaré ne pas disposer de données consolidées pour y apporter les réponses attendues.

**2-4-3-6°/ SYSTEME DE GESTION ET DE CONTRÔLE
DE L'EPARGNE ET DU CREDIT**

2-4-3-6-1°/ SYSTEME DE GESTION DE L'EPARGNE ET DU CREDIT

4 SFD décrivent leurs systèmes de gestion de l'épargne et du crédit

- basés sur l'utilisation d'outils manuels et informatiques
- mis en œuvre par des gestionnaires, des communicateurs et des formateurs à travers des activités de :
 - gestion,
 - recouvrement
 - assistance juridique
 - rencontres de sensibilisation
 - autres activités de sensibilisation..

2-4-3-6-2°/ SYSTEME DE CONTROLE INTERNE ET EXTERNE :

Les 4 SFD disposent tous d'un système de contrôle interne basé sur :

- les outils de gestion comptable,
- les missions
- l'auto contrôle des caissiers
- le contrôle hiérarchique par pallier des instances...

Le contrôle externe est dans l'ensemble réalisé sous forme d'audit par des agents de la Cellule AT/CPEC ou de la BCEAO.

L'UMECU n'a pas donné de réponse relative au système de gestion et de contrôle spécifique aux activités du FNPJ.

*2-4-3-6-3°/ SYSTEME DE SUIVI ET D'EVALUATION
DES ACTIVITES FINANCEES*

4 SFD déclarent disposer d'outils et / ou mener des activités de suivi et d'évaluation pouvant aller de l'entretien aux pénalités en passant par les menaces.

Ici, également, l'UMECU n'a pas donné de réponse quant au dispositif spécifique aux activités financées dans le cadre du FNPJ.

*2-4-3-6-4°/ SYSTEME DE COMMUNICATION
AVEC LES BENEFICIAIRES*

5 SFD déclarent disposer d'outils et / ou mener des activités de communication individuelle, de petit groupe ou de masse.

La communication est assurée par :

- le chef de bureau
- le gestionnaire
- le secrétaire
- le gérant
- un comité de crise...

Dans le cadre des activités spécifiques aux financements FNPJ, la communication serait assurée par l'Etat relayé à la base par le gérant.

2-4-4°/ IMPACT

2-4-4-1°/ SITUATION ECONOMIQUE CREEE PAR LES ACTIVITES DU SFD

4 SFD ont financé des activités menées dans les secteurs suivants :

- commerce
- agriculture, maraîchage
- aviculture
- services
- Artisanat, manufacture
- micro - activité féminine

Aucune d'entre elles n'a donné le nombre d'emplois générés par les activités financées.

Les améliorations notées dans le standing de vie des bénéficiaires ont été perçues à travers :

- un accroissement des capacités de crédit
- un accroissement des montants sollicités
- un développement des activités menées
- une augmentation des équipements
- une augmentation du chiffre d'affaire
- l'amélioration des conditions de vie...

L'impact économique des activités financées par le FNPJ ne nous a pas été communiqué.

L'impact est donc plutôt apprécié de manière qualitative comme c'est le cas pour les SFD du Sénégal en général d'après la Banque de données du PASMEC datée de 1997.

Il semble que des jeunes entrepreneurs, artisans ou commerçants bénéficient effectivement des services des SFD.

C'est dire donc que les difficultés d'accès au financement des SFD ne sont pas généralisables à tous les jeunes. Ce qui confirme la thèse selon laquelle la jeunesse n'est pas une catégorie homogène.

2-4-4-2°/ IMPACT SUR L'APTITUDE DES JEUNES AU LEADERSHIP

DEMARCHES EFFECTUEES SUR L'INITIATIVE DES JEUNES

Aucune démarche effectuée dans les SFD sur l'initiative des jeunes n'est mentionnée. Toutefois, il a été question de démarches de dépôts de 50 projets de jeunes pour recherche du financement BID.

PARTICIPATION DES JEUNES A LA GESTION DES ACTIVITES DU SFD

Pour 4 SFD, les jeunes participent à la gestion de leurs activités, voire aux organes de direction.

POSTE DE DIRECTION OCCUPES PAR LES JEUNES

Le poste de direction occupé concerne les fonctions de :

- auditeur interne
- agent de crédit
- gestionnaire
- responsable du service technique et informatique
- gérant et caissier

Les jeunes ne sont pas mentionnés comme responsables dans les instances des SFD.

FORMATIONS ACCORDEES PAR LE SFD

A ce propos, 2 réponses ont été enregistrées. Elles s'articulent autour des éléments suivants :

- gestion comptable, gestion de la trésorerie

- marketing, renforcement des capacités managériales
- amélioration de techniques de production et de finition
- « design » et créativité
- transformation et conservation (de produits halieutiques, de fruits et légumes...)
- Gestion du crédit au profit des groupements.

2-4-5°/ IDENTIFICATION DES STRUCTURES D'APPUI

2-4-5-1°/ IDENTIFICATION STRUCTURES D'APPUI AU SFD

4 SFD mentionnent comme structures d'appui :

- l'ACDI
- DYNA ENTREPRISES
- BID
- PLAN INTERNATIONAL
- Fonds de Contrepartie Sénégal - Suisse (FCSS)
- Fonds de Contrepartie Belgo - Sénégalaise
- L'Agence Française de Développement (AFD)
- La Coopération Allemande
- Le Fonds des Nations Unies pour l'Equipement...

Leur appui s'effectue sous forme de :

- subvention
- ligne de crédit
- assistance technique
- formation
- crédit

2-4-5-2°/ IDENTIFICATION DE STRUCTURES D'APPUI SPECIFIQUES AUX JEUNES

Aucune structure d'appui spécifique aux jeunes n'a été mentionnée.

2-4-6°/ ATOUTS ET CONTRAINTES

Le réseau RECEC, dernier-né des SFD a répondu par « ne sait pas » à plusieurs questions qui pourtant doivent guider les SFD dans leurs démarches.

Ces réponses nous emmènent à la limite à nous interroger sur la pertinence de la mise en place d'un réseau de SFD s'il est impossible d'en apprécier l'impact, après plus de 14 ans d'exercice en tant que mutuelle.

2-4-6-1°/ ATOUTS ET CONTRAINTES LIES

AU FONCTIONNEMENT PROPRE DU SFD

2-4-6-1-1°/ CONFORMITE DES FINANCEMENTS DU SFD AUX BESOINS DES JEUNES

Les financements alloués par les SFD aux jeunes sont jugés :

- Très conformes à leurs besoins par 17%
- Assez conformes par 17%
- Peu conformes par 66%

La majorité des SFD enquêtés (66%) estiment qu'ils n'accordent pas de financement conformes aux besoins des jeunes. Les SFD estiment donc que leur offre ne correspond pas à la demande des jeunes.

En effet, les financements à court terme qui sont les plus courants dans les SFD ne semblent pas satisfaire à la demande des jeunes qui s'attendent à bénéficier de crédits payables à moyen et long terme, par petites tranches.

*2-4-6-1-2°/ MONTANT DES FINANCEMENTS ALLOUES
AUX JEUNES PAR LE SFD*

Les montants des financements alloués aux jeunes par les SFD sont considérés comme :

- Suffisants par 33% des réponses
- Faibles par 33%
- 17% des enquêtés ont répondu par « Ne sait pas »
- 17% estiment que les montants sont alloués en fonction des possibilités des cibles

3 SFD sur les 6, soit 50% estiment que les montants alloués aux jeunes sont suffisants ou adaptés aux capacités des bénéficiaires. Or 66% avaient entièrement jugé les financements peu conformes

*2-4-6-1-3°/ DEGRE D'ATTEINTE DES RESULTATS
DES PROJETS FINANCES PAR LE SFD*

Le degré d'atteinte des résultats des projets financés par les SFD est jugé :

- Bon par 66% des répondants
- Faible par 17%
- 17% des enquêtés ont répondu par « Ne sait pas »

Une majorité de 66% jugent le degré d'atteinte des résultats bon.

2-4-6-1-4°/ RENTABILITE DES ACTIVITES FINANCEES

La rentabilité des activités hors FNPJ financées par les SFD est appréciée comme suit :

- Bonne pour 83%
- 17% ont répondu par « Ne sait pas »

Ils s'accordent presque tous sur la rentabilité des activités financées.

2-4-6-1-5°/ VIABILITE DES ACTIVITES FINANCEES

La viabilité des projets hors FNPJ financés par les SFD est :

- Excellente pour 17% des réponses
- Bonne pour 33%
- Faible pour 33%
- 17% ont répondu par « Ne sait pas »

La moitié des SFD jugent la viabilité des projets financés bonne voire excellente.

2-4-6-1-6 DELAIS DE MISE A DISPOSITION DES CREDITS

Les délais de mise à disposition des crédits financés par les SFD sont :

- Très courts pour 17%
- Courts pour 66%
- Raisonnable pour 17%
- 17% ont répondu par « Ne sait pas »

La majorité considère que les délais de mise à disposition des crédits financés par les SFD sont courts.

2-4-6-1-7°/ EFFICACITE DES OUTILS DE GESTION

- Excellente :17%
- Bonne 66%
- Faible 17%

Ils considèrent presque tous que l'efficacité de leurs outils de gestion est bonne voire excellente.

2-4-6-1-8°/ EFFICACITE DES OUTILS DE CONTROLE

- Excellente 34%
- Bonne 66%

2-4-6-1-9°/ EFFICACITE DES OUTILS DE SUIVI - EVALUATION

- Excellente : 17%
- Bonne :83%

Il en est de même pour les outils de contrôle et de suivi -évaluation.

2-4-6-1-10°/ EFFICACITE DES OUTILS DE COMMUNICATION

- Bonne :50%
- Faible :50%

La moitié des SFD considère leurs outils de communication comme faible.

2-4-6-1-11°/ PERTINENCE DES ACTIVITES MENEES

- Bonne :66%
- Faible :34%

Pour la plupart, les activités menées sont pertinentes.

2-4-6-1-12°/ EFFECTIF DES RESSOURCES HUMAINES DU SFD

L'effectif des ressources humaines dans les SFD est déclaré

- suffisant par 50%
- faible : 50%.

La moitié estime l'effectif des ressources humaines faible.

2-4-6-1-13°/ NIVEAU DE FORMATION

Le niveau de formation serait :

- excellent pour : 34%
- Bon pour : 66 %

Le niveau de formation est jugé bon voire excellent.

2-4-6-1-14°/ RENFORCEMENTS DE CAPACITES SOUHAITES

Les formations souhaitées concerneraient :

- les concepts de gestion des impayés pour les agents de crédit
- la connaissance du logiciel Oracle, maîtrise des NTIC, audit, comptabilité
- la gestion des ressources humaines
- l'harmonisation du système
- la maîtrise de l'environnement.

2-4-6-1-15°/ DISPONIBILITE EN MATERIEL ET EQUIPEMENT DE GESTION

- Bonne : 17%
- Faible : 83%

Une forte proportion (83%) apprécie la disponibilité en matériel et en équipement de gestion faible. Pourtant, malgré tout, l'efficacité des outils de gestion est jugée bonne voire excellente.

2-4-6-1-16°/ DISPONIBILITE EN MATERIEL ET EQUIPEMENT DE CONTROLE

- Bonne : 34%
- Faible : 66%

Idem pour le matériel et équipement de contrôle.

2-4-6-1-17°/ *DISPONIBILITE EN MATERIEL ET EQUIPEMENT DE SUIVI - EVALUATION*

- Bonne : 50%
- Faible : 50%

2 SFD sur 6 considèrent la disponibilité en matériel et équipement de suivi-évaluation comme faible.

Or les 6 SFD avaient considéré l'efficacité des outils de suivi-évaluation comme bonne voire excellente.

Il semble logique de s'interroger sur l'utilité du matériel de gestion, de contrôle et du suivi-évaluation si le travail semble efficace avec les outils disponibles.

2-4-6-1-18°/ *DISPONIBILITE EN MATERIEL ET EQUIPEMENT DE COMMUNICATION*

- Bonne : 34%
- Faible : 66%

Les SFD considèrent, dans leur majorité, que la disponibilité en matériel et équipement de communication est faible. Dans la même logique que précédemment, l'efficacité de ces outils avait été jugée faible pour la moitié d'entre eux.

2-4-6-1-19°/ *CONDITION DE SECURITE DES FONDS*

- Excellente : 50%
- Bonne : 33%
- Faible : 17%

Les conditions de sécurité sont bonnes voire excellente, pour la plupart d'entre eux. Cette sécurité et en effet une condition sine qua none de la confiance que les clients accordent à la mutuelle.

2-4-6-1-20°/ REPRESENTATIVITE DES JEUNES DANS LES SFD

- Excellente : 17%
- Bonne : 50%
- Faible : 33%

La plupart (67%) considère la représentativité des jeunes dans les SFD comme bonne voire excellente. Ceci semble en contradiction avec la position par âge et le constat d'une faible présence des jeunes dans les SFD.

2-4-6-1-21°/ PARTICIPATION DES JEUNES DANS LES INSTANCES DE DECISION

- Excellente : 17%
- Bonne : 66%
- Faible : 17%

La participation des jeunes dans les instances de décision des SFD est jugée bonne voire excellente presque par tous les SFD.

2-4-6-2°/ ATOUTS ET CONTRAINTES**LIES AUX FINANCEMENTS DU FNPJ**

L'UMECU et le RECEC sont les seuls SFD interpellés pour les neuf (9) questions suivantes.

CONFORMITE DES FINANCEMENTS DU FNPJ AUX BESOINS DES JEUNES

- Très conformes : 50%
- Assez conforme : 50%

2-4-6-3°/ MONTANT DES FINANCEMENTS FNPJ

ALLOUES AUX JEUNES PAR LE SFD

Les montants des financements FNPJ alloués aux jeunes sont considérés comme :

- Faibles par 100%. Or, ils dépassent de loin les montants alloués par la mutuelle.

2-4-6-4°/ DEGRE D'ATTEINTE DES RESULTATS DES PROJETS FNPJ FINANCES PAR LES SFD

Le degré d'atteinte des résultats des projets FNPJ financés est jugé :

- Excellente : 50%
- Ne sait pas : 50%

2-4-6-5°/ RENTABILITE DES ACTIVITES FINANCEES DANS LE CADRE DU FNPJ

La rentabilité des activités financées en partenariat avec le FNPJ est appréciée comme suit :

- Excellente : 50%
- Ne sait pas : 50%

2-4-6-6°/ VIABILITE DES ACTIVITES FINANCEES DANS LE CADRE DU FNPJ

La viabilité des projets FNPJ financés par les SFD est :

- Bonne : 50%
- Ne sait pas : 50%

2-4-6-7°/ DELAIS DE MISE A DISPOSITION DES CREDITS FNPJ

Les délais de mise à disposition des crédits FNPJ financés par les SFD sont :

- Longs : 100%

2-4-6-8°/ INTERVENTION DU FNPJ DANS L'ACCES DES JEUNES AUX RESSOURCES

- Faible : 50%
- Ne sait pas : 50%

2-4-6-9°/PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA COLLABORATION AVEC LE FNPJ

- états d'âmes, impatience du promoteur devant les formalités de décaissement
- attitude réfractaire à l'entretien de certains promoteurs qui préfèrent jouer à cache-cache
- montants inadéquats (gonflés) des factures présentées par certains promoteurs
- méconnaissance du projet parce que le jeune n'est pas toujours impliqué dans la conception
- Changements d'activités
- nouveauté du promoteur dans le secteur (l'extension est plus facile à gérer)
- absence de maîtrise du marché pour l'achat de matériel
- besoin de conseil, orientation pour limiter les risques
- informations insuffisantes sur les conditions du contrat (décaissement sur présentation de factures pro format)

- différé: 6 mois d'intérêts supplémentaires au prêt
- faiblesse du taux d'intérêt (des mutuelles du Réseau sont parfois réfractaires)
- non-implication de certaines mutuelles au départ du processus de collaboration entre le Fonds et le Réseau
- pas de véhicule mis à disposition du Réseau par le FPNJ pour le suivi des activités
- pas encore d'antennes régionales
- limite d'âge pas toujours respectée
- le montant du financement accordé n'est pas toujours conforme à l'attente des jeunes
- augmentation du nombre de dossiers non financés
- lenteur dans la sélection et ou le financement des projets
- découragement de jeunes non financés
- exigence de dépenses préalables au dépôt du projet or, le jeune n'a pas de garantie d'être financé
- politique politicienne
- problèmes de remboursements de prêts surtout pour les jeunes qui ont changé d'activités ou dont les montants sont trop élevés par rapport à l'activité
- la demande de financement est de loin supérieure à l'offre
- le système de remboursement par contentieux est très lourd (temps).
- Pas d'exigence de remboursement immédiat par l'Etat
- pas d'exigences de garanties
- Procédures trop lentes (aucun jeune financé dans la caisse de Grand-Yoff jusqu'à présent)

➤ Impatience de certains jeunes qui ont investi leurs biens pour soumettre leur projet au FNPJ

➤ Accords signés avec les mutuelles car le réseau RECEC/FD n'avait pas encore son agrément

2-4-6-10°/ AVANTAGES TIRES PAR LE SFD DE SON PARTENARIAT AVEC LE FNPJ

➤ Possibilité d'achat hors taxe

2-4-6-11°/ OBSTACLES A LA MISE EN PLACE DU PARTENARIAT AVEC LE FNPJ

Les personnes interrogées ont donné les réponses suivantes

➤ ne sait pas si le contact a été pris avec le FNPJ

➤ il n'y a pas eu de contact entre les deux structures

➤ il faut tenir compte de la difficulté des jeunes à épargner compte tenu de leur manque de revenu

➤ le SFD n'a pas été saisi

➤ les taux d'intérêt fixés par le FNPJ sont trop faibles

➤ les contraintes de rentabilité ne sont pas prises en compte dans le calcul du taux

➤ Il y a un problème d'incompatibilité entre les exigences de notre politique de crédit et les taux et conditions fixés par le FNPJ pour des jeunes ne disposant pas d'expérience

➤ pas de formalisation du Réseau des Femmes durant l'introduction du dossier de demande d'agrément au FNPJ

➤ Lenteur dans le traitement des dossiers d'agrément au niveau du FNPJ

- Les populations ne mettent pas toujours l'effort nécessaire dans le remboursement des fonds financés par le gouvernement
- Les fonds du gouvernement sont généralement politiques
- Les risques sont trop élevés
- Manque d'expérience des jeunes

2-4-7°/ DEMARCHES POUR LEVER CES CONTRAINTES

2-4-7-1°/ MESURES A PRENDRE POUR APPORTER UNE REPONSE EFFICACE AUX BESOINS EN FINANCEMENT DES JEUNES

- mise en place d'un fonds de garantie pour prendre en charge une partie des impayés
- mise en place d'un fonds de crédit suffisant
- devant des cibles dépourvues de ressources ou de moyens, le choix est porté sur le procédé de la convention ou du protocole pour lever les obstacles et assouplir les conditions d'octroi de crédits
- mettre en place un appui institutionnel aux SFD
- Formation, suivi et encadrement des jeunes
- enquêtes de moralité préalables au financement des jeunes
- quota, recommandation
- respecter les projets initiaux, éviter les changements en baisse trop importants
- Formation théorique et pratique des jeunes avant de se lancer dans une quelconque activité économique.

5 SFD sur 6 réclament la mise en place d'un Fonds de garantie pour couvrir une partie des risques liés aux prêts à accorder aux jeunes.

2-4-7-2°/ MESURES A PRENDRE POUR INSTALLER OU RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LE FNPJ

Les SFD ont proposé les mesures ci-après :

- laisser la latitude au SFD d'appliquer ses procédures d'octroi et de recouvrement de crédit
- assurer une souplesse et une célérité dans la mise à disposition des fonds
- négociation pour le financement des activités de démarrage,
- mettre en place un fonds de garantie ou une ligne de crédit qui permettra de faire face aux besoins des jeunes et de minimiser les risques encourus
- Négociations

Dispositions pour appui institutionnel

- logistique (véhicule, photocopieuse, matériel informatique)
- Formation du personnel
- Contribution au coût (salaires par exemple)
- Protocole de partenariat
- Mettre en place un cadre permanent de concertation
- Procéder au diagnostic des blocages
- Etablir des bilans
- Développer la communication et la concertation avec les mutuelles

2-4-8°/ AUTRES SUGGESTIONS

Les SFD enquêtés ont également suggéré de :

- Sensibiliser les jeunes sur la nécessité d'épargner, les orienter vers le Crédit mutuel, cultiver en eux le réflexe de l'épargne et les préparer à se prendre en charge eux-mêmes,

- Tenir compte du manque d'expérience des jeunes
- Tirer les enseignements des autres Programmes de financement tels que la DIRE
 - Accorder une grande importance à la sensibilisation des jeunes sur les conditions de pérennisation de l'activité de financement
 - Former les jeunes en Entrepreneuriat, trésorerie et comptabilité
 - S'appuyer sur des professionnels du crédit pour les remboursements
 - La prise en charge des démunis pose des problèmes de rentabilité et de pérennité compte tenu des charges (location, salaires, électricité...)
 - Protection des prêts par l'Etat

L'analyse a ainsi montré que les SFD détiennent une puissance certaine sur l'échiquier financier. Ceci se traduit par des performances relatives au nombre de bénéficiaires, aux flux financiers et au développement socio-économique des clients.

Cependant, ces performances sont tempérées par :

- la faiblesse institutionnelle des SFD et l'insuffisance de leurs matériels et équipements
- l'orientation tacite vers des politiques sécuritaires qui excluent une bonne frange des populations (jeunes surtout).

Ces éléments sont ressortis dans les enquêtes auprès des jeunes et des SFD.

Parmi les facteurs probables d'exclusion des SFD pour les jeunes, relevés durant l'étude, nous pouvons noter:

- les montants exigés pour l'adhésion au SFD (6 500F à Thiès, de 5 000 à 20 000 F CFA à Dakar).

- l'épargne préalable (1/4 du montant sollicité dans certains cas)
- l'exigence de solvabilité
- les garanties demandées inadaptées ou inaccessibles
- les taux d'intérêts trop élevés
- la faiblesse des montants accordés
- la durée du crédit (généralement à court terme)
- la faiblesse des stratégies de communication en direction des jeunes
- l'absence de conformité des financements aux besoins et intérêts des jeunes

Conclusion Générale

Au terme de cette étude, il s'avère que le FNPJ a effectivement contribué à l'insertion socioéconomique des jeunes en facilitant leur accès aux ressources financières.

En deux années d'existence, le FNPJ a réalisé des actions importantes dans le financement d'activités économiques génératrices de revenus et d'emplois, sans exigence de garantie, ni d'apport personnel et à des taux largement en dessous de ceux généralement pratiqués. L'importance des moyens mobilisés en direction des jeunes s'est révélée à travers le nombre et les montants de financements accordés, relativement aux expériences antérieures.

Au vu de l'intérêt manifesté par les jeunes à travers la forte demande de financement, il semble évident que cette intervention répond à un besoin effectif des jeunes de sortir de leur situation de dénuement et de dépendance.

Cette réponse massive des jeunes a été facilitée par les efforts notoires fournis par le FNPJ dans la diffusion de l'information.

Pour la mise en œuvre de sa stratégie, le FNPJ a utilisé le canal des SFD pour assurer aussi bien le financement que le recouvrement des crédits.

Ce choix semble justifié au regard de la puissance dont les SFD ont fait montre sur l'échiquier financier et de l'impact de leurs actions sur les stratégies de développement à la base.

En effet, leurs performances sont visibles, entre autres, à travers l'accroissement du nombre de bénéficiaires et de leurs flux financiers. De plus, leur impact sur le développement socio-économique de leur clientèle semble avéré.

Cependant, leur impact sur la jeunesse semble difficile à apprécier compte tenu de l'insuffisance, voire l'inexistence de données sur le « membership » jeune, aussi bien dans les SFD interrogés durant notre enquête qu'au niveau des banques

de données de la BCEAO, censées collecter l'information au plan sous-régional.

En outre, la faiblesse institutionnelle d'un grand nombre de structures, due en partie à la faiblesse des capacités des élus chargés d'en définir les orientations et aux insuffisances des matériels et équipements destinés à leur fonctionnement, limitent incontestablement, leur action.

Il s'y ajoute que, malgré leurs déclarations à propos de leurs objectifs sociaux visant à lutter contre l'exclusion et la pauvreté, ces structures, s'orientent, de manière tacite, pour l'essentiel vers des politiques sécuritaires qui excluent une bonne frange de populations, surtout juvéniles.

Ces politiques, basées sur une forte tendance à la bancarisation, sont guidées par la recherche de la viabilité et de la rentabilité, en reléguant au second plan la vocation sociale. Elles se traduisent alors par une exigence de garanties inaccessibles ou inadaptées aux catégories défavorisées censées être servies. Il s'y ajoute la durée généralement courte des crédits, la pratique de taux d'intérêts élevés et la faiblesse des montants alloués.

Par ailleurs, des contraintes propres au système de financement du FNPJ, aux jeunes et à leurs ressources d'appui constituées en grande partie par le personnel d'éducation populaire en service au Ministère de la Jeunesse limitent l'impact des stratégies d'insertion menées à travers le Fonds.

L'insuffisance du personnel par rapport à l'ampleur de la tâche, la centralisation des moyens et des activités, l'insuffisance des démarches d'accompagnement et de suivi des promoteurs ainsi que la difficulté d'appliquer un même schéma de financement à la catégorie des jeunes riche de ses diversités figurent parmi les contraintes qui semblent limiter le système de financement du FNPJ.

Il s'y ajoute que l'approche en matière d'insertion socio-économique des jeunes semble être centrée sur le crédit, même si la formation y est associée, mais dans une bien moindre mesure. Les actions destinées à appuyer les accompagnateurs des jeunes, la recherche et la réalisation et l'équipement d'infrastructures semblent négligées ou tout au moins reléguées au second plan, jusqu'à présent.

En outre, les structures du Ministère chargées de l'accompagnement des jeunes, semblent insuffisamment impliquées. De plus, l'implication des autres départements ministériels et des associations et mouvements de jeunesse aptes à appuyer l'action du Fonds ne paraît pas effective.

Or l'expérience accumulée en terme de formation et d'accompagnement de jeunes auraient pu contribuer à une meilleure efficacité des activités.

Une telle démarche aurait permis également de renforcer la transparence de la gestion du Fonds. Cette transparence constitue une exigence puisque les ressources proviennent de l'argent du contribuable. Il s'avère donc indispensable d'impliquer les acteurs intéressés et de rendre compte fidèlement de leur usage.

En effet, il ne suffit pas de publier les montants des statistiques sur les financements accordés. Pour permettre d'apprécier l'efficacité du Fonds, c'est à dire le degré d'atteinte des résultats en fonction des coûts engendrés, il faudrait disposer du schéma d'ensemble de ses dépenses.

Quant aux jeunes, l'une des limites à leur accès aux SFD semble résider dans le système de financement en question.

En effet, aussi bien le système d'adhésion, les exigences à respecter pour l'accès au crédit que les montants alloués semblent inappropriés, dans les formules en vigueur en tout cas, aux besoins et aux intérêts stratégiques des jeunes. Concernant le dernier obstacle à leur adhésion relatif à la

faiblesse des montants accordés, il est ressorti de cette étude que les jeunes, qui ont déjà adhéré à une mutuelle, ont généralement, exprimé leur insatisfaction, entre autres, à propos des montants accordés dans les SFD.

Cette situation suggère l'idée selon laquelle les besoins en matière de crédit ne sont pas les mêmes pour les femmes et les jeunes. Nous avons constaté que les femmes se contentent parfois de survivre patiemment avec les petits bénéficiaires générés par les activités financées par le micro-crédit. Or, les jeunes, soucieux de construire leur avenir, ne peuvent vraisemblablement pas se contenter de ce système.

Il s'avère alors indispensable, pour amener les jeunes à se servir de cet outil financier, du reste important, d'étudier les conditions de son adaptation à la cible jeunesse.

En outre, les jeunes ont généralement un très faible niveau d'information et de formation en élaboration et en gestion de projets. Aussi, une formation à l'entrepreneuriat - jeunesse préalable au dépôt de leurs projets leur permettrait de procéder eux - mêmes à leur étude de marché. Cette expérience leur assurerait une meilleure maîtrise et par suite, des garanties de succès de leurs projets.

En outre, le taux d'analphabétisme semble fort élevé, surtout dans le secteur informel. Or ces faiblesses peuvent constituer des limites à la performance des entreprises de jeunes à mettre en place.

Pour en tenir compte, le Fonds gagnerait à simplifier son canevas et le traduire en langues nationales pour élargir les chances d'accès à ces financements pour tous les jeunes intéressés.

Par ailleurs, aux limites propres aux jeunes, s'ajoutent ceux concernant leur personnel d'accompagnement. Ce personnel, en service dans les structures du Ministère de la Jeunesse,

malgré le rôle important qu'il doit jouer dans les stratégies de résolution des problèmes des jeunes, se trouve généralement peu préparé en terme de compétences techniques et de gestion pour accompagner le volet insertion socio-économique.

Ces limites sont accentuées par le défaut d'harmonisation entre les intervenants du secteur jeunesse que sont les pouvoirs publics, le secteur privé (SFD, promoteurs...), la coopération internationale et les jeunes.

Pour lever ces contraintes, une démarche basée sur la concertation, en vue de favoriser un rapprochement des positions, des perceptions et des stratégies d'insertion socio-économiques de jeunes, paraît nécessaire.

Aussi un partenariat entre ces différents acteurs permettra-t-il de trouver les solutions novatrices en évitant les doublons.

Il reste entendu que l'entrepreneuriat ne constitue pas une voie exclusive pour l'insertion des jeunes. Leur recrutement massif par des grandes unités agricoles ou industrielles devrait être parallèlement envisagé, en prenant les mesures politiques, économiques, juridiques et fiscales aptes à rendre l'environnement favorable.

En définitive, malgré les limites de l'intervention des SFD et du FNPJ, la recherche de solutions concertées à la délicate question du financement des jeunes, et par suite de leur insertion, devrait guider les négociations à mener.

Cependant, pour parer à d'éventuelles résistances devant le financement par les SFD, surtout de la création d'entreprise par les jeunes, il semble urgent de poursuivre la réflexion autour de la faisabilité d'une implantation d'un réseau de mutuelles d'épargne et de crédit par et pour les jeunes.

ANNEXES

**Présentation des Résultats
des Enquêtes auprès des jeunes
de Thiès et de Dakar**

Présentation des Résultats des Enquêtes auprès des jeunes de Thiès

Enquête auprès des jeunes de Thiès

IDENTIFICATION

Référence Enquêté	IDENTIFICATION INDIVIDUELLE				IDENTIFICATION MUTUELLE				
	Age	Sexe	Adresse	Niveau d'études	Profession	Mutuelle	Raison de l'adhésion	Date d'adhésion	Statut dans la Mutuelle
1	33	F	THIES		Bijoutier	Unacois Def	Crédit	2002	membre
2	36	H	THIES	Arabisant, études coraniques	Commerçant	Unacois Def	Crédit	2002	membre
3	44	H	THIES	Arabisant, études coraniques	Commerçant	Unacois Def	Crédit	création	membre
4	32	H	THIES	Primaire	Commerçant	Unacois Def	Crédit		membre
5	23	H	THIES	Non scolarisé	Commerçant	Unacois Def	Crédit	2000	membre
6	26	H	THIES	Primaire	Commerçant	Unacois Def	Crédit		membre
7	31	H	THIES	Non scolarisé	Commerçant	Unacois Def	Crédit	1998	membre
8	24	H	THIES	Secondaire	Commerçant	Unacois Def	Crédit	1998	membre
9	29	F	THIES	Primaire	Commerçant	Unacois Def	Crédit		membre
10	28	F	THIES	Non scolarisé	Restauratrice	Unacois Def	Crédit	2000	membre
11	23	F	THIES	Primaire	Commerçant	Unacois Def	Crédit	1997	membre
12	28	H	THIES	Primaire	Commerçant	Unacois Def	Crédit	1997	membre
13	20	F	THIES	Non scolarisé	Commerçant	Unacois Def	Crédit	2002	membre
14	26	F	THIES	Secondaire	Commerçant	Unacois Def	Crédit	1996	membre actionnaire
15	28	F	MBOUR	Secondaire	Commerçant	Unacois Def	Crédit	1997	membre

Sources : notre enquête

Moyenne d'âge: 29 ans H : 8
F : 7

Arabe : 2
Non scolarisé : 4
Primaire : 5
Secondaire : 3
Sans réponse : 1
Commerce: 14
Bijouterie: 1

Enquête auprès des jeunes de Thiès

FONCTIONNEMENT

Référence Enquête	Montant versé pour l'adhésion en F CFA	Forme de l'Epargne individuelle	Montant épargne en F CFA	Type d'Activités prévues	Région d'implantation	Délai de financement en semaines
1	6 500	Espèces		Artisanat	Thiès	12
2	6 500	espèces +équipements+boutique+bâtiment	26 950 000	Service	Thiès	
3	6 500	espèces +équipements+bétail		Commerce+agriculture+service	Thiès	
4	6 500	Espèces		Commerce	Thiès	16
5	6 500	Espèces		Commerce	Thiès	24
6	6 500	Espèces		Commerce	Thiès	4
7	6 500	Espèces		Commerce	Thiès	
8	6 500	Espèces	650 000	Aviculture	Thiès	20
9	6 500	Espèces		Service	Thiès	4
10	6 500	Espèces	25 000	Commerce de mangues	Thiès	
11	6 500	Espèces	18 000	Commerce	Thiès	
12	6 500	espèces+marchandises	500 000	Commerce de cosmétiques	Thiès	1
13	6 500	espèces+marchandises	1 600 000	Commerce de cosmétiques	Thiès	
14	14 500	Espèces	400 000	Commerce	Thiès	8
15	6 500	espèces+marchandises	42 500	Commerce de légumes	Thiès	4

TOTAL
MOYENNE

30 185 500 F
3 773 188 F

93 semaines
11 semaines

Total financement 13 938 000 F

Montant moyen 1 161 500 F

Sources : notre enquête

Enquêtes auprès des jeunes de Thiès

IMPACT

STRUCTURES D'APPUI

Référence Enquête	Activité menée	Nbre d'emplois générés	Bénéfices réalisées(F)	Utilisation bénéfiques	Structures d'Appui	Modes d'intervention
1	Bijouterie	9	400 000			
2	Commerce	2			FNPJ :attente financement	Formation
3	Agriculture	10			FNPJ :attente financement	Formation
4	Commerce	2	Variables			
5	Commerce	2	1 200 000			
6	Commerce	1	700 000	ouverture autre boutique+construction bâtiment	Famille	Subvention
7	Commerce					
8	Aviculture	5	1 000 000	Entretien famille+ habillement+réinvestissement		
9	Restauration	5	5 400 000	Prise en charge besoins familiaux et personnels		
10	Commerce		360 000	Prise en charge des besoins personnels		
11	Commerce					
12	Commerce	1	ne sait pas	Prise en charge des besoins familiaux		
13	Commerce	1		Achat marchandises+ besoins famil et person	CONAFED(MEC)	Crédit
14	Commerce	1		Prise en charge des besoins familiaux		
15	Commerce	1	900 000	Réinvestissement+nourriture familiale+Prise en charge besoins familiaux et personnels		

Sources : notre enquête

TOTAL
MOYENNE40 9 960 000 F
3 1 422 857 F

Enquêtes auprès des jeunes de Thiès

UTILISATION DES BENEFICES

NATURE		NOMBRE DE REPONSES	
DESIGNATION	OBJET		
BESOINS FAMILIAUX	Factures SDE	1	11
	Factures SENELEC	1	
	Alimentation	3	
	Santé	1	
	Non précisés	5	
BESOINS FAMILIAUX	Habillement	3	8
	Parures	2	
	Entretien Moyens de Déplacement (Scooter)	1	
	Non précisés	2	
REINVESTISSEMENTS	Achat de Marchandises		6
	Equipements		
	Ouverture boutique		
	Construction de maison		
	Acquisition Moyen de Déplacement(Scooter)		
	Non précisés		
SANS REPONSE			3

ATOUS CONTRAINTES ET SUGGESTIONS

Référence Enquête	ATOUS	CONTRAINTES	SUGGESTION
1			Disponibilité des Dirigeants de la Mutuelle
2	Formation d'une semaine en gestion Accès aux ressources financières facilité	Non maîtrise de l'élaboration des projets Retard des financements Conditions de paiement défavorables	Formation en élaboration de projets Eclairage sur les conditions de financement
3	Formation en gestion Capitalisation expériences Utilisation du fonds de roulement Constitution d'une épargne régulière Solidarité dans le GIE Conditions de financement du FNPJ	Le montant alloué ne permet pas de rehausser le niveau de vie Il y a des risques d'échec Le retard dans le financement du FNPJ (1 an environ) a provoqué un changement d'activité	Enquêtes et concertations préalables au financement Amener les jeunes à respecter les conditions de paiement
4			Augmenter les montants des financements Accélérer les procédures de décaissement Allonger la durée de remboursement à 1 an Sensibiliser les jeunes sur l'existence et les procédures des mutuelles et des banques
5		Durée de remboursement très courte Faiblesse des montants prêtés	Augmenter les montants des financements Augmenter les montants des financements
6		Durée de remboursement très courte	Allonger la durée de remboursement à 1 an
7			
8		Faiblesse des montants prêtés	Allonger la durée de remboursement à 1 an
9			Augmenter les montants des financements
10			
11			Augmenter les montants des financements
12	Solidarité et soutien lors des difficultés		Appui pour dossier Import export, visas et billets
13		Pas de formation Montant des financements trop limité Durée de remboursement trop courte	Alphabétisation
14			Allonger la durée de remboursement à 1 an Formation en gestion
15	Financement et Suivi des activités		

Présentation des Résultats des Enquêtes auprès des jeunes de Dakar bénéficiaires des crédits du FNPJ

Enquête auprès des jeunes de Dakar bénéficiaires des crédits du FNPJ

IDENTIFICATION

Référence Enquêté	IDENTIFICATION INDIVIDUELLE				IDENTIFICATION MUTUELLE				
	Age	Sexe	Adresse	Niveau d'études	Profession	Mutuelle	Raison de l'adhésion	Date d'adhésion	Statut dans la Mutuelle
1	28	M	DAKAR	Arabisant, études coraniques	Tapissier	UMECU	Financement	2002	membre
2	31	M	DAKAR	Secondaire	Néant	UMECU	Financement	2002	membre
3	35	M	DAKAR	Universitaire	Géologue	UMECU	Financement	2002	membre
4	36	F	DAKAR	Universitaire	Couturière	UMECU	Financement	2002	membre
5	33	M	DAKAR	Universitaire	Enseignant élémentaire	UMECU	Financement	2002	membre

Sources : notre enquête

Enquête auprès des jeunes de Dakar bénéficiaires des crédits du FNPJ

FONCTIONNEMENT

Référence Enquêté	Montant versé pour l'adhésion	Forme de l'Epargne individuelle	Montant épargne	Type d'Activités prévu	Région d'implantation	Type de financement	Montant Brut	Délai financement	Qui a réalisé l'étude	Coût de l'étude	Lieu de dépôt du projet
1	16000	espèces	16 000 F	Artisanat	Dakar	FFMT	2 800 000 F	12 mois	autre	50 000 F	Ministère J
2	16000	espèces	16 000 F	Service	Dakar	FFMT	4 800 000 F	24 mois	cabinet	100 000 F	Ministère J
3	-	-	-	Service	Dakar	FFMT	3 200 000 F	6 mois	lui-même	-	FNPJ
4	-	espèces : 75 000 F équipements : 2 000 000 F	2 075 000 F	Télé services	Dakar	FFMT	3 200 000 F	-	elle-même	-	Ministère J
5	-	espèces: 600 000 F équipements : 3 000 000 F	3 600 000 F	Service	Dakar	FFMT	4 750 000 F	10 mois	cabinet	50 000 F	Ministère J

Sources : notre enquête

Enquête auprès des jeunes de Dakar bénéficiaires des crédits du FNPJ

IMPACT**STRUCTURES D'APPUI**

Référence Enquêté	Activité effectivement menée	Nombre d'emplois générés	Bénéfices réalisés par l'activité financée	Utilisation bénéfiques	Structures d'Appui	Modes d'intervention
1	Artisanat(tapisserie)	4	Oui	réinvestis	FNPJ	Formation Crédit
2	Service(location chaises matériels de sonorisation, et télécentre)	2	Oui	réinvestis	FNPJ	Formation Crédit
3	Service(location logistiques pour organisations événementielles)	4	Oui	réinvestis	FNPJ	Formation Crédit
4	Couture	4	Pas de bénéfice	-	FNPJ FIJ(CONFEJES)	Formation
5	Service (location de chaises, bâches...)	6	Oui	réinvestis	FNPJ	Formation Crédit

Sources : notre enquête

Enquête auprès des jeunes de Dakar bénéficiaires des crédits du FNPJ

ATOUS ET CONTRAINTES

Référence Enquêté	Conformité aux besoins	Montants financements	Degré atteinte des résultats	Rentabilité des activités	Viabilité des activités	Délai dépôt financement	Intervention FNPJ	
1	peu	sans réponse	faible	bonne	sans réponse	long	bonne	
2	sans réponse	faible	faible	faible	bonne	long	excellente	
3	assez	suffisant	faible	faible	moyenne	long	bonne	
4	assez	suffisant	bon	faible	bonne	court	bonne	
5	assez	suffisant	bon	bonne	moyenne	acceptable	bonne	

Sources : notre enquête

Enquête auprès des jeunes de Dakar bénéficiaires des crédits du FNPJ

ATOUS ET CONTRAINTES (SUITE)

Référence Enquête	Avantages tirés du FNPJ	Avantages tirés de la Mutuelle	Difficultés rencontrées	Solutions
1	Formation en gestion et accompagnement	Financement	<ul style="list-style-type: none"> α Décaissement α Taux de remboursement trop élevé α Blocage des 20% montant 	<ul style="list-style-type: none"> α Informer au préalable les jeunes sur le taux de remboursement, les 20% bloqués α Revoir le mode de décaissement
2	Crédibilité	Etre membre Financement	Problèmes de communication	<ul style="list-style-type: none"> α Améliorer la communication α Revoir le mode décaissement (débloquer les 20%) α Organiser une concertation tripartite : Jeunes/UNACOIS/FNPJ α Informer à l'avance les jeunes sur le blocage des 20% et la réception du crédit par tranches
3	<ul style="list-style-type: none"> α Association de plusieurs jeunes sans emploi α Revenus relativement assurés 		<ul style="list-style-type: none"> α Décaissement en tranches α Lourdeur des décaissements 	<ul style="list-style-type: none"> α Améliorer la communication de proximité α Participer à l'élaboration de l'étude de faisabilité

Enquête auprès des jeunes de Dakar bénéficiaires des crédits du FNPJ

ATOUTS ET CONTRAINTES (FIN)

Référence	Avantages	Avantages tirés	Difficultés	Solutions
4	<ul style="list-style-type: none"> ▣Création petite entreprise ▣Etre active ▣Espérer ▣Confiance en soi ▣Réaliser qq chose 	<ul style="list-style-type: none"> ▣Ouverture d'un compte ▣Possibilités d'autres financements ou d'autres marchés 	Charges trop lourdes	<ul style="list-style-type: none"> ▣Créer les conditions d'une confiance ▣Garantir les financements accordés aux jeunes
5	<ul style="list-style-type: none"> ▣Formation ▣Financement 	Néant		<ul style="list-style-type: none"> ▣Promouvoir des activités de recherche, de communication et d'information sur le rôle des Mutuelles ▣Libérer les 20% retenus ▣Suivre et contrôler les activités financées ▣Amener les jeunes à aller vers les Mutuelles ▣Renforcer l'information en direction des jeunes ▣Augmenter les montants de financements accordés aux jeunes

Sources : notre enquête

ENQUETE POUR UNE MONOGRAPHIE DE FIN D'ÉTUDES
SECTION INSPECTORAT DE LA JEUNESSE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DES SPORTS
INSEPS/UCAD/DAKAR
2002/2003

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX JEUNES (Thiès)

I) IDENTIFICATION

1 PRENOM

2 NOM

3 AGE NATIONALITE

4 ADRESSE

6 SEXE Homme Femme

7 NIVEAU D'ETUDES
Non scolarisé Primaire
Secondaire Universitaire

8 SITUATION PROFESSIONNELLE

10 NOM DE LA MUTUELLE D'ADHESION

12 DATE D'ADHESION

13 STATUT DANS LA MUTUELLE
Membre Dirigeant

14 ÊTES VOUS MEMBRE D'AUTRES ASSOCIATIONS?
Oui Non

15 SI OUI, LESQUELLES?

16 Y A T-IL PARMİ ELLES DES ASSOCIATIONS MEMBRES DE ASSOCIATIONS
MEMBRES DE VOTRE MUTUELLE?
Oui Non

17 SI OUI, COMBIEN?

II) FONCTIONNEMENT DE LA MUTUELLE

2-1) CONDITIONS D'ADHESION

18- Dossier à fournir

Montant

A1 Montant part sociale

A2 - Autres contributions

2-2) SYSTEME DE MOBILISATION DE L'EPARGNE

19- Formes d'épargnes

- Montant de l'épargne
20 déposée

21-Taux d'intérêt sur l'épargne

2-3) SYSTEME DE CREDIT

22- Nombre de crédit obtenu depuis votre adhésion ?

A3 - Dates de financements?

23- Montants obtenus par financement?

24 -Montant total de crédit obtenu depuis votre adhésion

25 Exigence d'un dossier d'étude de faisabilité?

Oui

Non

26- Si oui existe-t-il un canevas?

Oui

Non

A4 - Plafonnement des crédits accordés?

29- Délais à observer pour disposer d'un crédit?

A5 - Système de rotation?

30- Formes de garanties demandées

A6 - Taux d'intérêt sur le crédit?

%

32- Montant total déjà remboursé

33 Montant restant à payer?

34- Si impayés, pourquoi?

35- Durée maximale du différé

III) IMPACT

3-1) SITUATION DE REFERENCE

58 Types d'activités économiques menées avant le financement par votre mutuelle?

59- Sources de financement utilisées?

A7 - Conditions de financement?

A8 - Revenus générés par ces activités?

A9 - Nombre d'emplois créés avec ces activités?

A10 - Bénéfices réalisés

62- Améliorations notées dans le standing de vie

SITUATION ECONOMIQUE ACTUELLE

63- Types d'activités économiques

A11 - Nombres d'activités économiques financées

64- Nombre d'emplois créés par les activités financées

A12 - Montant des revenus générés par chaque activité

65- Montant total des revenus générés par les activités

68 Utilisation des bénéfices générés

69- Améliorations notées dans le standing de vie

IMPACT SUR L'APTITUDE DES JEUNES AU LEADERSHIP?

70- Démarches effectuées sur votre initiative ?

71 Participation à la gestion des activités?

Oui Non

72- Participation à la direction de la mutuelle

Oui Non

73- Si oui, quel poste de direction

74- Formations reçues de la mutuelle

IV) IDENTIFICATION DES STRUCTURES D'APPUI

75 NOM DE LA STRUCTURE D'APPUI

76 NATURE DE L'APPUI

- Formation Oui Non

- Crédit Oui Non

- Subvention Oui Non

- Autres formes d'appui

IDENTIFICATION DES STRUCTURES D'APPUI PROPRES AUX JEUNES

77- Nature de l'Appui

78-Particularités

V) ATOUTS ET CONTRAINTES

5-1) ATOUTS

A14 DANS LA CONCEPTION DES PROJETS ECONOMIQUES

A15 DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

A16 DANS LE SUIVI ET L'EVALUATION DES ACTIVITES

A17 DANS LE FINANCEMENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES

5-2) CONTAINTES

A18 DANS LA CONCEPTION DES PROJETS ECONOMIQUES

A19 DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

A20 DANS LE SUIVI ET L'EVALUATION DES ACTIVITES

A21 DANS LE FINANCEMENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES

A22

VI) DEMARCHES POUR LEVER
CES CONTRAINTES

A23

VII) AUTRES SUGGESTIONS

Ministère de l'Education Nationale
 Université Cheikh Anta DIOP (UCAD)
 Institut National Supérieur de l'Education Populaire et Sportive (INSEPS)
 SECTION INSPECTORAT DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DES SPORTS
 2002/2003

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX JEUNES (Dakar)

I) IDENTIFICATION

1-1) Identité individuelle

1 PRENOM

2 NOM

3 AGE NATIONALITE

4 ADRESSE

5 NUMERO TELEPHONE

6 SEXE Homme Femme

7 NIVEAU D'ETUDE
 Non scolarisé Primaire
 Secondaire Universitaire
 Autres (à préciser)

8 PROFESSION

1-2) IDENTIFICATION DE LA MUTUELLE D'ADHESION

9 Etes vous membre d'une mutuelle d'épargne et de crédit?

Oui Non

10 Si oui, dénomination de la Mutuelle d'adhésion

11 Pourquoi avez vous adhéré à la Mutuelle?

- Constituer une épargne
- Bénéficiaire d'un crédit
- Participer à une activité socio-économique ou éducative
- Autres (à préciser)

12 Depuis quand êtes-vous membre de la Mutuelle?

13 Quel est votre statut dans la Mutuelle?

Membre Dirigeant

14 Etes vous membre d'autres associations?

Oui Non

15 Si oui lesquelles?

16 Existe-t-il parmi elles des associations membres de votre mutuelle?

Oui Non

17 Si oui, combien?

II) FONCTIONNEMENT DE LA MUTUELLE**2-1) CONDITIONS D'ADHESION**

18 Quels sont les montants que vous avez versés à votre mutuelle concernant :

le droit d'adhésion

 F CFA

la part sociale

 F CFA

L'épargne minimum

 F CFA

le carnet

 F CFA

les autres frais d'adhésion

 F CFA

Total versement adhésion

 F CFA**2-2) SYSTEME DE MOBILISATION DE L'EPARGNE**

19 Formes d'épargnes

Formes d'épargnes	Montant	lieux de dépôt	Taux d'intérêt
Espèces			
Terrains, constructions			
Equipements			
Bétail			
Marchandises			
Bijoux			
Autres (à préciser)			
Montant total de votre épargne			

20 Montant de l'épargne déposée dans votre mutuelle?

 F CFA

21 Taux d'intérêt sur l'épargne déposé

 %**2-3) SYSTEME DE CREDIT AVANT FINANCEMENT FNPJ**

22 Nombre de crédit obtenu depuis votre adhésion ?

- 23 Montant moyen obtenu par financement? F CFA
- 24 Montant total de crédit obtenu depuis votre adhésion F CFA
- 25 Exigence d'un dossier d'étude de faisabilité?
 Oui Non
- 26 Si oui existe-t-il un canevas?
 Oui Non
- 27 Montant maximum de crédit obtenu FCFA
- 28 Montant minimum de crédit obtenu FCFA
- 29 Délais à observer avant la mise à disposition du financement? mois

30 Formes de garanties demandées pour le financement de votre projet?

- Titres de propriétés
- Aval
- Caution solidaire
- Autres formes de garantie (à préciser) _____

31 Formes de crédit

Formes de crédit	Formes de garanties demandées par crédit	Durée	Taux d'intérêt	Montant crédit

- 32 Montant total déjà remboursé F CFA
- 33 Montant restant à payer? F CFA
- 34 Si impayés, pourquoi?
- 35- Durée maximale du différé

2-4) SYSTEME DE CREDIT FINANCE PAR LE FNPJ

- 36 Intitulé du Projet financé

- 37 Région d'implantation de votre projet?

38 Type d'activités de votre projet

 Agriculture Aviculture Commerce NTIC Artisanat Pêche Services Autres

39 Date de financement

40 Type de financement obtenu

 Fonds de financement C.T. Fonds de financement M.T. Fonds de Prêts participatifs Fonds de garantie Autres (à préciser)

41 Durée du crédit

 mois

42 Taux du crédit

 %

43 Montant brut du crédit FNPJ obtenu

44 Montant intérêts à payer

45 Montant Total du crédit

46 Durée du différé

 mois

47 Quelles garanties vous ont été demandées?

48 Quel délai avez-vous observé entre le dépôt du dossier et la réception du financement?

 mois

49 Est-ce qu'un dossier d'étude de faisabilité vous a été exigé ?

Oui

Non

50 Si oui existe-t-il un canevas?

Oui

Non

51 Qui a réalisé l'étude du projet? (précisez le nom)

 vous-même 1 cabinet Autre

52 Combien avez vous payé pour l'étude de votre projet?

53 Quelle est la Mutuelle qui a été agréée pour le financement de votre projet?

54 Où aviez-vous déposé votre projet?

- Mutuelle agréée
- FNPJ
- Ministère Jeunesse EHP (Inspections, CDEPS)
- Autres (à préciser)

55 Montant total du crédit FNPJ déjà remboursé

56 Montant restant à payer?

57 Si impayés, pourquoi?

III) IMPACT

3-1) SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE REFERENCE: Avant financement FNPJ

58 Types d'activités économiques menées avant le financement du FNPJ

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Aviculture |
| <input type="checkbox"/> Commerce | <input type="checkbox"/> NTIC |
| <input type="checkbox"/> Artisanat | <input type="checkbox"/> Pêche |
| <input type="checkbox"/> Services | <input type="checkbox"/> Autres _____ |

59 Quelles Sources de financement avez-vous utilisées?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Mutuelle d'Epargne et de Crédit | <input type="checkbox"/> Autres Réseaux de solidarité (tontines...) |
| <input type="checkbox"/> Banque | <input type="checkbox"/> Prêteurs individuels |
| <input type="checkbox"/> ONG | <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) _____ |

60	Sources de Financement	Montant total accordé	Bénéfices réalisés	Nombre d'emplois générés

61 Comment avez vous utilisé vos bénéfices?

- Les bénéfices ont été réinvestis dans votre entreprise
- Les bénéfices ont été utilisés pour vos dépenses personnelles
- Les bénéfices ont été utilisés à d'autres fins (à préciser) _____

62 Qu'est-ce que vos financements hors FNPJ vous ont permis de réaliser à titre personnel?

- Acquisition de terrain
- Construction
- Participation à la prise en charge des dépenses familiales
- Autres (à préciser)

3-2) SITUATION ECONOMIQUE ACTUELLE: APRES FINANCEMENT FNPJ

63 Types d'activités économiques effectivement menées avec le financement FNPJ

64 Nombre d'emplois créés par ces activités financées par le FNPJ

65 Montant total des revenus générés par ces activités

66 Montant total des dépenses effectuées à cet effet

67 Montant des bénéfices réalisés grâce au financement du FNPJ

68 Comment avez vous utilisé les bénéfices réalisés grâce à votre financement FNPJ?

- Les bénéfices ont été réinvestis dans votre entreprise
- Les bénéfices ont été utilisés pour vos dépenses personnelles
- Les bénéfices ont été utilisés à d'autres fins (à préciser)

69 Qu'est-ce que votre crédit FNPJ vous a permis de réaliser à titre personnel?

- Acquisition de terrain
- Construction
- Participation à la prise en charge des dépenses familiales
- Autres (à préciser)

3-3) IMPACT SUR L'APTITUDE DES JEUNES AU LEADERSHIP?

70 Démarches effectuées sur votre propre initiative ?

71 Participez-vous à la gestion des activités?

Oui Non

72 Participez-vous à la direction de la mutuelle?

Oui Non

73 Si oui, quel poste de direction avez-vous occupé?

74 Quelles formations avez-vous reçues de la mutuelle?

IV) IDENTIFICATION DES STRUCTURES D'APPUI

4-1) STRUCTURES D'APPUI AUTRES QUE LE FNPJ

DENOMINATION DES STRUCTURES
75 D'APPUI

76 NATURE ET MONTANT DE L'APPUI DES STRUCTURES AUTRES QUE LE FNPJ

NATURE DE L'APPUI

MONTANT DE L'APPUI

 Formation

 Crédit

 Subvention

 Autres formes d'appui

4-2) APPUI DU FNPJ

77 NATURE ET MONTANT DE L'APPUI DU FNPJ

NATURE DE L'APPUI

MONTANT DE L'APPUI

 Formation Crédit Subvention Autres formes d'appui

78 Particularités de l'appui du FNPJ

V) ATOUS ET CONTRAINTES

79 Est-ce que les financements FNPJ alloués par votre mutuelle sont conformes à vos besoins ?

Très conforme Assez peu

Ne sait pas

80 Comment trouvez-vous le montant du financement qui vous a été alloué par le FNPJ ?

Très élevé suffisant Faible

Ne sait pas

81 Comment appréciez-vous le degré d'atteinte des résultats de votre projet financé par le FNPJ ?

Excellent Bon Faible

Ne sait pas

82 Comment appréciez-vous la rentabilité des activités que le FNPJ a financées pour vous?
 Excellente Bonne Faible Ne sait pas

83 Comment appréciez-vous la viabilité du projet que le FNPJ a financé pour vous?
 Excellente Bonne Moyenne Ne sait pas

84 Comment appréciez-vous le délai entre le dépôt de votre demande de prêt et la réception effective de votre crédit FNPJ?
 Très court Court Long Ne sait pas

85 Comment trouvez-vous l'intervention du FNPJ dans l'accès des jeunes aux ressources?
 Excellente Bonne Faible Ne sait pas

86 Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous êtes confrontés dans le cadre de votre collaboration avec le FNPJ?

87 Quelles sont les avantages que vous tirez de votre participation dans la mutuelle qui vous a accordé le financement FNPJ ?

88 Quelles sont les avantages que vous tirez de votre partenariat avec le FNPJ?

VI) DEMARCHES POUR LEVER CES CONTRAINTES

89 Quelles sont les mesures à prendre pour que les mutuelles soient à même d'apporter une réponse efficace aux besoins en financement des jeunes?

MESURES A PRENDRE	PERSONNES OU STRUCTURES RESPONSABLES

90 Quelles sont les mesures à prendre pour installer ou renforcer le partenariat entre le FNPJ et votre mutuelle (Réseau)?

MESURES A PRENDRE	PERSONNES OU STRUCTURES RESPONSABLES

VII) SUGGESTIONS

91 Quelles autres suggestions faites-vous pour améliorer l'accès aux ressources financières des jeunes dans les Mutuelles?

Ministère de l'Education Nationale
 Université Cheikh Anta DIOP (UCAD)
 Institut National Supérieur de l'Education Populaire et Sportive (INSEPS)
 SECTION INSPECTORAT DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DES SPORTS
 INSEPS/UCAD/DAKAR
 2002/2003

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX MUTUELLES D'EPARGNE ET DE CREDIT ET A LEURS RESEAUX

Prénom et Nom du Responsable enquêté _____

Statut du Responsable enquêté _____

Adresse du Responsable enquêté _____

I) IDENTIFICATION DE LA MUTUELLE (ou du RESEAU)

1-1) IDENTITE

1 DENOMINATION _____

2 SIEGE _____

3 DATE DE CREATION _____

1-2) HISTORIQUE

4 CIRCONSTANCES DE LA MISE SUR PIED DE LA MUTUELLE (ou du RESEAU) _____

5 ZONES D'INTERVENTION _____

6 NOMBRE D'INSTITUTIONS DE BASE _____

1-3) DEMARCHE STRATEGIQUE

7 OBJECTIFS _____

8 STRATEGIES D'INTERVENTION

- Conseils

- Formation

- Appui matériel

- Appui financier

Autres (à préciser) _____

1-4) CARACTERISTIQUES DES MEMBRES

9 EFFECTIF ET FOURCHETTES D'AGES DES MEMBRES INDIVIDUELS

AGES	MEMBRES		HOMMES		FEMMES		TOTAL MEMBRES	
	Effectifs	Pourctge	Effectifs	Pourctge	Effectifs	Pourctge	Effectifs	Pourctge
Moins de 35 ans								
De 35 à 50 ans								
Plus de 50 ans								

TOTAL						
-------	--	--	--	--	--	--

10 NOMBRE DE GROUPEMENTS MEMBRES

11 NIVEAUX D'ETUDE

NIVEAUX	SEXE	HOMMES		FEMMES		TOTAL MEMBRES	
		Effectif	Pourctge	Effe	Pourctge	Effectif	Pourctge
Non scolarisés							
Primaire							
Secondaire							
Universitaire							
Autres							
TOTAL							

1-5) ORGANIGRAMME

12 SCHEMA D'ORGANISATION MUTUELLE

13 QUALIFICATION DES RESPONSABLES

Poste	Qualification
Président Conseil d'Administration	
Président Comité de Crédit	
Président Conseil de Surveillance	
Gérant	
Membres Comité de Déontologie	
Autres (à préciser)	

14 Commentaires

II) FONCTIONNEMENT DE LA MUTUELLE**2-1) CONDITIONS D'ADHESION**

15 Dossier à fournir

Eléments	Montant à verser
Droit d'adhésion	
Part sociale	
Carnet	
Epargne minimum	
Autres (à préciser)	

2-2) SYSTEME DE MOBILISATION DE L'EPARGNE

16 Formes d'épargne développées par la Mutuelle ou le Réseau

Formes d'épargne	Montant de l'épargne	Taux d'intérêt en %

17 Montant de l'épargne déposé depuis la création

18 Montant de l'épargne déposé durant l'année 2001

- 19 Nombre d'épargnants en 2001
- 20 Montant maximum d'épargne déposé
- 21 Montant minimum d'épargne déposé
- 22 MONTANT DE L'EPARGNE DES MEMBRES INDIVIDUELS PAR SEXE ET PAR AGE

MEMBRES AGES	HOMMES		FEMMES		TOTAL MEMBRES	
	Montant	Pourctge	Montant	Pou	Montant	Pourctge
Moins de 35 ans						
De 35 à 50 ans						
Plus de 50 ans						
TOTAL						

- 23 Durée maximale de dépôt d'épargne
- 24 Durée minimale de dépôt d'épargne

2-3) SYSTEME DE SELECTION DES ACTIVITES HORS FNPJ A FINANCER

- 25 Les clients sont-ils tenus de présenter un dossier d'étude de faisabilité pour accéder au financement de leurs projets?

OUI NON

- 26 Si oui existe-t-il un canevas?

OUI NON

- 27 Processus de sélection

- 28 Structures de sélection

- 29 Critères d'éligibilité

2-4) SYSTEME DE SELECTION DES ACTIVITES A FINANCER DANS LE CADRE DU FNPJ

- 30 Processus de sélection des projets FNPJ
- 31 Structures de sélection des projets FNPJ
- 32 Critères d'éligibilité des projets FNPJ

2-5) SYSTEME DE CREDIT HORS FNPJ DE LA MUTUELLE(RESEAU)

- 33 Effectif des bénéficiaires de crédit par sexe et par âge depuis la création

MEMBRES AGES	HOMMES		FEMMES		TOTAL MEMBRES	
	Effectifs	Pourctge	Effe	Pourctge	Effectifs	Pourctge
Moins de 35 ans						
De 35 à 50 ans						
Plus de 50 ans						

TOTAL						
-------	--	--	--	--	--	--

34 Montant du crédit attribué par sexe et par âge depuis le démarrage

AGES	MEMBRES	HOMMES		FEMMES		TOTAL MEMBRES	
		Montant	Pourctge	Mont	Pourctge	Montant	Pourctge
Moins de 35 ans							
De 35 à 50 ans							
Plus de 50 ans							
TOTAL							

35 Montant total de crédit accordé depuis démarrage

36 Nombre de bénéficiaires depuis démarrage

37 Volume de crédit distribué en 2001

38 Nombre de bénéficiaires en 2001

39 Montant moyen par financement?

40 Montant maximum de crédit accordé

41 Montant minimum de crédit accordé

42 Délais minimum de mise à disposition d'un crédit

43 Délais maximum de mise à disposition d'un crédit

44 Formes de crédit

Formes de crédit	Formes de garanties demandées	Durée	Taux d'intérêt	Taux de remboursemt

45 Principales raisons invoquées pour les impayés

46 Durée maximale du différé accordé pour les crédits

2-5) SYSTEME DE CREDIT FNPJ PRATIQUE PAR LA MUTUELLE OU LE RESEAU

47 Effectif par sexe et par Région des bénéficiaires de financement FNPJ

REGION	MEMBRES	HOMMES		FEMMES		Groupement	TOTAL/Rég
		Effectifs	Pourctge	Effet	Pourctge	Effectifs	Effectifs
DAKAR							
DIOURBEL							
FATICK							
KAOLACK							
KOLDA							
LOUGA							
MATAM							
SAINT-LOUIS							
TAMBACOUNDA							
THIES							
ZIGUINCHOR							

TOTAL						
-------	--	--	--	--	--	--

48 Montant par Région et par type de fonds des bénéficiaires de financement FNPJ

REGION \ Type de fonds	F. financement		F.prêt participatif		F.Garantie	Autres
	Montant	Pourctge	Mon	Pourctge	Montant	Montant
DAKAR						
DIOURBEL						
FATICK						
KAOLACK						
KOLDA						
LOUGA						
MATAM						
SAINT-LOUIS						
TAMBACOUNDA						
THIES						
ZIGUINCHOR						
TOTAL						

F. = Fonds

49 Montant du crédit FNPJ attribué par sexe et par Région

REGION \ MEMBRES	HOMMES		FEMMES		Groupement	TOTAL/Rég
	Montant	Pourctge	Mon	Pourctge	Montant	Effectifs
DAKAR						
DIOURBEL						
FATICK						
KAOLACK						
KOLDA						
LOUGA						
MATAM						
SAINT-LOUIS						
TAMBACOUNDA						
THIES						
ZIGUINCHOR						
TOTAL						

50 Montant du crédit FNPJ attribué par sexe et par type de fonds

REGION \ Type de fonds	F. financement		F.prêt participatif		F.Garantie	Autres
	Montant	Pourctge	Mon	Pourctge	Montant	Montant
DAKAR						
DIOURBEL						
FATICK						
KAOLACK						
KOLDA						
LOUGA						
MATAM						
SAINT-LOUIS						
TAMBACOUNDA						
THIES						
ZIGUINCHOR						
TOTAL						

F. = Fonds

51 Montant total de crédit FNPJ accordé depuis démarrage

52 Nombre de bénéficiaires depuis démarrage

53 Volume de crédit FNPJ distribué en 2001

- 54 Nombre de bénéficiaires en 2001
- 55 Montant moyen par financement?
- 56 Montant maximum de crédit accordé
- 57 Montant minimum de crédit accordé
- 58 Délais minimum de mise à disposition d'un crédit
- 59 Délais maximum de mise à disposition d'un crédit

60 COMPOSANTES DU CREDIT TOTAL ALLOUE AUX PROMOTEURS

Type de financement	Montant brut	Montant intérêt		Montant Total
		ME	(FNPJ)	
Fonds de financement C.T.				
Fonds de financement M.T.				
Fonds de Prêts participatifs				
Fonds de garantie				
Autres (à préciser)				

61 UTILISATION DES FINANCEMENTS FNPJ ALLOUES AUX PROMOTEURS

Type de financement	Montant remis aux promoteurs	Montant restant à verser	Montant Brut
Fonds de financement C.T.			
Fonds de financement M.T.			
Fonds de Prêts participatifs			
Fonds de garantie			
Autres (à préciser)			

62 SITUATION DU REMBOURSEMENT DES CREDITS FNPJ ALLOUES AUX PROMOTEURS

Type de financement	Montant Total	Montant remboursé par le promoteur	Montant restant à payer
Fonds de financement C.T.			
Fonds de financement M.T.			
Fonds de Prêts participatifs			
Fonds de garantie			
Autres (à préciser)			

- 63 Existe-il des cas d'impayé? OUI NON
- 64 Si oui, quel est le montant des impayés?
- 65 Principales raisons invoquées pour les impayés

- 66 Durée maximale du différé accordé pour les crédits

2-6) SYSTEME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DU CREDIT

- 67 Système de gestion de l'épargne

outils de gestion	activités menées	structure ou personne responsable	matériel et équipements disponibles

68 Système de gestion du crédit

outils de gestion	activités menées	structure ou personne responsable	matériel et équipements disponibles

69 Système de contrôle interne

outils de contrôle interne	activités menées	structure ou personne responsable	matériel et équipements disponibles

70 Système de contrôle externe

outils de contrôle externe	activités menées	structure ou personne responsable	matériel et équipements disponibles

71 Système de gestion et de contrôle spécifique aux financements FNPJ

outils de gestion et de contrôle	activités menées	structure ou personne responsable	matériel et équipements disponibles

2-7) SYSTEME DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACTIVITES FINANCEES

72 Système de suivi et d'évaluation des activités financées hors FNPJ

outils de suivi et d'évaluation	activités menées	structure ou personne responsable	matériel et équipements disponibles

73 Système de suivi et d'évaluation des activités financées dans le cadre du FNPJ

outils de suivi et d'évaluation	activités menées	structure ou personne responsable	matériel et équipements disponibles

2-8) SYSTEME DE COMMUNICATION AVEC LES BENEFICIAIRES

74 Système de communication avec les clients hors FNPJ

outils de communication	activités menées	structure ou personne responsable	matériel et équipements disponibles

75 Système de communication avec les clients dans le cadre du FNPJ

outils de communication	activités menées	structure ou personne responsable	matériel et équipements disponibles

76 Commentaires _____

III) IMPACT**3-1) SITUATION ECONOMIQUE CREEE PAR LES ACTIVITES DE LA MUTUELLE (RESEAU)**

77 Impact économique des activités hors FNPJ

Type d'activités économiques menées par les membres hors FNPJ	Nombre d'emploi générés	améliorations notées dans le standing de vie

78 Impact économique des activités financées par le FNPJ

Type d'activités économiques menées par les membres financés par le FNPJ	Nombre d'emploi générés	améliorations notées dans le standing de vie

3-2) IMPACT SUR L'APTITUDE DES JEUNES AU LEADERSHIP?

79 Démarches effectuées sur l'initiative des jeunes

80 Participation des jeunes à la gestion des activités ?

Oui Non

81 Participation à la direction de la mutuelle

Oui Non

82 Si oui, quel poste de direction occupent-ils?

83 Formations accordées par la mutuelle

84 Commentaires

IV) IDENTIFICATION DES STRUCTURES D'APPUI

85 4-1) IDENTIFICATION STRUCTURES D'APPUI A LA MUTUELLE

	NATURE DE L'APPUI
--	-------------------

NOM DE LA STRUCTURE D'APPUI	Formation			Cré dit	Subvention	Autres

86 **4-2) IDENTIFICATION STRUCTURES D'APPUI SPECIFIQUES
AUX JEUNES**

NOM DE LA STRUCTURE D'APPUI	NATURE DE L'APPUI					
	Formation			Cré dit	Subvention	Autres

87 Commentaires

V) ATOUTS ET CONTRAINTES

5-1) ATOUTS ET CONTRAINTES LIES AU FONCTIONNEMENT DE LA MUTUELLE

88 Est-ce les financements hors FNPJ alloués par votre mutuelle sont conformes aux besoins

exprimés par les jeunes?

Très conforme Assez peu Ne sait pas

89 Comment trouvez-vous les montants des financements hors FNPJ alloués aux jeunes par votre mutuelle (Réseau)?

Très élevés Suffisants Faibles Ne sait pas

90 Comment appréciez-vous le degré d'atteinte des résultats des projets hors FNPJ financés par

votre mutuelle (Réseau)?

Excellent Bon Faible Ne sait pas

91 Comment appréciez-vous la rentabilité des activités hors FNPJ financées par votre mutuelle (Réseau)?

Excellente Bonne Faible Ne sait pas

92 Comment appréciez-vous la viabilité des projets hors FNPJ financés par votre mutuelle (Réseau)?

Excellente Bonne Faible Ne sait pas

93 Comment appréciez-vous les délais de mise à disposition des crédits hors FNPJ financés par mutuelle (Réseau)?

Très courts courts Longs Ne sait pas

- 94 Comment appréciez-vous l'efficacité des outils de gestion de l'épargne et du crédit dans votre mutuelle (Réseau)?
 Excellente Bonne Faible Ne sait pas
- 95 Comment appréciez-vous l'efficacité des outils de contrôle de l'épargne et du crédit dans votre mutuelle (Réseau)?
 Excellente Bonne Faible Ne sait pas
- 96 Comment appréciez-vous l'efficacité des outils de suivi et d'évaluation de l'épargne et du crédit dans votre mutuelle (Réseau)?
 Excellente Bonne Faible Ne sait pas
- 97 Comment appréciez-vous l'efficacité des outils de communication dans votre mutuelle (Réseau)?
 Excellente Bonne Faible Ne sait pas
- 98 Comment appréciez-vous la pertinence des activités menés, dans le cas échéant, dans le cadre de la gestion, du suivi, de l'évaluation, du contrôle et de la communication?
 Excellente Bonne Faible Ne sait pas
- 99 Comment Qualifiez-vous l'effectif des ressources humaines utilisées dans votre mutuelle?
 Pléthorique suffisant Faible Ne sait pas
- 100 Comment appréciez-vous le niveau de formation des ressources humaines de votre mutuelle?
 Excellente Bon Faible Ne sait pas
- 101 Dans quels domaines souhaiteriez-vous un renforcement de capacités ou de connaissances au profit des ressources humaines de votre mutuelle (Réseau)?

- 102 Comment appréciez-vous la disponibilité en matériels et équipements de gestion de l'épargne et de crédit dans votre mutuelle (Réseau)?
 Excellente Bonne Faible Ne sait pas
- 103 Comment appréciez-vous la disponibilité en matériels et équipements de contrôle de l'épargne et du crédit dans votre mutuelle (Réseau)?
 Excellente Bonne Faible Ne sait pas
- 104 Comment appréciez-vous la disponibilité en matériels et équipements de suivi et d'évaluation de l'épargne et du crédit dans votre mutuelle (Réseau)?
 Excellente Bonne Faible Ne sait pas
- 105 Comment appréciez-vous la disponibilité en matériels et équipements de communication dans votre mutuelle (Réseau)?
 Excellente Bonne Faible Ne sait pas
- 106 Comment appréciez-vous les conditions de sécurité des fonds placés dans votre mutuelle (Réseau)?
 Excellentes Bonnes Faible Ne sait pas
- 107 Comment appréciez-vous la représentativité des jeunes dans votre mutuelle (Réseau)?
 Excellente Bonne Faible Ne sait pas

108 Comment appréciez-vous la participation des jeunes dans les instances de décision de votre mutuelle (Réseau)?

Excellente Bonne Faible Ne sait pas

5-2) ATOUS ET CONTRAINTES LIES AUX FINANCEMENTS DU FNPJ

109 Est-ce les financements FNPJ alloués par votre mutuelle sont conformes aux besoins exprimés par les jeunes?

Très conformes Assez peu Ne sait pas

110 Comment trouvez-vous les montants des financements FNPJ alloués aux jeunes par votre mutuelle (Réseau)?

Très élevés suffisants Faibles Ne sait pas

111 Comment appréciez-vous le degré d'atteinte des résultats des projets FNPJ financés par votre mutuelle (Réseau)?

Excellent Bon Faible Ne sait pas

112 Comment appréciez-vous la rentabilité des activités FNPJ financées par votre mutuelle (Réseau)?

Excellente Bonne Faible

113 Comment appréciez-vous la viabilité des projets FNPJ financés par votre mutuelle (Réseau)?

Excellente Bonne Moyenne Ne sait pas

114 Comment appréciez-vous les délais de mise à disposition des crédits FNPJ financés par mutuelle (Réseau)?

Très courts courts Longs Ne sait pas

115 Comment trouvez-vous l'intervention du FNPJ dans l'accès des jeunes aux ressources?

Excellente Bonne Faible Ne sait pas

116 Quelles sont les principales difficultés auxquelles votre mutuelle (Réseau) est confrontée dans le cadre de sa collaboration avec le FNPJ?

117 Quelles sont les avantages que votre mutuelle (Réseau) tire dans son partenariat avec le FNPJ le cadre de sa collaboration avec le FNPJ?

118 Dans le cas où un partenariat n'est pas encore établi entre votre mutuelle (Réseau) et le FNPJ quels en sont les obstacles?

VI) DEMARCHES POUR LEVER CES CONTRAINTES

119 Quelles sont les mesures à prendre pour que les mutuelles soient à même d'apporter une réponse efficace aux besoins en financement des jeunes?

120 Quelles sont les mesures à prendre pour installer ou renforcer le partenariat entre le FNPJ et

votre mutuelle (Réseau)?

VII) SUGGESTIONS

121 Autres suggestions

Liste des Abréviations

- ACDI : Agence Canadienne de Développement Intégré
- ACEP : Alliance d'Épargne et de Crédit pour la Production
- AFD : Agence Française de Développement
- AGETIP : Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public
- ANEJ : Agence National pour l'Emploi des Jeunes
- ASC : Association Sportive et Culturelle
- ATOMBS : Assistance Technique aux Opérations Bancaires Mutualiste du Sénégal
- AT/ CPEC : Cellule d'Assistance Technique aux Caisses Populaires d'Épargne et de Crédit
- BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- BID : Banque Islamique de Développement
- CDEPS : Centre Départemental d'Éducation Populaire et Sportive
- CERP : Centre d'Expansion Rurale Polyvalent
- CMS : Crédit Mutuel du Sénégal
- CNJS : Conseil Nationale de La Jeunesse du Sénégal
- CNEPS : Centre National d'Éducation Populaire et Sportive
- CONFESJES : Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française
- CONFEMEN : Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale
- DIRE : Direction à l'Insertion à la Réinsertion et à l'Emploi
- FCSS : Fonds de Contrepartie Sénégal-Suisse
- FED : Fonds Européen de Développement
- FIJ : Fonds d'Insertion des Jeunes
- FNAE : Fonds National d'Action pour l'Emploi
- FNE : Fonds National pour l'Emploi
- FNIJ : Fonds National d'Insertion des Jeunes
- FNPJ : Fonds National de Promotion de la Jeunesse

FNRR : Fonds National de Réinsertion des Rapatriés
FPE : Fonds de Promotion Economique
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
GOPEC : Groupe Opérationnel d'Etude et de Concertation
INSEPS : Institut National Supérieur de l'Education
Populaire et du Sport
KFW : Fonds Koweïtien
MEC : Mutuelle d'Epargne et de Crédit
MEFP : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
MRDM : Mission pour la Réglementation et le
Développement de la Micro finance
ONCAV : Organisme National de Coordination des Activités
de Vacances
PADJ : Plan d'Action Décennal de la Jeunesse
PAME : Programme d'Appui à la Micro Entreprise
PARMEC:Projet d'Appui à la Réglementation des Mutuelles
d'Epargne et de Crédit
PASMEC : Projet d'Appui aux Structures Mutualistes
d'Epargne et de Crédit
PEJ : Programme Entreprenariat Jeunesse
PME : Petite et Moyenne Entreprise
PMI : Petite et Moyenne Industrie
RECEC/ FD : Réseau des Caisses d'Epargne et de Crédit
des Femmes de Dakar
SFD : Système de Financement Décentralisé
SRJS : **Service Régional de la Jeunesse et des Sports**
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africain
UMECU/DEFS : Union des Mutuelles d'Epargne et de
Crédit
de l'UNACOIS, Développement Economique et Financier
du Sénégal
UMOA : Union Monétaire Ouest Africain
UM/PAMECAS : Union des Mutuelles du Partenariat pour la
Mobilisation de l'Epargne et du Crédit au Sénégal
UNACOIS : Union Nationale des Commerçants et Industriels
du Sénégal

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 Principales réponses apportées par le Ministère de l'Emploi
- Tableau 2 Principales réponses apportées par le Ministère de la Jeunesse
- Tableau 3 Conditions de financement du FNPJ
- Tableau 4 Statistiques globales des 2 Comités de Gestion
- Tableau 5 Montant moyen accordé par projet et par région
- Tableau 6 Répartition des projets entre les mutuelles par les 2 Comités de Gestion
- Tableau 7 Crédit distribué par secteur
- Tableau 8 Nombre global d'emplois potentiels des projets et programmes financés
- Tableau 9 Nombre d'emplois par secteur et par région
- Tableau 10 Evolution du nombre de SFD recensés
- Tableau 11 Evolution du nombre de SFD recensés par type d'institution
- Tableau 12 Evolution des flux financiers (Banque de données UMOA /PASMEC 97)
- Tableau 13 Evolution par pays du nombre de membres (UMOA)
- Tableau 14 Les 5 SFD les plus importants au vu de leur nombre de membres
- Tableau 15 Structure par pays des dépôts en banque (UMOA)
- Tableau 16 Evolution des dépôts par type d'institutions (Sénégal)
- Tableau 17 Evolution par pays des crédits
- Tableau 18 Date de création SFD
- Tableau 19 Circonstances de la mise sur pied du SFD
- Tableau 20 Région d'intervention des SFD
- Tableau 21 Nombre d'institutions de base des SFD
- Tableau 22 Stratégies d'intervention
- Tableau 23 Effectif et fourchette d'âge des membres de ACEP

- Tableau 24 Nombre de groupements par SFD
- Tableau 25 Niveau d'études des membres d'ACEP
- Tableau 26 Qualification des responsables
- Tableau 27 Dossier d'adhésion
- Tableau 28 Formes d'épargne développées par le SFD
- Tableau 29 Effectif des bénéficiaires de crédit ACEP par sexe et par âge depuis la création
- Tableau 30 Montant moyen des crédits accordés par les SFD
- Tableau 31 Plafond des crédits accordés
- Tableau 32 Délai de mise à disposition d'un crédit
- Tableau 33 Conformité des financements du SFD aux besoins des jeunes
- Tableau 34 Enquête auprès des jeunes de Thiès : Identification
- Tableau 35 Enquête auprès des jeunes de Thiès : Fonctionnement
- Tableau 36 Enquête auprès des jeunes de Thiès : Impact
- Tableau 37 Enquête auprès des jeunes de Thiès : Utilisation des bénéficiaires
- Tableau 38 Enquête auprès des jeunes de Thiès : Atouts, contraintes et suggestions
- Tableau 39 Enquête auprès des jeunes de Dakar bénéficiaires de crédits FNPJ : Atouts et Contraintes
- Tableau 40 Enquête auprès des jeunes de Dakar bénéficiaires de crédits FNPJ : Liste des bénéficiaires du crédit FNPJ enquêtés à Dakar
- Tableau 41 Enquête auprès des jeunes de Dakar bénéficiaires de crédits FNPJ : Identification
- Tableau 42 Enquête auprès des jeunes de Dakar bénéficiaires de crédits FNPJ : Fonctionnement
- Tableau 43 Enquête auprès des jeunes de Dakar bénéficiaires de crédits FNPJ : Impact

Liste des Graphiques

- Graphique1 : Répartition par région des montants des financements du 1^{er} Comité de Gestion
- Graphique2 : Répartition par région des montants des financements du 2^{ème} Comité de Gestion
- Graphique3 : Evolution des montants des financements des 2 comités
- Graphique4 : Moyenne des financements accordés par région
- Graphique5 : Nombre total de projets par région
- Graphique6 : Montant moyen accordé par projet et par région
- Graphique7 : Moyenne des montants moyens des financements des deux comités
- Graphique8 : Répartition des montants des projets entre les mutuelles par le 1^{er} projet
- Graphique9 : Répartition des montants des projets entre les mutuelles par le 2^{ème} projet
- Graphique10 : Répartition du nombre de projets entre les mutuelles par le 1^{er} Comité
- Graphique11 : Répartition du nombre de projets entre les mutuelles par le 2^{ème} Comité
- Graphique12 : date de création SFD
- Graphique13 : Nombre d' institutions de base des SFD
- Graphique14 : Répartition des membres par âge à l'
- Graphique15 : Nombre de groupements par SFD
- Graphique16 Total frais d' adhésion par SFD
- Graphique17 : Plafond des crédits accordés
- Graphique18 : Délai minimum de mise à disposition d' un crédit
- Graphique19 : Délai minimum de mise à disposition d' un crédit
- Graphique20 : Niveau d'études des membres d' ACEP
- Graphique21 : Montant moyen des crédits accordés par le SFD d' un crédit

Liste des photos

- Photo1 : Vue de la façade du FNPJ P39
- Photo2 : Activité maraîchère financée par le FNPJ dans le Walo
- Photo3 : Réalisation du FNPJ P47
- Photo4 : Réalisation du FNPJ P51
- Photo5 : Aperçu de la Caisse de l'UNACOIS de Thiès P78
- Photo6 : Entretien avec les responsables de la Caisse UNACOIS de Thiès P78
- Photo7 : Vue d'une caisse de mutuelle (UNACOIS Thiès) P79
- Photo8 : Focus groupe au Marché Central de Thiès P80

Références bibliographiques et cybérographiques

Ouvrages généraux

- ANDREU Anne Sophie, LEVY Aldo , « Guide du Mémoire » , Gualino Editeur : France 1998, 142p.
- Antoine, Philippe, FALL, Abdou Salam, « Les familles dakaroises face à la crise » , IFAN, ORSTOM : 1996.
- BIT, « L'emploi, la Croissance et les besoins essentiels : problème mondial : conférence mondiale tripartite sur l'emploi, la répartition du revenu, le progrès social et la division internationale du travail » ,Genève : Atar, 1976.
- DUBE, Patrick, « Etat, gouvernance, sport et jeunesse : Programme de formation des cadres supérieurs en matière de conception d'élaboration de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de politique nationale en matière de jeunesse et de sport » , Secrétariat au Loisir et au Sport du Québec : Juillet 2001
- FERRY, Benoît, « Etude de la Fécondité à Dakar (Sénégal) : objectifs, méthodologie et résultats » , ORSTOM : 1997
- GHIGLIONE, Rodolphe, MATALON, Benjamin, « Les enquêtes sociologiques : théorie et pratique », Armand COLIN, 1995.
- LAVILLE , Professeur Université de Toulouse , « Les Associations paysannes de type mutualiste et coopératif au Sénégal :un coopératisme de développement en voie de constitution depuis l'indépendance du Sénégal » Tome II, 1967 .

- LOUBET del Bayle, Jean Louis, « Introduction aux méthodes des sciences sociales », Privat 1989, 240 p
- Mwamba Cabakulu, CHIMOUN, Mosé, « Initiation à la recherche et au travail scientifique » , Saint-Louis : Xamal, 1994.
- QUIVY Raymond , Van CAMPENHOUDT, Luc, « Manuel de recherches en Sciences Sociales», Edition DUNOD,1997.
- SAUVY Alfred , « la montée des jeunes » , Edition Calamar LEVY, Paris 1963, 264p.
- SELTZER William, « La collecte des données démographiques » , The Population Council, 1992 51p.

Mémoires, Revues

- ALI Ahmed, « La politique de la jeunesse du gouvernement de Vichy au Sénégal » mémoire de maîtrise, 1986.
- BA, Oumar, « Micro crédit et lutte contre le chômage et la pauvreté :L'Expérience de l'ASACASE », Monographie pour l'inspection, INSEPS : 2000-2002
- BCEAO, BIT, « PARMEC INFO » 1998/2000/2001/2002
- KEBE Maïmouna, « Les caisses populaires : Etudes de cas : la caisse d'épargne et de crédit des femmes de Grand Yoff » , Monographie pour l'instructorat, 1993/1994
- Mbengue Cheikh Abdoul Khadre, « Essai d'analyse des problèmes de l'éducation et de l'emploi au Sénégal » mémoire de maîtrise en philosophie, Université Cheikh Anata DIOP : 1983.

- M'RABET, Rachid, HENAULT, Georges, « Université des Réseaux d'Expression Française : Journées scientifiques du réseau thématique de recherche « Financement de l'entrepreneuriat et mobilisation de l'épargne » : « l'entrepreneuriat en Afrique francophone : culture, financement et développement » , Paris : John Libbey Eurotext, 1990.
- NDIAYE Waly , « Jeunesse et emploi au Sénégal :le cas des étudiants », Thèse de maîtrise de philosophie, Université Cheikh Anata DIOP : 1984-1985
- PASMEC Sénégal, « Banques de données sur les SFD »1996/1997/1998/2000/.
- PONSON, Bruno, SCHAAN, Jean Louis, « Université des Réseaux d'Expression Française : Journées scientifique du réseau thématique de recherche « Entrepreneuriat » : L'esprit d'entreprise : Aspects managériaux dans le monde francophone » , Paris : John Libbey Eurotext, 1993.
- Programme d'Appui à la Mobilisation de l'Épargne dans la Francophonie (PAMEF) « Stratégies et modalités d'implantation des coopératives d'épargne et de crédit » , nov. 1996.
- UMOA, « Banque de données sur les SFD » , 1996/1997/1999.

Textes

- BCEAO, « Barème général des conditions applicables par les banques et établissements financiers installés dans l'UMOA » , janvier 2000.
- Colloque pluridisciplinaire 2 : « Le fait coopératif et mutualiste : son rôle dans le développement régional : actes de Limoges » , 1984
- Décret n° 97-1106 du 11-11-97 portant application de la loi n°95-03 du 05 Janvier 1995

- Eclaireuses et Eclaireurs du Sénégal, « Etude documentaire sur la situation des jeunes et des adolescents au Sénégal » , février 2000
- GUEYE, Iba, « Communication sur la politique de Jeunesse au Sénégal », Lisbonne, Août 1998
- KEBE, Maimouna, « Projet d'implantation d'un réseau de mutuelles d'épargne et de crédit de la jeunesse du Sénégal », mai 2001
- Loi n°95-03 du 05 Janvier 1995 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit au Sénégal.
- Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, « Convention cadre devant régir les structures ou organisations non constituées sous forme mutualiste ou coopérative ayant pour objet la collecte de l'épargne et ou l'octroi du crédit » .
- Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, « Statuts types pour les institutions de base , unions et fédérations », Avril 1994.
- Ministère de la Jeunesse et des Sports, « Présentation du programme d'appui aux initiatives locales des organisations du mouvement associatif pour l'emploi des jeunes « Projet ASC - Emploi » » .
- Moussé Dior DIOP, « ASC et Création d'entreprises » , 8 Nov. 2000
- Moussé Dior DIOP, « De la Problématique de l'Insertion Economique des Jeunes au Sénégal » Cours 1^{ère} Année INSEPS : 2001-2002.

Références cybérographiques

- All Africa www.allafrica.com
- Cadre d'analyse de Harvard, www.iged-madagascar.org/approche/cadres_ana.htm
- Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'Expression Française (CONFEJES)
<http://www.confejes.org/>
- FONDS NATIONAL DE PROMOTION DE LA JEUNESSE
<http://www.jeunesse.gouv.sn/financement/fnpj.htm#haut>
- Gouvernement du Sénégal www.gouv.sn
- **Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de l'Emploi et des Organisations Professionnelles**
<http://www.gouv.sn/ministeres/memploi/contacts.cfm> ou <http://www.emploi.gouv.sn>
- Ministère de la Jeunesse <http://www.jeunesse.gouv.sn>
- Plan de mémoire www.ifrance.com/hforum/annuaire.htm
- Présentation du Sénégal www.un.org.sn/html/senegal.htm

RESUME

La contribution du FNPJ à l'accès aux ressources financières des jeunes a été analysée au travers de la bibliographie et des résultats d'enquêtes et d'entretiens.

L'analyse a fait ressortir que de 2001 à 2002 le FNPJ a mobilisé des fonds importants pour le financement de 818 projets.

Les financements sont passés par l'intermédiaire de 5 à 6 SFD.

Ces structures sensées représenter des outils de développement au profit des exclus du système bancaire, présentent cependant des réticences à financer des projets de jeunes .

Par ailleurs, les produits et services offerts apparaissent inappropriés aux yeux des jeunes .

Partant du postulat que les systèmes de la micro finance peuvent malgré tout être utilisés, il s'avère nécessaire de les adapter à la composante jeunesse. A cet effet, des concertations entre les différents acteurs impliqués et la poursuite de la recherche dans ce domaine, devraient permettre, à terme, de résoudre l'épineuse question de l'accès des jeunes aux ressources financières et à long terme de leur insertion socio-économique.

SUMMARY

The contribution of the FNPJ to the access to the financial resources of young people was analysed through inquest, results and talks. The analyse emphasized that of 2001 to 2002 the FNPJ mobilized important funds with 818 financed projects. The financings passed through 5 to 6 SFD. These structures judicious to represent development tools to the profit of excluded from the banking structure, present reserves however to finance projects of young people.

In addition, the products and services offered appear inappropriate with the eyes of the young people.

On the basis of the postulate that the systems of the micro finance can despite everything be used, it is necessary to adapt them to the component youth.

A this effect, of the dialogues between the various implied actors and the continuation of research in this field, should allow, to solve the delicat question about the acces of young people to the financial and long-term resources of their socio-economic insertion.

